

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Connaître



Protéger



Gérer



Valoriser



Accompagner



Chers amis,

EDITO

Nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport d'activité d'une année 2025 particulièrement riche et dense en événements. Notre Conservatoire fête sa cinquième année d'existence. Construit sur les bases solides de nos trois conservatoires historiques, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie) a connu ces dernières années une très forte croissance de son activité et de ses recrutements, mobilisant une grande diversité de compétences pour couvrir ses cinq missions : **Connaître, Gérer, Protéger, Valoriser, Accompagner**. Notre association a également progressé dans son organisation interne pour faire face à l'immensité de notre région, au regard de nos moyens et des enjeux, tout en s'adaptant à l'évolution de notre environnement partenarial et financier. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie est aujourd'hui robuste sur le plan de ses capacités techniques et financières et doit pouvoir affronter avec sérénité l'imprévisibilité du monde qui vient.

À l'instar de l'année passée, nous avons acquis des espaces naturels exceptionnels tant sur le plan de la biodiversité que sur celui des superficies concernées. Trois sites peuvent être mis en avant : près de 750 hectares à proximité de la Réserve naturelle nationale de la Massane, s'ajoutant aux 809 hectares déjà propriétés du CEN Occitanie dans les Pyrénées-Orientales ; 284 hectares sur le plateau de Lacamp (Aude), permettant de préserver des milieux d'importance nationale ; enfin, 24 hectares dans le Gard, acquis dans le cadre du programme LIFE Biodiv'Paysanne, liant agroécologie et libre évolution forestière. En 2025, notre Conservatoire a ainsi acquis 788 hectares, doublant la surface de ses propriétés depuis la fusion. Nous avons également progressé dans l'implication citoyenne à travers la nomination de conservateurs bénévoles et la mobilisation accrue sur nos chantiers, notamment avec l'École d'ingénieurs de Purpan. Nous avons atteint près de 500 adhérents en 2025, constituant une base solide pour atteindre les 1 000 adhérents en 2027. Quatre cents conventions nous lient à nos partenaires. Trois événements l'illustrent : les 50 ans de la Réserve naturelle nationale de l'Estagnol, la visite de la Commission européenne dans le cadre du LIFE Biodiv'Paysanne, et la signature d'une convention cadre avec SNCF Réseau.

En plus de renouveler leurs soutiens financiers et leur confiance, nos deux partenaires historiques, l'État et la Région, comptent sur nous pour remplir les missions qui découlent des Stratégies nationales biodiversité et aires protégées. Ils nous ont fait le très beau cadeau de fin d'année en signant le 30 décembre dernier l'arrêté qui renouvelle notre agrément Conservatoire pour les 10 prochaines années et approuve notre Plan Stratégique Décennal. La force de notre Conservatoire, c'est aussi celle du réseau des Conservatoires d'espaces naturels. Au-delà de l'engagement de chaque CEN dans les actions fédérales, la richesse du réseau tient aux initiatives et expertises portées sur les territoires. Nous pouvons nous enorgueillir d'être une référence dans plusieurs domaines : forêts et libre évolution, outils numériques, mesures compensatoires, renaturation, agroécologie et acquisition des connaissances.

Notre conservatoire s'est fortement engagé dans la production de connaissances. Cet engagement constitue un investissement essentiel pour renforcer notre capacité d'anticipation et d'action face aux défis environnementaux à venir. En 2025, nous avons organisé, avec l'OPIE, un colloque consacré aux invertébrés. Trois de nos doctorants ont également soutenu leurs travaux, renforçant notre rôle en matière d'ingénierie écologique et d'aide à la décision publique.

Au-delà de ces réalisations, l'année 2025 témoigne de la capacité du CEN Occitanie à fédérer une diversité d'acteurs autour d'une ambition commune : préserver durablement le patrimoine naturel régional. Qu'il s'agisse de nos équipes salariées, de nos bénévoles, de nos adhérents ou encore de nos nombreux partenaires institutionnels, scientifiques, agricoles, privés et associatifs, chacun contribue à faire vivre ce projet collectif.

À l'aube de nouvelles perspectives, notamment l'organisation du Congrès national des Conservatoires d'espaces naturels en 2027 à Montpellier, notre association aborde l'avenir avec confiance et détermination. Plus que jamais, nous continuerons à agir avec exigence scientifique, engagement citoyen et esprit de coopération pour relever les défis de la transition écologique et transmettre aux générations futures un patrimoine naturel préservé.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires financiers, techniques et institutionnels pour leur confiance renouvelée, ainsi que nos équipes salariées, bénévoles et adhérents pour leur engagement quotidien au service de la biodiversité.



Hervé BRUSTEL
Vice-président
du Conservatoire
d'espaces naturels
d'Occitanie



Arnaud MARTIN
Président
du Conservatoire
d'espaces naturels
d'Occitanie

SOMMAIRE

■ ACTIONS PHARES	4
■ La grande famille des conservatoires	5
■ OÙ EN SOMMES-NOUS ?	6
■ VIE DE L'ASSOCIATION	8
. Les instances de gouvernance	8
. Focus sur un pôle de l'équipe	10
. La vie associative	11
. Rapport financier	14
■ NOTRE ACTION EN 5 MISSIONS	16
● GRANDS PROGRAMMES	18
. LIFE Biodiv'Paysanne	18
. Projet FLoRE	19
. Stratégies régionales	20
. EEE Faune	20
. PRAM	20
. Pôle-relais Lagunes Méditerranéennes	21
. Forêts	22
. Les Plans d'actions en faveur d'espèces menacées	24
● LA TOURNÉE DES ANTENNES	26
. Aude - Pyrénées-Orientales	26
. Aveyron	28
. Gard	30
. La Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon	33
. Gers - Tarn-et-Garonne	34
. Hautes-Pyrénées - Comminges	36
. La Réserve Naturelle Régionale d'Aulon	38
. Hérault	39
. Les Sites naturels protégées des Salines de Villeneuve et de l'étang de Vic & la Réserve naturelle nationale de l'Estagnol	42
. Lot	44
. Lozère	46
. Nord Haute-Garonne	48
. Tarn	50
L'ANA-CEN Ariège en 2025	52
— Des nouvelles de l'agroécologie	54
— Recherche & valorisation scientifique	55
— Réalisations du pôle Systèmes d'information	56
— Communication & médiation	57
— Formation	59
■ NOUS TROUVER	60
■ NOS PARTENAIRES	61

GLOSSAIRE

Sigle	Description
ABC	Atlas de la Biodiversité Communale
ABiC	Atlas de la Biodiversité interCommunale
ADNe	ADN environnemental
AERMC	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ANA-CEN Ariège	ANA – Conservatoire d'Espaces Naturels d'Ariège
ANSES	Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du travail
APPB	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
APPHN	Arrêté de Protection de l'Habitat Naturel
ARB	Agence Régionale de la Biodiversité
ASF	Autoroutes du Sud de la France
ATE	Aires Terrestres Educatives
BD Chiro	Base de Données Chiroptères
BDD	Base de Données
BPCE	Banque Populaire Caisse d'Épargne
BRE	Bail Rural à clauses Environnementales
CATZH	Cellule d'Assistance Technique Zones Humides
CBN	Conservatoire Botanique National
CBN PMP	Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
CD31	Conseil Départemental Haute-Garonne
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDNPS	Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
CDPENAF	Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
CEFE – CNRS	Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Centre Nationale de la Recherche Scientifique
CEN	Conservatoire d'Espaces Naturels
CIVAM	Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CJIPE	Convention Judiciaire d'Intérêt Public Environnementale
CMR	Capture-Marquage-Recapture
CNPF	Centre National de la Propriété Forestière
CNPN	Conseil National de la Protection de la Nature
CODERST	Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques
COGard	Centre Ornithologique du Gard
«COLEO, STOC, RHOMEQ, POP»	Suivis nationaux de biodiversité (invertébrés, oiseaux, reptiles/amphibiens...)
COM	Contournement Ouest de Montpellier
CORINE	Coordination of Information on the Environment
CPIE	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CSRPN	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
CT88	Cahier Technique 88 (méthodologie de plan de gestion des CEN)
DDT	Direction Départementale des Territoires
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDF	Electricité De France
EEE	Espèce Exotique Envahissante
ENS	Espaces Naturels Sensibles
EPAGE	Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ERCA	Eviter-Réduire-Compenser-Accompagner
FAQ	Foire Aux Questions
FCEN	Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels
FD CIVAM	Fédération Départementale CIVAM
FDD	Fonds de Dotation
FEE	Fondation Espaces Naturels
FLoRE	Flore Locale pour la Restauration Ecologique
FRC Occitanie	Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie
FRNC	Fédération des Réserves Naturelles Catalanes
FRUP	Fondation Reconnue d'Utilité Publique
FT	Filière Travaux
GCMP	Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées
GEMAPI	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
GFA	Groupement Foncier Agricole
GIMP	Groupe Invertébrés de Midi-Pyrénées
GIS	Groupement d'Intérêt Scientifique
GPN	Gestion et Protection de la Nature
GSPC-CSE	Groupe des spécialistes en planification de la conservation de la Commission pour la survie des espèces
IA	Intelligence Artificielle
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'exploitation de la MER
INPN	Inventaire National du Patrimoine Naturel
IPBES	Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques
JMZH	Journée Mondiale des Zones Humides
LIEN	Liaison Intercantonale d'Evitement Nord (Montpellier)
LIFE	L'Instrument Financier de l'Europe
LPO	Ligue de Protection des Oiseaux
MhéO	Milieux humides, évaluation, Observation
MIFENEC	Maison d'Initiation à la Faune et aux Espaces Naturels – Études et Conseils
MNHN	Muséum National d'Histoire Naturelle
MOOC	Massive Open Online Course
ODK	Open Data Kit
OEC	Office Environnement de la Corse
OFB	Office Français de la Biodiversité
ONF	Office National des Forêts
Opie	Office pour les insectes et leur environnement
ORE	Obligation Réelle Environnementale
PAC	Politique Agricole Commune
PACA	Provence-Alpes-Côte-Azur
PASSTEC	PASToralisme dans les formations Supérieures et Techniques, pour accompagner les transitions Ecologique et Climatique
PEE	Plante Exotique Envahissante
PIREN	Plan d'Intervention Régional pour l'Eau
PN	Passage à Niveau
PNA	Plan National d'Actions
PNR	Parc Naturel Régional
PRA	Plan Régional d'Actions
PRAM	Programme Régional d'Actions en faveur des Mares
PSD	Plan Stratégique Décennal
RD	Route Départementale
REX	Retour d'Expérience
RNA	Régénération Naturelle Assistée
RNF	Réserve Naturelle de France
RNN	Réserve Naturelle Nationale
RNR	Réserve Naturelle Régionale
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
SAP	Stratégie des Aires Protégées
SCEA	Société Civile d'Exploitation Agricole
SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SICEN	Système d'Information des Conservatoires d'Espaces Naturels
SINP	Système d'Information sur la Nature et les Paysages
SNAP	Stratégie Nationale des Aires Protégées
SNB	Stratégie Nationale pour la Biodiversité
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRB	Stratégie Régionale pour la Biodiversité
SRCE	Schéma Régional de Cohérence Écologique
TEN	Territoire Engagé pour la Nature
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WWF	World Wildlife Fund
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée
ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
ZPF	Zone de Protection Forte

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie est également nommé CEN Occitanie. Vous retrouverez ce sigle à plusieurs reprises dans le rapport.

ACTIONS PHARES

Trois soutenances de thèses

En 2025, trois thèses ont été soutenues au CEN Occitanie ! La première, réalisée par Loan Arguel, portée sur le Desman des Pyrénées, la deuxième, celle de Soumaya Belghali sur la compensation, et enfin la dernière, par Daniel Marc sur la géographie et l'aménagement de l'espace. Bravo à eux !



Soutenance de thèse Loan Arguel ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



Chenaie Sailfort ©Romain Bouteloup CEN Occitanie

Co-acquisition avec Terre de Liens

En 2025, la protection des espaces naturels n'a jamais été aussi forte : dans le Gard, le CEN Occitanie signe sa première co-acquisition nationale avec Terre de Liens Languedoc-Roussillon, sur un site de 123 ha sur la commune des Plantiers. Dans les Pyrénées-Orientales, 289 ha de milieux divers, dont des vieilles forêts, ont été acquis dans les Albères, grâce notamment à des financeurs privés.

Restauration du site de mesures compensatoires du Chenal vert

En partenariat avec le SMTBV, les travaux à Sainte-Marie la Mer (11) ont débuté cet hiver. Au programme, un gros nettoyage a été effectué (suppression de vieilles clôtures en travers de chemin de fer, retrait de dépôts sauvages et nettoyage de zones cabanisées) et plus d'un millier de pieds d'herbe de la pampa ont été arrachés, broyés et enfouis sur site. Après cette première phase de travaux, le site devrait maintenant être clôturé et entretenu par un troupeau ovin.



Restauration Chenal vert ©Sylvain Nicolas CEN Occitanie



Galerie éphémère 2025 ©INKARTAD

La Galerie Éphémère à Villeneuve-lès-Maguelone (34) a soufflé sa dernière bougie. Le public a pu admirer une dernière fois les œuvres des artistes, dans un lieu marqué par l'histoire des salins, permettant de sensibiliser à l'art et à la protection des zones humides.

RangerDataBase

Le CEN Occitanie travaille, aux côtés de la commune Le Grau du Roi (34), à animer le réseau des agents du littoral, assermentés ou non, intervenants dans la gestion des espaces naturels protégés de la Région. En 2025, Romain-Nathan DANIELOU du CEN Occitanie a présenté, lors d'une rencontre dédiée, l'outil développé par le CEN Occitanie spécifique pour le suivi des interventions de police, le "RangerDataBase", pas seulement destiné à des agents assermentés.

Photo ci-contre : Rencontre Gardes du littoral ©Fabien Chenel L'Agence Nature



La Grande Famille des Conservatoires

Les partenaires, institutions et amis du Conservatoires d'espaces naturels d'Occitanie sont cités à la fin du rapport.

En France, un réseau national

Les 24 Conservatoires d'espaces naturels sont des associations qui préservent et valorisent le patrimoine naturel et paysager depuis près de 50 ans. Ils constituent l'un des plus importants réseaux de gestionnaires d'espaces naturels en France, avec le soutien de l'Union européenne, de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, ainsi que de nombreux partenaires privés. Reconnus pour leur capacité de dialogue et la pertinence de leur expertise scientifique et technique, ils développent des actions innovantes autour de cinq axes : « Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser, Accompagner ». Depuis 2009, ils bénéficient d'un agrément spécifique délivré par l'Etat et les Régions.

Au total, les Conservatoires gèrent 4 500 espaces naturels, couvrant 300 000 ha. Une commune sur 7 est concernée par la présence d'un site protégé géré. 1 650 sites sont ouverts au public et accueillent chaque année 6 millions de visiteurs. Les 1200 salariés travaillent avec le soutien de milliers de membres et de bénévoles.

La Fondation Espaces naturels de France

Reconnue d'utilité publique depuis 2023, la Fondation Espaces naturels de France travaille pour et aux côtés des Conservatoires d'espaces naturels et d'autres structures impliquées dans la protection de la Nature.

Le Fonds de dotation du CEN Occitanie

Créé en 2011, le Fonds de dotation du Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie constitue un outil complémentaire au Conservatoire pour mobiliser des financements privés au service de la biodiversité. Il soutient des actions concrètes de protection foncière, de gestion et de restauration des milieux naturels, en lien étroit avec les projets portés par le CEN Occitanie.



La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pour mission de favoriser les échanges entre les Conservatoires afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Elle anime des programmes comme le Pôle-relais Tourbières, le plan national d'actions Chiroptères, la démarche MhéO et le réseau Sylvae (vieilles forêts). Elle est impliquée dans des programmes sur les fleuves Loire et Rhône. Dans la lignée du LIFE NaturArmy, la Fédération accompagne le ministère des Armées en faveur d'une gestion écologique des terrains militaires. Elle mène également des actions sur les espèces exotiques envahissantes, les documents de gestion, le stockage du carbone en milieux naturels, ainsi que sur le foncier et les obligations réelles environnementales (ORE). Il existe deux Conservatoires d'espaces naturels dans les Outre-mer : le Conservatoire d'espaces naturels de Guyane et le Conservatoire d'espaces naturels de Guadeloupe.

www.reseau-cen.org



Son ambition est d'être un accélérateur de la protection et de la restauration de la nature, au bénéfice de tous, grâce aux dons et aux legs qu'elle reçoit.

<https://fondation-enf.org/>

Il contribue notamment à sécuriser dans la durée les acquisitions et à renforcer leur protection juridique. Il permet ainsi d'impliquer entreprises, mécènes et citoyens dans la préservation du patrimoine naturel régional, en renforçant les capacités d'action du CEN Occitanie et en inscrivant les projets dans une logique de long terme.

OÙ EN SOMMES-N

DES AGRÈMENTS RENOUVELÉS, UNE RECONNAISSANCE RENFORCÉE

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie voit ses agréments renouvelés, confirmant la qualité, la rigueur et l'utilité de son action au service des territoires et du vivant.

L'agrément au titre de la protection de la nature, délivré par l'État conformément à l'article L141-1 du Code de l'environnement, a été renouvelé par arrêté préfectoral du 30 octobre 2025, pour une durée de cinq ans. Par ailleurs, l'agrément en tant que Conservatoire d'espaces naturels, délivré conjointement par l'État et la Région Occitanie au titre de l'article L414-11 du Code de l'environnement, a été renouvelé par arrêté du 30 décembre 2025 pour une durée de dix ans. Cet agrément s'accompagne de la validation du Plan stratégique décennal du CEN Occitanie.

Ces renouvellements traduisent la reconnaissance institutionnelle du rôle structurant du CEN Occitanie dans la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel régional.

20 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

12 MEMBRES ASSOCIATIFS

32 MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

479 ADHÉRENTS

163 SALARIÉS

9 CONSERVATEURS BÉNÉVOLES

10 ANTENNES TERRITORIALES

15 SITES D'IMPLANTATION ET 3 MAISONS DE SITES

43 223 HECTARES GÉRÉS

500 SITES NATURELS GÉRÉS

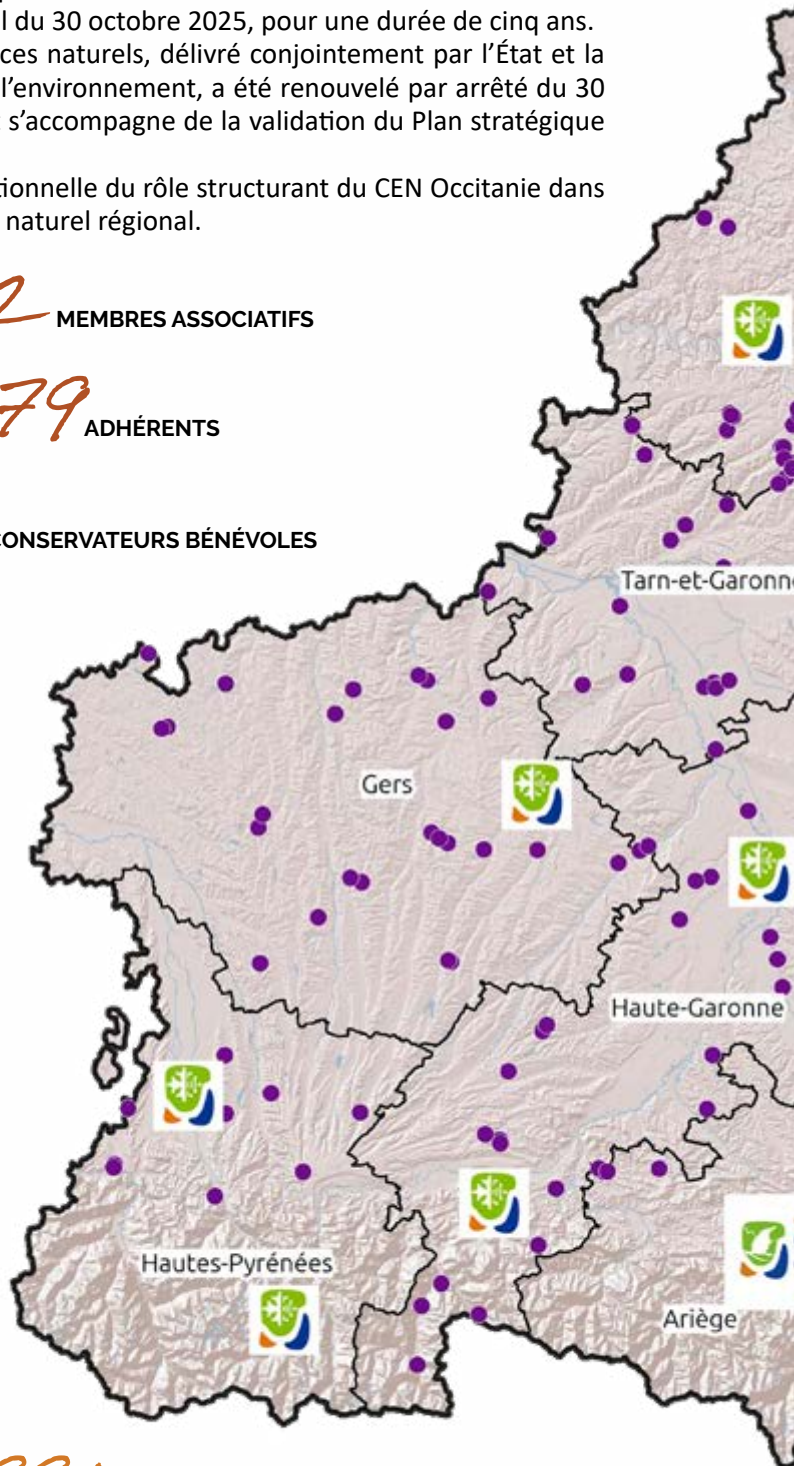
2 237 HECTARES EN PROPRIÉTÉ CEN

473 HECTARES PROPRIÉTÉS FONDS DE DOTATION

755 HECTARES EN EMPHYTÉOSE

3 991 HECTARES EN ORE

35 767 HECTARES EN CONVENTION (BRE, ETC.)



Fond de carte : Maps for Free Relief
Sources : CEN Occitanie, IGN BD Topo
Conception et réalisation : CEN Occitanie
Date : 20/02/2026
Données chiffrées au 31 décembre 2025

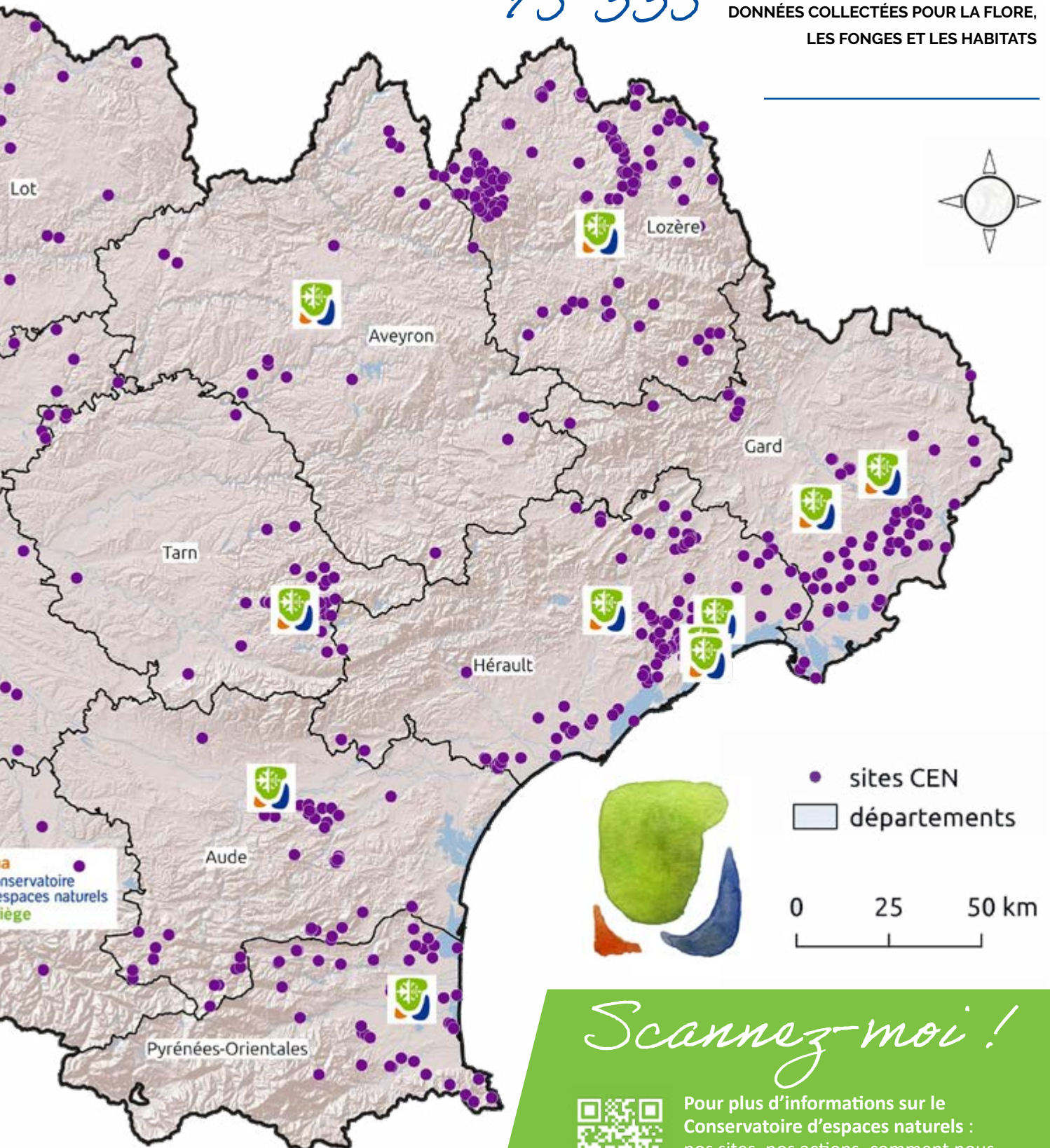
IOUS ?

80 639

DONNÉES COLLECTÉES POUR LA FAUNE

75 335

DONNÉES COLLECTÉES POUR LA FLORE,
LES FONGES ET LES HABITATS



Scannez-moi !



Pour plus d'informations sur le
Conservatoire d'espaces naturels :
nos sites, nos actions, comment nous
soutenir ou nous rejoindre !

VIE DE L'ASSOCIATION

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 14 juin 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire du CEN Occitanie s'est déroulée à Lauret, dans l'Hérault. Comme chaque année, l'AGO réunit des salariés, des administrateurs et des adhérents pour une rencontre et des échanges sur les actions menées et en cours. En 2025, un temps fort a été dédié aux conservateurs bénévoles, véritables piliers de l'action du CEN Occitanie sur le terrain, avec la signature officielle de leur contrat ! L'importance des conservateurs bénévoles n'est plus à

prouver : ils sont les yeux, les oreilles et la voix de la biodiversité, ils veillent, alertent, transmettent et prouvent aussi que chaque jour protéger la nature est un acte citoyen.

Le CEN Occitanie remercie les conservateurs bénévoles pour leur engagement citoyen dans la préservation des espaces et des espèces de cette belle région qu'est l'Occitanie. Il remercie également les participants à l'AGO pour leur disponibilité et leur engagement !

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / LE BUREAU

Le Conseil d'administration du Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie compte 20 membres individuels, 12 membres associatifs et 8 membres associés.

En 2025, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois les 17/05/25, 14/06/25, 25/10/25 et 20/12/25

Le Conseil d'Administration se compose comme suit :

Collège	Membres élus ou désignés (de droit)
Membres individuels élus	Christian ARTHUR, Louis-Dominique AUCLAIR, Guillaume BAGNOLINI, Yves BARBIN, Hervé BRUSTEL, Catherine CIBIEN, Aurélien COSTES, Laura COUTANT, Yann EVENOU, Lionel GACHES, Thomas GENDRE, Claudie HOUSSARD, David LACAZE, Arnaud MARTIN, Louis MAYNADIER, Audrey POUJOL, Thibault RAFTON, Henri SAVINA, Olivier THALER, Anne-Marie WATTELLIER
Membres associatifs élus	Association Lozérienne d'Etude et de Protection (Fabien SANE), ANA-CEN Ariège (Martin CASTELLAN), Centre Ornithologique du Gard (Patrick DRUGEON), Les Ecologistes de l'Euzière (Paula DIAS), Fédération Aude Claire (Louis SALVAIRE), Groupe chiroptères Languedoc-Roussillon (Rodolphe MAJUREL), GNAUM (Rosalie BONNINGUE/Romain BOUDAREL), LPO Occitanie (Guy MAILLE), Nature en Occitanie (Jean JOACHIM), OPIE (Jean-Claude STREITO), SFO Languedoc (Michel NICOLE), SHH NH (André BERVILLE)
Membre de droit à voix consultative	Conseil Régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée (Carole DELGA et Agnès LANGEVINE), Conseil départemental des Pyrénées-Orientales (Martine ROLLAND), Conseil départemental de l'Hérault (Kleber MESQUIDA et Christophe MORGO), L'État (DREAL), Président du Conseil scientifique (Thibaud DECAENS), Représentant du GIMP (Christophe PHILIPPE), 2 représentants du personnel

Le Bureau est composé de 11 membres.

En 2025, le Bureau s'est réuni 1 fois par mois, sauf aux mois d'août et de décembre, soit 10 fois.

Le Bureau se compose comme suit :

- | | | | |
|--------------------|---------------------------|--|--------------------------------|
| ● Arnaud MARTIN | <i>Président</i> | ● Olivier THALER | <i>Tésorier</i> |
| ● Hervé BRUSTEL | <i>1er Vice-Président</i> | ● Henri SAVINA | <i>Tésorier adjoint</i> |
| ● Christian ARTHUR | <i>Vice-Président</i> | ● Lionel GACHES | <i>Secrétaire</i> |
| | | ● Louis-Dominique AUCLAIR | <i>Secrétaire adjoint</i> |
| | | ● David LACAZE,
● Laura COUTANT,
● Thibault RAFTON,
● Thomas GENDRE | <i>Membres administrateurs</i> |

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique du CEN Occitanie s'est réuni le 08 mars, le 03 juillet et le 07 décembre. Les sessions de mars et de décembre ont été électroniques.

Le Conseil Scientifique est composé de 32 personnes : Stéphane AULAGNIER, Aurélien BESNARD, Simon BLANCHET, Valérie BORRELL, Christophe BOTELLA, Laurent BRUXELLES, Laetitia BUISSON, Tanguy DAUFRESNE, Thibaud DECAENS, Marc DECONCHAT,

Corinne ECHEYNE, Magali GERINO, Léo GIARDI, Manon HESS, Staffan JACOB, Camila LEANDRO, Jean-Louis MARTIN, Florence MAZIER, Emmanuel MENONI, Jean-Paul METAILLE, Johan MICHAUX, James MOLINA, Benoit NABHOLZ, Guillaume PAPUGA, Sébastien PUECHMAILLE, Céline QUÉLÉNNEC, Laurent RIGOU, Jean-Marie SAVOIE, Anila SHALLARI, Julien STEINMETZ, Michel WIENIN.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe du CEN Occitanie continue de grandir en 2025 !

Elle rassemble désormais plus de 160 salariés (156 Equivalent Temps Plein) : docteurs, ingénieurs en écologie, en agronomie, spécialistes des systèmes d'information, de la communication et de la vie associative, chargés de gestion, techniciens, etc. et bien sûr les fonctions supports notamment administratives et informatiques.

Au cours de l'année 2025, l'équipe a encadré 8 stagiaires de longue durée, 15 de courte durée et neuf volontaires en service civique.

Le CEN Occitanie a pérennisé sept postes en CDI, recruté 11 nouveaux CDI, embauché cinq contrats d'alternance et neuf CDD en renfort d'activité, et vu le départ de deux permanents.

Séminaire d'équipe dans le Gard, 2025 ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



FOCUS SUR UN PÔLE DE L'ÉQUIPE

LE PÔLE TRAVAUX ET SES ÉQUIPES (MULTI)TERRITORIALES FÊTENT LEURS 3 ANS.

À l'échelle territoriale, le CEN Occitanie s'appuie sur des équipes salariées dédiées aux missions « travaux », dotées de moyens techniques et logistiques permettant d'aider à la mise en œuvre d'opérations décrites dans les plans de gestion, ainsi que dans le cadre de toute intervention relevant du génie écologique.

La nature et le volume de ces missions ont considérablement augmenté au fil des années, aboutissant à la création du pôle Travaux il y a maintenant trois ans. Les objectifs de la création de cette filière sont de mieux prendre en compte les enjeux d'ordre général, d'harmoniser les pratiques, de réfléchir plus efficacement aux besoins en outils et équipements et, bien sûr, de mobiliser plus facilement les compétences techniques en fonction des besoins.

En 2025, l'équipe Travaux se compose ainsi :

- L'équipe travaux EST Occitanie couvre la Lozère, l'Hérault, le Gard, l'Aude et les Pyrénées-Orientales.
- L'équipe travaux SOO (Sud Ouest Occitanie) couvre les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne et l'Ariège.
- L'équipe travaux TARN couvre le Tarn.
- L'équipe travaux NOO (Nord Ouest Occitanie) couvre le Gers, le Tarn-et-Garonne, le Lot et l'Aveyron.

Notons que l'équipe SOO intervient également en appui à l'ANA-CEN Ariège, qui ne dispose pas de régie travaux.

DES OPÉRATIONS COURANTES & DES OPÉRATIONS MARQUANTES

Quelques soient les territoires, les équipes travaux ont bien évidemment poursuivi les opérations habituelles réalisées en régie, notamment des actions de contrôle de la végétation, de pose et d'entretien d'équipements pastoraux, de plantation de haies, ainsi que l'encadrement technique et fonctionnel de partenaires et de prestataires de services.

Chacune s'est également distinguée par la conduite d'opérations marquantes :

- pour l'équipe SOO, en lien étroit avec la SCEA : utilisation d'engins mécaniques et de matériel adapté, traction animale, sur des surfaces plus ou moins importantes ;
- pour l'équipe NOO et l'équipe Tarn, leur capacité à encadrer un nombre croissant de personnes : 710 valorisées au total (École de Purpan, association Caminarem à Toulouse (31), Lycée des Territoires au Montat (46), IME de Cahors (46), EPLEFPA Lozère de Saint-Chély-d'Apcher (48), LEGTA de Beaulieu (32), MFR de Valrance (12), CPIE Quercy-Garonne (46) ou encore Carrefour des sciences et des arts à Cahors (46)). ;

- pour l'équipe EST Occitanie, sa capacité à concevoir et à réaliser de nouveaux réseaux de mares, avec une montée en compétences qui bénéficie également aux autres équipes grâce aux échanges d'expériences.

Par ailleurs, le pôle Travaux s'est réuni début mars 2025 lors d'un séminaire travaux. Cette rencontre a notamment permis de réaliser un chantier d'envergure sur le site de la Tourderie (Belvèze, 82) : restauration de pelouses sèches colonisées par la végétation, à travers des opérations de coupe et de gestion de la végétation. L'objectif était de préparer et de faciliter l'accueil de chantiers-écoles qui sont intervenus par la suite afin d'exporter l'ensemble des matériaux coupés pour leur compostage en sous-bois.

Pôle Travaux de l'équipe du CEN Occitanie en 2025 ©CEN Occitanie



LA VIE ASSOCIATIVE

ADHÉRENTS & BÉNÉVOLES

La vie associative du CEN Occitanie poursuit sa dynamique de développement. De 376 adhérents en 2024, l'association atteint 479 adhérents en 2025, soit une progression de +27 % en un an.

Cette croissance s'inscrit dans une tendance positive amorcée depuis plusieurs années, avec une progression cumulée de +117 % depuis 2020, témoignant d'un intérêt croissant des citoyens pour les actions du CEN Occitanie et les enjeux de préservation de la biodiversité.

L'année 2025 se distingue notamment par une forte hausse des nouvelles adhésions, avec 237 nouveaux adhérents, soit une augmentation très significative par rapport à 2024. Cette dynamique confirme la capacité du CEN Occitanie à mobiliser de nouveaux publics, notamment à travers ses actions de sensibilisation, ses événements et ses outils de communication.

Conservateurs bénévoles

En 2025, les premiers conservateurs bénévoles du CEN Occitanie ont signé leur contrat d'engagements réciproques pour 5 ans. Neuf adhérentes et adhérents de longue date ont décidé de s'investir davantage, en assurant le suivi régulier d'un espace naturel proche de chez eux. Dans le Lot, le Tarn, l'Hérault ou les Pyrénées-Orientales, ces conservateurs bénévoles sont de véritables relais locaux pour l'équipe salariée du CEN Occitanie.

Merci à Claude, Anne-Marie, Catherine, Fabien, Yves, Antoine, David, Louis et Louis-Dominique pour leur engagement constant à faire grandir le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie.

Bénévoles

De nombreux bénévoles ont soutenu les activités du CEN Occitanie cette année. Entre inventaires naturalistes, chantiers participatifs et sensibilisation des publics, ce sont plus de 20 000 heures de bénévolat comptabilisées cette année. Parmi ces bénévoles, nombre d'entre eux sont adhérents et participent à l'un des groupes thématiques ou territoriaux du CEN Occitanie :

Le Groupe Invertébrés de Midi-Pyrénées (GIMP) est constitué d'adhérents bénévoles du CEN Occitanie, passionnés aguerris de divers groupes d'invertébrés. Coordonné par une partie de l'équipe salariée, le groupe a pu réaliser en 2025 des sorties dans la vallée du Gers, les pelouses sèches du Quercy, les prairies de la Prade et le marais de Montaris, afin de réaliser des inventaires. En-dehors de la saison des sorties, deux formations consacrées à l'identification des hyménoptères et hétéroptères ont été organisées, par des membres du groupe afin de permettre une montée en compétences de leurs pairs. Les travaux du GIMP font ensuite l'objet de publications ou de conférences. Ressource précieuse en données naturalistes pour le CEN Occitanie, les inventaires du GIMP contribuent également à l'élaboration des listes rouges régionales.



Sortie GIMP ©Jérôme Robin CEN Occitanie

479
ADHÉRENTS EN 2025 !

Parallèlement, le renouvellement des adhésions reste un enjeu structurant, avec un socle d'adhérents fidèles représentant environ la moitié des effectifs d'une année sur l'autre. Cette réalité souligne à la fois la solidité de l'engagement citoyen existant et la nécessité de poursuivre les efforts en matière de fidélisation et d'animation de la vie associative.

Au-delà des chiffres, cette progression traduit le renforcement de l'assise citoyenne du CEN Occitanie en cohérence avec les orientations du Plan stratégique décennal. Elle confirme également le rôle central de la vie associative dans l'ancrage territorial du CEN Occitanie et dans la mobilisation durable des acteurs et citoyens en faveur de la biodiversité.

Le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées (GCMP) a organisé une réunion annuelle le 1er mars 2025 dans les locaux de Toulouse. Cette journée a permis de présenter le fonctionnement du groupe aux nouveaux arrivants, d'aborder les actualités régionales et nationales et les thèmes importants de la vie du groupe (revue thématique du groupe Kawa Sorix, réseau SOS Chauves-souris, base de données chiros, etc.), de dresser le bilan de l'année précédente par département et d'envisager des actions pour l'année en cours.

Plusieurs activités bénévoles ont animé le groupe en 2025. Un atelier de fabrication d'active/passive recorder animé par Lionel Gaches s'est tenu à Toulouse les 15 mars et 27 avril 2025. Des prospections ciblées en tunnels ont été lancées en janvier 2025 par Lionel Gaches et Régis Gomès. Deux opérations de capture avec marquage par transpondage ont été réalisées dans deux cavités ariégeoises à Tourtouse et Moulis en août 2025, opération coordonnée par Thomas Cuypers. Une session de suivi de la population de Grande noctule (*Nyctalus lasiopterus*) dans le Lézou et la recherche de nouveaux boisements a été organisée en juillet 2025 par Lionel Gaches et Cathie Boléat. Un week-end bénévole dans le secteur de Saint-Antonin-Noble-Val (82) dans le cadre d'un ABC a été organisé par Thelma Nectoux les 18, 19 et 20 juillet 2025, comprenant des prospections en bâtiments et en cavités et deux sessions de capture.



*Atelier ultrasons
©Manon Tyssandier CEN Occitanie*

Le groupe de bénévoles Amis des Salines rassemble un collectif d'habitants du territoire de Villeneuve-lès-Maguelone (34) et ses alentours souhaitant s'engager à l'échelle locale pour la préservation de la biodiversité.

Pour ce faire, les adhérents bénévoles contribuent à des chantiers participatifs de ramassage de déchets, de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ou bien de reconstitution d'îlots de nidification pour les larolimicoles. Ils renforcent également leurs connaissances naturalistes en prenant part aux sorties et événements organisés sur les sites naturels protégés dont le CEN Occitanie est co-gestionnaire. Être bénévole Amis des Salines, c'est tout d'abord créer du lien avec l'équipe gestionnaire mais également avec d'autres habitants friands de connaissances et d'échanges sur la préservation du vivant et la compréhension des enjeux du territoire. Nouveaux et anciens bénévoles se retrouvent lors de temps conviviaux organisés par le CEN Occitanie en fin d'année et tous sont une aide très précieuse dans les mesures de gestion sur le terrain.



*Soirée adhérents Salines
©Malicia Besnard CEN Occitanie*

Bénévoles de Lozère

Les bénévoles de Lozère sont un groupe de bénévoles animé par l'équipe territoriale de Lozère. Les membres du groupe peuvent s'investir localement sur des chantiers de gestion écologique, des prospections naturalistes et autres sorties nature.



ACTIVITÉS NATURE

Sorties, conférences, chantiers participatifs, inventaires naturalistes, balades d'observation... environ soixante activités nature en 2025, qui ont permis aux amateurs et aux plus avertis de (re)découvrir les milieux naturels de leur région et la biodiversité qu'ils abritent.

Focus

SENSIBILISATION



Forum des métiers à Prades (66)
©CEN Occitanie

La médiathèque de Prades (66) et la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC) ont organisé en novembre la Quinzaine de la Biodiversité.

Dans ce cadre, le CEN Occitanie a participé au forum des métiers : les voies de l'écologie et de l'environnement. Ce forum était destiné aux élèves des collèges et lycées alentours, ainsi qu'aux jeunes non-scolarisés suivis par des éducateurs ou la Mission Locale Jeunes.

Plus de 220 jeunes se sont succédés sur les différents stands d'associations et autres structures de protection et gestion des milieux naturels. Une adaptation du jeu du « Qui est-ce ? », accompagnée de fiches explicatives, ont permis la découverte de la richesse des métiers du CEN Occitanie. Cette journée fut aussi l'occasion de faire connaître l'association et ses actions auprès des élèves et de leurs encadrants.

ZOOM Chantier

Sur le site de Pouciquot, le CEN Occitanie a organisé un chantier d'automne de restauration d'une prairie naturelle à Ramonville-Saint-Agne (31), site de compensation écologique lié au prolongement de la ligne du métro de Toulouse. Cette prairie humide, riche en biodiversité, nécessite un entretien régulier afin de limiter la fermeture du milieu et la prolifération d'espèces végétales exotiques envahissantes. Encadrés par l'équipe du CEN Occitanie, huit bénévoles ont participé à des travaux de fauche, d'exportation de végétaux, de coupe d'espèces végétales exotiques envahissantes et de nettoyage du cours d'eau traversant le site. Cette journée s'est déroulée dans une atmosphère conviviale et a permis aux bénévoles de contribuer concrètement aux missions du CEN Occitanie.



Bénévoles du chantier Pouciquot ©Chloé Rigal CEN Occitanie

ZOOM Santa CEN

Une opération « Santa CEN » de visibilité et de promotion des adhésions, fut entreprise par la vie associative, sur la fin d'année 2025. Plusieurs actions ont donc été menées : un calendrier de l'avent virtuel sur le compte Instagram @cenoccitanie, un concours pour faire gagner des livres éducatifs sur les espèces et milieux protégés par les Conservatoires d'espaces naturels et des stands d'emballage cadeau dans des enseignes de jeux de société et autres produits culturels. À l'approche des fêtes de fin d'année, ces actions ont permis de sensibiliser un public éloigné des interlocuteurs habituels et de collecter des dons.



Stand d'emballage cadeau ©Chloé Rigal CEN Occitanie



RAPPORT FINANCIER

SYNTHESE

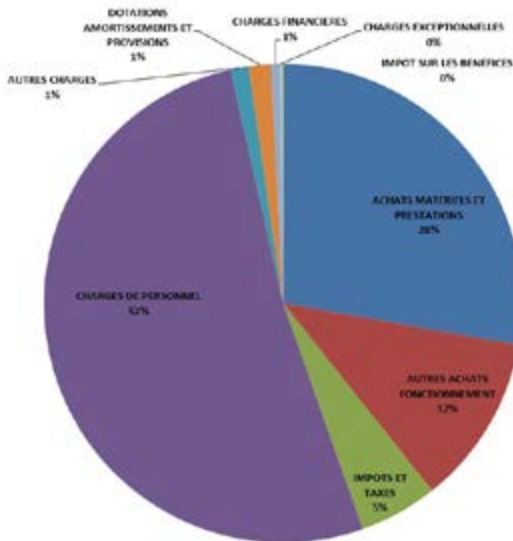
Le compte de résultat de l'exercice recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, dont le total des produits hors contributions volontaires valorisées est de 12 996 923 €. Il est en hausse de 1 % par rapport à 2024 (après retraitement selon le nouveau plan comptable appliqué en 2025). En neutralisant le fait exceptionnel de l'exercice 2024 de la prise de part au capital de la SCEA Biodiv'Paysanne, essentiellement par l'apport du matériel acquis à cet effet dans le programme LIFE (pour 424k€), l'activité a augmenté de 4%, essentiellement dû à l'augmentation de la masse salariale, des frais de fonctionnement associés (notamment locaux, véhicules, téléphonie, matériels...). Les prestations de service nécessaires à l'activité sont stables. Le résultat 2025 est excédentaire de 55 749 €.

Les contributions volontaires s'élèvent à 504 930 € (+21% / 2024) valorisant plus de 3 000 jours de bénévolat, reflétant la dynamique associative avec près de 300 jours de plus liés à la mobilisation des conservateurs bénévoles et l'augmentation du nombre de chantiers bénévoles, ainsi que 400 jours liés à un mécénat de compétence sur la vie associative.

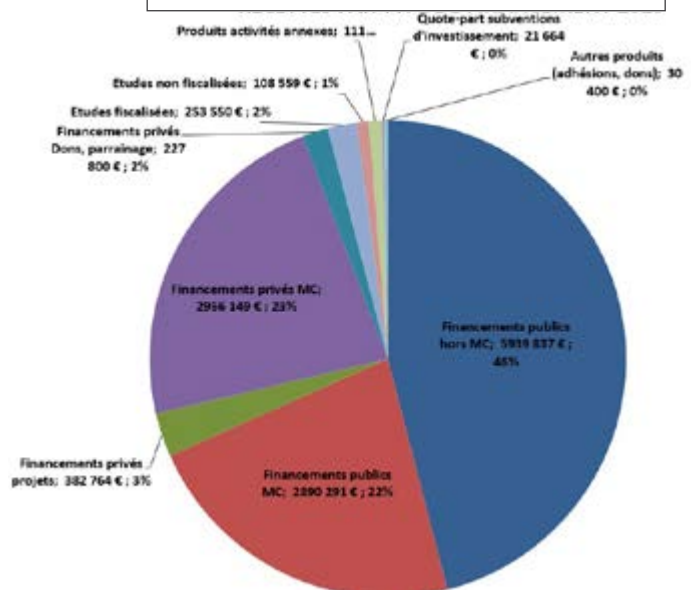
Le bilan au 31 décembre 2025, après répartition du résultat de l'exercice, présente un total de 65 833 688 €. Il augmente de 9 % par rapport à 2024, essentiellement dû à l'inscription de conventions pluriannuelles relatives à la gestion de sites de mesures compensatoires sur le long terme (pour 3,2M€) et de fonds d'investissement pour l'acquisition de terrains (pour 1,5M€).

Les fonds propres au 31/12/2025 sont de 6 866 743 €. Ils augmentent de 30% essentiellement dû à l'inscription d'apport en fonds associatif sans droit de reprise (tiers payeur aménageurs pour 265k€) et de subventions d'investissement (pour 1,2M€) pour l'acquisition de terrains.

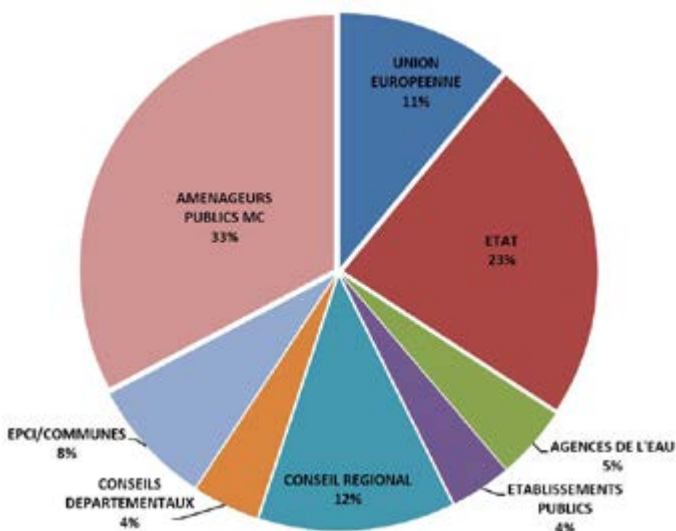
RÉPARTITION DES CHARGES : 12 941 175€



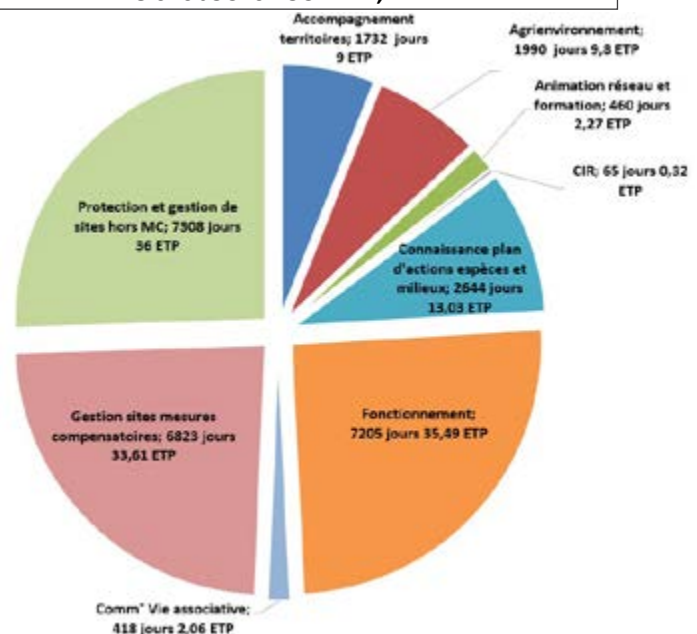
RECETTES PAR TYPE DE FINANCEMENT



FINANCEMENTS PUBLICS : 8 830 128€



**RÉPARTITION DES JOURS TRAVAILÉS PAR AXE D'ACTION
28 646 JOURS POUR 141,11 ETP**





NOTRE ACTION

EN 5 MISSIONS

Connaître



Coenagrion caerulescens
©Bastien Louboutin

Le CEN Occitanie contribue à l'acquisition et à la production de connaissances scientifiques sur la biodiversité. Les très nombreuses données acquises grâce à son expertise sur le terrain sont partagées pour identifier les enjeux prioritaires de conservation, rédiger des documents de gestion et améliorer la compréhension des écosystèmes.

Le CEN Occitanie intervient auprès des propriétaires fonciers dans le but d'assurer la préservation des espaces naturels à forts enjeux écologiques. Ainsi, il acquiert des sites ou mobilise différents outils juridiques qui lui permettent de gérer ces espaces : baux, conventions, etc. Le CEN Occitanie est aussi co-gestionnaire d'espaces naturels protégés, comme les Réserves naturelles ou des sites du Conservatoire du littoral. Ces sites font l'objet d'une réglementation spécifique et font partie des aires protégées dite de "protection forte" dans la Stratégie nationale pour les aires protégées 2030 (SNAP).

Protéger



Salines de Villeneuve
©Ludovic Foulc CEN Occitanie

Gérer



Chantier ©Annabelle Pons
CEN Occitanie

Le CEN Occitanie conçoit et met en œuvre des plans de gestion en fonction des enjeux écologiques identifiés sur chaque site. Il mène des actions de restauration, d'entretien, d'aménagement et/ou de veille du patrimoine naturel. Une connaissance fine des territoires, des acteurs, des histoires locales et des usages est ici essentielle pour garantir la pertinence et la durabilité de ces actions.

Le CEN Occitanie propose des activités et des chantiers nature à l'attention du grand public, pour faire découvrir le patrimoine exceptionnel des sites gérés. Il valorise également ses travaux et son expérience auprès de différents publics et des communautés scientifiques, à travers l'animation de réseaux d'acteurs, de la formation, ou des publications.

Valoriser



Animation RNR Gardon ©CEN Occitanie

Accompagner



TerrAES ©Ronan Dumoulin

Le CEN Occitanie accompagne les acteurs du territoire dans la transition écologique. Il participe aux travaux de différentes commissions institutionnelles, de concertation ou d'expertises. Il permet d'améliorer la prise en compte du patrimoine naturel dans les décisions d'aménagement et de gestion des ressources naturelles. Le CEN Occitanie s'appuie sur une gouvernance originale qui associe les parties prenantes dans la préservation des milieux naturels.

FOCUS

PROGRAMME OISEAUX MARINS

Le programme LARIMED, financé par l'OFB, les DREAL de PACA et d'Occitanie et qui s'intéressait au suivi des populations de larolimicoles coloniaux de la façade méditerranéenne française s'est achevé en 2025. Il était piloté par le CEN Occitanie. Ce suivi à long terme a permis de suivre les variations interannuelles de leurs effectifs nicheurs de manière spatialisée grâce à un protocole mis en œuvre depuis 2011 à l'échelle de la façade. Ce suivi a en particulier permis de constater le retour des populations de laridés fortement impactées par l'épisode de grippe aviaire : Mouette mélanocéphale (*Ichthyæetus melanocephalus*), Goéland railleur (*Chroicocephalus genei*) et Sterne caugek (*Thalasseus sandvicensis*). L'augmentation de la production en jeunes en est un signal particulièrement positif.

En parallèle de ce programme, les données produites ont alimenté le programme MIGRALION, lui aussi achevé en 2025, mais dont les données très riches permettent d'en savoir plus sur ces espèces. Une étude sur les stratégies de migration et d'hivernage de plusieurs laridés et limicoles a notamment été menée dans le cadre du stage de Master de David Houdenou en collaboration avec le CEFE – CNRS.

Le CEN Occitanie s'est également impliqué dans le programme Camargo, porté par l'ANSES, qui s'intéresse à la surveillance active de la grippe aviaire en Camargue. Dans ce cadre, des suivis de plusieurs colonies de goélands leucophées sont réalisés dans l'Hérault.

Enfin, un îlot et trois radeaux ont été déployés dans l'Aude en faveur de la reproduction des laridés dans le cadre des mesures compensatoires des fermes pilotes éoliennes flottantes du Golf du Lion.



Prélèvement de fèces dans un nid de Goéland leucophée
© Cyrien Chirossel CEN Occitanie

INVENTAIRE EN CONTINU DES ZNIEFF

Dans le cadre de l'inventaire continu des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), le CEN Occitanie, aux côtés des Conservatoires Botaniques Nationaux des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, est chargé par la DREAL Occitanie d'actualiser l'ensemble des bordereaux (fiches descriptives ZNIEFF) de la Région. Cette révision consiste à mettre à jour le contenu des bordereaux au regard des nouvelles données d'observation et des listes d'espèces déterminantes en Occitanie. Une fois révisés, ces bordereaux sont soumis à la validation du CSRPN, puis à la validation nationale du Muséum National d'Histoire Naturelle.

En 2025, 12 salariés de 8 antennes du CEN Occitanie différentes ont participé à l'actualisation de 78 bordereaux de ZNIEFF réparties sur 12 départements (+ 30% par rapport à 2024). Pour combler le manque de données dans certains territoires, 17 salariés du CEN Occitanie sont allés prospecter plus de 70 ZNIEFF, et plusieurs ont été inventoriées par des partenaires comme, cette année, la Fédération Aude Claire.

Beaucoup de groupes taxonomiques étaient ciblés lors de ces prospections : amphibiens, reptiles, oiseaux, odonates, orthoptères, lépidoptères, flore et bryophytes. Avec près de 2 000 ZNIEFF à actualiser sur la Région, cette révision et ces prospections se poursuivront en 2026 !

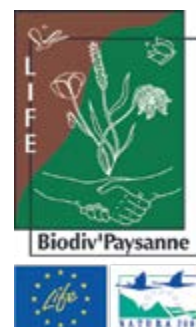
GRANDS PROGRAMMES



LIFE Biodiv'Paysanne

Inter LIFE ©Mathilde Cassé CEN Occitanie

Le LIFE Biodiv'Paysanne est un projet de préservation des espaces naturels, de la faune et de la flore locale de la région Occitanie. Il est coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, accompagné de 6 bénéficiaires associés, l'ANA-CEN Ariège, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, SOLAGRO, Terre de Liens Midi-Pyrénées et Terre de Liens Languedoc-Roussillon. Il est cofinancé par la Commission européenne, la Région Occitanie, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Ministère de la transition écologique (DREAL Occitanie). C'est un projet qui a débuté fin 2021 et qui se terminera en 2027.



En 2025, le LIFE Biodiv'Paysanne, c'est :

- 2 641 abonnés sur les réseaux sociaux ;
- Plus de 3 600 vues du site internet ;
- 4 newsletters envoyés à 295 inscrits ;
- La participation a de nombreux événements nationaux et internationaux : Participation au Salon des Maires (Paris) – Participation aux rencontres InterLIFE européennes (Italie) – Participation au Congrès des Conservatoires d'espaces naturels (Angers) ;
- La visite d'un représentant de la Commission européenne sur 3 jours ;
- L'impression et l'installation de 24 panneaux d'informations sur les fermes ;
- Le choix du réalisateur pour la réalisation du film documentaire du LIFE Biodiv'Paysanne ;
- La mise à jour du graphisme du site internet du projet (<https://life-biodivpaysanne.fr/>) ;
- Plus de 200 bulletins d'information annuels envoyés aux communes concernées par le projet en Occitanie ;
- La mise en place de nombreuses actions en faveur de la biodiversité sur les 60 fermes participantes au projet : achat de matériel afin de faciliter le travail des fermiers tout en préservant la biodiversité ; création d'infrastructures agroécologiques comme le creusement de mares, réalisation de gîtes à reptiles, réfection de murets ou encore plantation de haies ; la pose de clôtures pour les troupeaux ; etc.
- La mise en place de temps collectif sur les fermes, à destination d'agriculteurs, sur des thématiques bien ciblées et souhaitées (qualité du sol, pastoralisme, etc.) ;
- L'organisation de chantiers bénévoles sur les fermes, pour faire du lien avec les citoyens (plantations de haies, exportation de la fauche, etc.) ;
- 259 ha de sites naturels acquis, permettant de dépasser l'objectif de 250 ha ;
- 2 685 ha contractualisés (ORE, baux, conventions), permettant de dépasser l'objectif de 2 450 ha ;
- La signature, le 19 décembre 2025, de la première co-acquisition Terre de Liens / Conservatoire d'espaces naturels dans le Gard. Cette co-acquisition de 130 ha entre Terre de Liens Languedoc-Roussillon et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (23 ha pour le CEN Occitanie) permet de conforter l'activité pastorale de 3 éleveurs, et de participer à la préservation d'une plante protégée, la Gagée de Bohème (*Gagea bohemica*).
- La mise en œuvre d'actions de restauration et de gestion sur 92 sites du réseau de sites naturels du CEN Occitanie et 8 sites du réseau de sites de l'ANA-CEN Ariège : pelouses sèches, prairies humides, boisements rivulaires, prairies naturelles de fauche, tourbières, etc.
- La création d'une page internet dédiée à la SCEA Biodiv'Paysanne. Les différentes filières développées par la SCEA se structurent : travaux de génie écologique sur des sites bénéficiant d'un document de gestion (plusieurs chantiers effectués) ; vente de foins issus de prairies naturelles (fourrage pour animaux, paillage pour maraîchage urbain, bottes pour des événements...) ; collecte de semences prairiales en mélange (accompagnée par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées, la SCEA affine ses itinéraires techniques et capitalise son expérience afin d'élaborer en 2026 un guide technique) ; valorisation d'animaux de trait (3 pouliches et un âne).

Organisation des InterLIFE 2025 et rédaction d'un courrier de défense du programme LIFE

Pendant trois jours, 70 participants impliqués dans 25 projets LIFE francophones ont été accueillis par le CEN Occitanie à Carla-Bayle en Ariège pour échanger sur des thématiques d'agriculture et de biodiversité et plus généralement autour du programme européen LIFE. La Commission européenne était également présente.



De nombreux ateliers et plénières ont été organisés sur des thématiques bien ciblées (aspects financiers, mise en réseau, plaidoyers, présentation du diagnostic croisé mis en œuvre sur les 60 fermes avec le témoignage de Vivienne SCHNORF du Domaine de Ribonnet, comment mieux communiquer, etc.), ainsi qu'une sortie terrain sur la SCEA Biodiv'Paysanne.

Cela a également été l'occasion de discuter de l'avenir du programme LIFE, et de profiter de la présence des projets pour signer tous ensemble, avec l'impulsion de la FCEN, une lettre de soutien à cet outil financier ! En effet, publié en juillet dernier, la proposition de budget de la Commission européenne relègue les enjeux environnementaux au second plan ; avec pour symbole la disparition du programme LIFE. L'objectif de ce courrier ? Alerter le gouvernement sur la disparition de ce programme de financement, qui a pourtant permis, depuis plus de 30 ans, à cofinancer en France 330 projets à hauteur de 430 M€.

Ce courrier a été porté au Premier Ministre lors de la « question orale sans débat » début 2026. C'est la ministre déléguée à la Mer et à la Pêche, Catherine Chabaud, qui a apporté une réponse. Malheureusement, la réponse apportée n'indique pas une prise de position forte de la part du gouvernement, et reprend largement les éléments présentés par la Commission européenne.

Photo ci-contre : Inter LIFE ©Mathide Cassé CEN Occitanie



Photo de groupe au Portugal © CEN Occitanie

Une année riche en travaux et en réalisations pour le projet Interreg Sudoe FLoRE !



En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie a poursuivi activement la mise en œuvre du projet européen Sudoe FLoRE. Deux nouveaux sites ont été restaurés :

- Une ancienne parcelle céréalière sur l'espace naturel sensible de Méjannes-le-Clap (Gard) ;
- Une friche viticole sur le Domaine départemental de Restinclières à Prades-le-Lez (Hérault).

Ces deux opérations de restauration écologique ont nécessité la récolte préalable de graines sauvages locales, réalisée à la butineuse ou à la moissonneuse-batteuse sur des pelouses méditerranéennes et prairies naturelles voisines. Les semis ont ensuite été réalisés soit mécaniquement, soit à la volée grâce à la mobilisation de bénévoles dans le cadre d'un chantier participatif.

Parallèlement, les suivis floristiques menés sur les deux sites pilotes ensemencés en 2024 montrent des résultats encourageants, avec une dynamique progressive d'installation des espèces semées. L'année a également été marquée par une forte mobilisation auprès des acteurs de la filière grâce à la participation à plusieurs journées techniques : démonstrations de récolte, « fresque du Végétal Local » avec les multiplicateurs et prescripteurs,...

Le projet a également contribué à une séquence du futur MOOC « Solutions fondées sur la nature » coordonné par l'OFB dans le cadre du Life Artisan ; et co-organisé un webinaire transnational sur l'usage des végétaux locaux en France, en Espagne et au Portugal. Enfin, un voyage d'étude au Portugal a réuni l'ensemble des partenaires du projet, permettant des échanges techniques approfondis et constructifs, renforçant ainsi le partage et la coopération au sein du réseau FLoRE.



Stratégies régionales

Cisticole des joncs ©Xavier Rufray



Stratégie régionale relative aux espèces exotiques envahissantes animales (EEE Faune) d'Occitanie

La liste scientifique régionale catégorisée des espèces exotiques d'Occitanie a été mise à jour cette année et validée par le CSRPN !

Le CEN Occitanie a contribué au rapportage européen de 2025 sur l'inventaire des actions de gestion menées sur les EEE.

Les actions de gestion sur le Xénope lisse (*Xenopus laevis*) continuent sur les bassins de rétention de Toulouse et le CEN Occitanie continue les prospections pour suivre l'évolution de la répartition de l'espèce et assurer le suivi des actions menées. Le retour d'expérience de la vidange du bassin du centre spatial de Toulouse a été présenté lors d'un webinaire dédié, au 52e congrès de la Société herpétologique de France ainsi qu'aux premières Journées d'échanges techniques francophones sur les EEE.

La première formation sur les invasions biologiques en milieu aquatique (reconnaître les EEE et bonnes pratiques) à destination des collectivités a été réalisée auprès des services Espaces Verts et Cycle de l'Eau de Toulouse Métropole, et de la Direction de l'environnement de la Ville de Toulouse.

La 4e conférence interrégionale sur le Crabe bleu (*Callinectes sapidus*) a été organisée en Occitanie cette année, l'occasion d'échanger entre acteurs de la gestion des territoires littoraux (côtiers, lagunes), de la recherche, de la pêche, de la sensibilisation citoyenne et les institutionnels, à l'échelle de la façade méditerranéenne.

Le lien entre gestionnaires et chercheurs est maintenu à travers plusieurs projets (EPTONEX, sur les interactions ragondins-humains et les risques de transmission de la leptospirose ; DENIM sur la prédiction du caractère envahissant d'espèces non indigènes marines, etc.).



Xenopus laevis (à gauche) et *Procambarus clarkii* (à droite)
@Iris Lang CEN Occitanie

Le Programme régional d'actions en faveur des mares d'Occitanie (PRAM Occitanie)



La base de données des mares en Occitanie comporte désormais plus de 26 849 mares dont 225 ont été caractérisées, soit par les outils ODK (206 mares), soit directement via la création de fiches de caractérisation sur l'application web (19 mares). Il est prévu de communiquer largement auprès du grand public pour favoriser la saisie dans la base dès 2026, et d'améliorer les fonctionnalités de l'application, notamment pour les porteurs de projets (gestionnaires, collectivités, etc.).



N'hésitez pas à contribuer avec vos observations !

Suite aux réunions territoriales qui se sont déroulées à travers la région, regroupant près de 160 participants, une FAQ reprenant les questions les plus fréquentes (sur les outils du PRAM ou bien des questions plus techniques) a été produite et diffusée sur le site internet du PRAM : <https://www.pram-occitanie.fr/FAQ>.

L'outil de priorisation pour la restauration de mares à une échelle locale a été finalisé en lien avec la FRC Occitanie, et testé sur deux territoires avec succès (Larzac – 34 et Minervois – 11).

Concernant la restauration et la création de mares, les suivis (amphibiens, odonates et flore/habitat) continuent sur les sites qui feront l'objet de travaux et les chantiers se sont poursuivis cette année. Ce sont désormais 1 mare restaurée et 4 mares créées !

Le CEN Occitanie mène par ailleurs de nombreuses actions sur les mares via la mise en œuvre des plans de gestion de ses sites, d'autres programmes opérationnels ou de recherche, via les chantiers participatifs (Chantiers d'Automne) ou encore des activités dans le cadre de Fréquence Grenouille ou d'autres sorties nature par exemple.

Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Paysage littoral d'Occitanie ©PRLM

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA, en partenariat avec le CEN Occitanie et l'Office de L'Environnement de la Corse (OEC), pour une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de la Méditerranée et une gestion durable de ces espaces. Les pôles-relais bénéficient d'un label national de reconnaissance de leur action. Voici quelques opérations menées en 2025.



Animation du Plan d'action régional de lutte contre le Crabe bleu

Engagé en Occitanie depuis 2022 auprès de la DREAL et de l'OFB, le Pôle-relais lagunes a poursuivi sa mission de coordination des actions portant sur le Crabe bleu (*Callinectes sapidus*). En 2025, il a organisé la 4e conférence interrégionale Crabe bleu en Occitanie, les 6 et 7 novembre à Mauguio et Palavas les flots (34), réunissant près de 140 personnes.



Conférence sur le Crabe bleu @PRLM



Toutes les actions menées en synergie avec les acteurs de la pêche, de la protection des lagunes et les chercheurs, sont intégrées ici : voir QR code ci-contre.

Le CEN Occitanie centralise et publie les données de pêche et d'observation du Crabe bleu pour les régions Occitanie et PACA grâce aux applications open source ODK et Lizmap Crabe bleu.

Appui aux politiques publiques sur le lien terre-mer

En 2025, le Pôle-relais lagunes a mené une enquête sur l'intégration de l'enjeu piscicole aux ouvrages hydrauliques auprès d'une vingtaine de structures gestionnaires de lagunes et de marais périphériques dans le cadre du Life Biodiv'France. D'autre part, un stage du Master 2 (SILAT) a permis de développer un modèle de base de données et un outil de visualisation cartographique (Lizmap) pour aider au diagnostic des marais littoraux par rapport à la qualité de l'accueil piscicole et à la continuité écologique entre les ouvrages et les unités hydrauliques. Sur ce sujet, le Pôle a également organisé pour les structures de gestion un webinaire en juin 2025 et une journée d'échanges en octobre 2025.



Photo aérienne @PRLM

Communication sur les zones humides et sensibilisation des publics

Le Pôle met à disposition des acteurs des zones humides littorales des connaissances techniques et scientifiques à la fois sur son site web et dans sa base de données bibliographiques (8 092 notices). Celles-ci sont relayées par l'édition de 5 newsletters, au travers des réseaux sociaux et d'une chaîne Youtube.

Il est également coordinateur de la Journée mondiale des zones humides (JMZH) en Méditerranée qui a attiré plus de 7400 visiteurs en 2025 sur 164 activités.





Paysage de forêt d'Occitanie ©CEN Occitanie

Acquisition

Dans le cadre du programme SYLVAE, visant l'acquisition de parcelles de forêts qui seront laissées en libre évolution dans un objectif de préservation sur le long terme, près de 850 ha sont aujourd'hui préservés fin 2025 dans la région Occitanie.



Sailfort (66) @Romain Bouteloup CEN Occitanie

Fin octobre 2025, près d'une cinquantaine de parcelles ont été achetées par le CEN Occitanie au cœur du massif des Albères (66) pour un total de plus de 289 hectares, représentant un ensemble remarquable composé de vieilles forêts méditerranéennes, pelouses sèches, zones humides temporaires et falaises abritant des espèces emblématiques telles que le Lézard ocellé (*Timon lepidus*), l'Émyde lépreuse (*Mauremys leprosa*), le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) ou encore la Pivoine à petits fruits (*Paeonia officinalis*). C'est grâce à la participation financière de plusieurs acteurs privés, Planet Earth Now, Clamor Terrae et la Fondation Yves Rocher que cette opération d'ampleur a pu voir le jour.

Gestion

Dans le cadre d'une première expérience de mécénat avec la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon encadrée par le programme TREFLE de la BPCE, le CEN Occitanie a obtenu les financements pour engager les premiers travaux de gestion (élimination des pins allochtones) visant à protéger des peuplements de Pin de Salzmann, écosystème considéré «en Danger» sur la liste rouge UICN des forêts méditerranéennes, au sein de notre propriété dans le Gard.

Formation

Première session de formation autour de la gestion durable des forêts et du dialogue multi-acteurs, co-construite avec l'ONF, le CNPF, RNF et le CEN Occitanie. L'objectif ? Permettre de croiser les regards d'acteurs forestiers de différents horizons, et de monter en compétences, sur la gestion des peuplements (acquisition d'un socle de compréhension commun du fonctionnement des écosystèmes, meilleure connaissance des contextes de travail et des approches des différents intervenants en forêt) afin de limiter des conflits ou difficultés à travailler ensemble.



Formation Forêts @CEN Occitanie

Publication

Avec le Centre National de la Propriété Forestière Occitanie, l'INRAE Dynafor, et l'appui des partenaires Nature en Occitanie, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et l'École d'Ingénieurs de Purpan, le CEN Occitanie a publié cette année le guide « Des vieilles forêts aux arbres-habitats, pourquoi et comment intégrer les enjeux de maturité dans la gestion des forêts ».



Disponible en téléchargement :



Recherche

Le séminaire de restitution des résultats du projet OCCIGEN s'est tenu les 17 et 18 juin 2025 à Castelnau de Montmiral dans le Tarn, avec les interventions du CEN Occitanie autour des enjeux de la prise en compte de la maturité dans les forêts gérées, des actions de conservation possible à mettre en place.

Plus d'infos ci-contre :





Aigle de Bonelli



Aigle de Bonelli ©Jacques Dalmau

2025 aura vu un palier symbolique franchi avec 51 couples d'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*) au sein de la population nicheuse française ! Les récents travaux de recherche mettent en évidence que la capacité d'accueil du milieu n'est pas atteinte et que l'accroissement de la population devrait poursuivre sa progression. Cette progression s'accompagne d'une expansion spatiale ; de nouveaux habitats de reproduction sont utilisés par l'espèce, avec près de 10% de la population qui niche maintenant dans les arbres.

2025 a aussi été l'année de l'évaluation du 3ème PNA en faveur de l'espèce, évaluation approuvée par le CNPN en juillet 2025. L'équipe du PNA se consacrera à la rédaction d'un nouveau PNA en 2026.



Rencontre ©Jérémy Demay CEN Occitanie

Chabots méditerranéens

Un PNA sur les poissons ? C'est ce à quoi s'est engagé le CEN Occitanie aux côtés du Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) et de la DREAL Occitanie cette année. En effet, il existe deux espèces de chabots endémiques sur ce territoire, le Chabot du Lez (*Cottus petiti*) et Chabot de l'Hérault (*Cottus rondeleti*), qui sont autant d'enjeux prioritaires à préserver.

Suite à la validation de principe du CNPN, la rédaction a attaqué cette année avec l'appui du bureau d'étude Aquascop et d'un comité de rédaction bien motivé. Rendez-vous en 2026 pour le lancement de ce nouveau PNA en Occitanie !

Les Plans d'Actions

Murin de Daubenton, *Myotis daubentonii* ©Sophie Bareille CEN Occitanie

Desman des Pyrénées



En 2025 les prospections sur les sites sentinelles des 6 départements accueillant le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*) ont continué. 2 partenariats ont été officialisés avec des maîtres-chiens pour tester et comparer les méthodes de détection humaines et canines lors de la recherche de fèces. Léo Henry et la MIFENEC ont accompagné des sorties terrain et démontré l'efficacité de la détection canine, complémentaire à la prospection humaine et qui sera affinée dans les années à venir.

Enfin, le réseau d'experts des pays qui composent son aire de répartition (France, Espagne, Portugal et Andorre) s'est réuni pour la 1e fois à Madrid en 2025. En parallèle, le projet LIFE « Save the Desman » a été déposé à la Commission européenne pour une réponse attendue début 2026. Ces échanges permettent de renforcer les liens entre experts, comme à l'été 2025 avec une étude pour analyser les liens génétiques entre les populations d'Andorre et de l'Ariège. Record absolu de 9 individus capturés sur un même tronçon d'une rivière ariégeoise !



en faveur d'espèces menacées

Odonates & papillons de jour



C.briseis ©Baptiste Charlot CEN Occitanie

2025 a permis les prospections et suivis d'espèces méconnues, comme la Cordulie arctique (*Somatochlora arctica*) ou l'Azuré du Baguenaudier (*Glaucopsyche iolas*), la participation à des groupes de travail nationaux sur plusieurs espèces et la diffusion d'un outil cartographique sur les odonates protégés de grands cours d'eau.

Aussi, une procédure de délégation des autorisations de capture espèces protégées aux partenaires régionaux a été mise en place, tout comme l'accompagnement de la Région pour une meilleure prise en compte des espèces d'intérêt communautaire sur les sites Natura 2000.

Enfin, des actions de formation et d'information sur les odonates et les rhopalocères ont été menées.

Emyde lépreuse

L'actualité est marquée en 2025 par la découverte d'une importante population d'Emyde lépreuse (*Mauremys leprosa*) sur le fleuve de la Têt, dans les Pyrénées-Orientales. Le programme accompagne le Syndicat de rivière du Bassin versant de la Têt (SMBVT) dans un projet de restauration du matelas sédimentaire. La présence de l'espèce sur la Têt était déjà connue, mais n'avait jusqu'alors jamais été signalée dans ce secteur avec des noyaux aussi importants. Près de 50 individus, d'âges très hétérogènes, ont été capturés.

En routine, le programme continue d'accompagner les services de l'Etat et différentes collectivités dans la prise en compte de la conservation de l'espèce. Une étude de faisabilité pour la mise en place de projets de colonisation assistée de l'Emyde lépreuse dans son aire de répartition historique a été engagée, notamment grâce au financement de l'AERMC.

Cistude d'Europe



Rencontre PRA ©Ludovic Cases Symbo

En lien avec le PNA et à l'image de ce qui a été fait pour d'autres régions, le programme a travaillé avec le bureau d'étude ADENEKO pour produire une carte de sensibilité de l'espèce à l'échelle Occitanie. Ce document devrait être mis à disposition des service instructeurs courant 2026.

Aussi, une journée de formation sur la capture et la manipulation des Cistudes d'Europe (*Emys orbicularis*) a été organisée pour les acteurs du réseau régional afin de partager les bonnes pratiques réglementaires et éthiques.

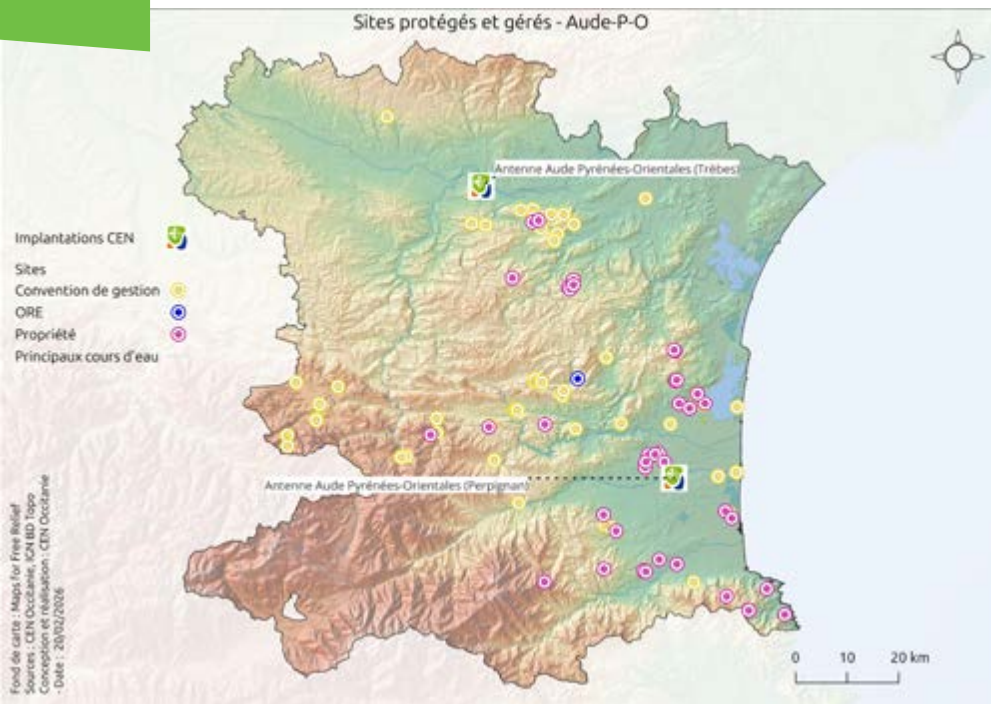
Chiroptères



Eglise de Vier Bordes (65) ©CEN Occitanie

En 2025 le CEN Occitanie a dispensé des formations sur les chiroptères et les ouvrages d'art auprès des instructeurs de la DREAL Occitanie et des agents techniques SNCF Réseau. Ces formations visaient à sensibiliser sur la prise en compte des chiroptères, sur les mesures ERCA et les mesures de suivis adaptés, ainsi qu'à partager des retours d'expériences sur l'efficacité de ces mesures. Le CEN Occitanie a également animé une conférence « Médiation Chauves-souris » afin d'informer sur les éléments de réponses à apporter lors des cas de médiation les plus courants. Parallèlement, 9 conventions ont été signées pour la protection de gîtes importants avec SNCF Réseau, les communes de Gèdres(65), Préchac (65) et Esclauzels (46), l'Eglise de Vier-Bordes (Bordes - 65), le Parc National des Pyrénées et un particulier (Le Fousseret - 31). Ces contrats permettent de protéger des espèces comme le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), le Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) ou encore le Minoptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*).

Aude Pyrénées-Orientales



Acquisitions :

- Aude 338 ha
 - √ La Bastide-en-Val, Mayronnes : 283,8 ha, pelouses et forêts
 - √ Feuilla : 50,8 ha, pelouses, garrigues
 - √ Talairan : 3,5 ha pelouses, garrigues
- Pyrénées-Orientales 361 ha
 - √ Banyuls-sur-Mer : 289,4 ha, gazons amphibies, pelouses, maquis, landes, forêts
 - √ Saint-Cyprien : 3 ha, prairie humide
 - √ Latour de France : 3,6 ha
 - √ Le Boulou : 15,9 ha, maquis, subéraie
 - √ Opoul : 30,7 ha vignes, friches
 - √ Baixas : 1,3 ha, friches
 - √ Saint-Hippolyte : 1 ha, friches
 - √ Salses-le-Château : 11,9 ha, friches
 - √ Saint-Paul-de-Fenouillet : 3,5 ha, friches

Donation :

- Pyrénées-Orientales
- √ Oms : 1 ha de maquis

Conventionnements :

- Aude : 2 655,8 ha
 - √ Cucugnan : 689,8 ha en convention de 20 ans
 - √ Duilhac-sous-Peyrepertuse : 1 956 ha en convention de 20 ans

Focus

DAMIER DE GODART



Protégé en France, le Damier de Godart (*Euphydryas desfontainii*) est localisé dans les Fenouillèdes (Pyrénées-Orientales et Aude) avec 5 stations historiques dont 2 éteintes. 4 stations sont actuellement connues et il a été évalué « en danger critique d'extinction ». Depuis 2022, le Groupe Ornithologique du Roussillon et le CEN Occitanie mènent un programme de conservation financé par l'Etat et les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Il comprend des études et suivis, la sécurisation foncière des sites, des actions de gestion, de sensibilisation et de formation sur les communes de Fosse, Puilaurens et Salvezines.

z o o M Démolition & partenariat éleveurs

A Saint-Cyprien, 10 ha de prairies humides ont été achetés avec réalisation de travaux de démolition de bâtiments, arrêt du surpâturage par des chevaux et mise en exploitation (fauche) par des éleveurs pour la production de foin.



Photos ci-dessus de gauche à droite : *Euphydryas desfontainii* ©Alexis Rondeau CEN Occitanie
2023 surpâturage par les chevaux / 2025, après 2 ans de fauche et sans pâturage des chevaux ©Romain Bouteloup CEN Occitanie

Actions phares de l'année

CONNAÎTRE

Le projet d'Atlas de Biodiversité interCommunale porté par la Communauté de communes des Aspres (66) a débuté en 2025 et concerne 19 communes. Le CEN Occitanie participe à l'amélioration des connaissances pour la flore et les orthoptères et accompagnera les collectivités pour la prise en compte de la biodiversité dans leurs différents projets.

PROTÉGER

Dans l'Aude, le CEN Occitanie travaille avec la Fédération Aude Claire sur 2 projets de création de Réserves naturelles nationales : le projet de Réserve de La Fajolle, porté par la Commune sur 750 ha et celui de Counozouls, porté par le Syndicat Forestier de Counozouls sur 2 400 ha.

GÉRER

Le CEN Occitanie gère un site à Sainte-Marie-la-Mer (66) pour la compensation des travaux du « Chenal vert » portée par le Syndicat mixte du bassin versant de la Têt. En 2025, le CEN Occitanie a réalisé d'importants travaux de restauration comprenant notamment de la dépollution (désamiantage, évacuation de déchets) et de la gestion d'espèces exotiques envahissantes.

VALORISER

À Duilhac-sous-Peyrepertuse, une animation s'est tenue le 21 mai dans le cadre de la Fête de la Nature. 15 participants ont découvert la biodiversité des terrasses du Château de Peyrepertuse, où se tient chaque hiver un chantier bénévole de réouverture. Les différents enjeux agropastoraux et patrimoniaux ont été présentés à cette occasion.

ACCOMPAGNER

Dans les Pyrénées-Orientales, les communes de Elne, Bolquère et Sansa ont été lauréates de l'appel à projet « restaurons les zones humides » financé par le Département. Dans ce cadre, le CEN Occitanie accompagne ces trois communes pour réaliser leurs projets : définition du projet, modalités de réalisation des travaux de restauration et de suivi.

Cette année aura été l'année de...

L'ACQUISITION DE PLUS DE 280 HA SUR LE PLATEAU DE LACAMP DANS L'AUDE

En 2025, le CEN Occitanie a fait l'acquisition d'une propriété de 283 ha sur le plateau de Lacamp dans l'Aude grâce à un financement Fonds Vert (Etat). Ce site se trouve à l'extrémité nord des Hautes Corbières occidentales, au sud du massif de l'Alaric, sur les communes de Taurize, Lairière, Mayronnes, Labastide-en-Val et Villetritouls. Ce plateau, situé entre 600 et 700 m d'altitude, surplombe le Val-de-Dagne.

Cette acquisition majeure pour le CEN Occitanie va permettre de protéger et gérer un ensemble de prairies et pelouses sèches pâturées, parsemées de nombreux arbres isolés et de haies. Le site est également composé de forêts de Chêne vert, Chêne pubescent et de Hêtre. Une importante population de Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) est déjà connue sur ce site. On peut noter également la présence de la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*), la Magicienne dentelée (*Saga pedo*) et du Chat forestier d'Europe (*Felis silvestris silvestris*). Des inventaires complémentaires vont être menés durant les prochaines années dans le cadre de l'élaboration du Plan de gestion.

La protection de ce site permet également de conforter un élevage bovins allaitant, en plein air intégral, extensif, en agriculture biologique qui mène une gestion pastorale exemplaire depuis 25 ans.



Plateau de Lacamp ©Clémentine Plassart CEN Occitanie

Aveyron



Acquisitions :

v 14 hectares - Landes, jeunes boisements, prairies mésophiles et hygrophiles et d'une mare - Drulhes

Focus

GRIMALDIE RUPESTRE



La Grimaldie rupestre (*Mannia triandra*) est une hépatique à thalle que l'on retrouve sur les roches calcaires et dolomitiques, dans les fissures, anfractuosités, voire pelouses ouvertes. En France, elle est rare puisqu'elle n'est connue que de quelques dizaines de localités du sud-est du pays et est inscrite dans la « Directive Habitats » européenne. Une étude a été menée en 2025 sur les sites Natura 2000 des Grands Causses, permettant d'améliorer les connaissances sur la répartition et l'écologie de l'espèce, ainsi que révéler que les populations des Grands Causses ont probablement une importance nationale.

zoom

Mare de la Borie Haute

Sur la Ferme de la Borie Haute, l'équipe travaux a creusé une mare de 30m². Un habitat humide favorable à de nombreux groupes faunistiques, en particulier les amphibiens et les odonates, tout en contribuant à la diversification des milieux.



Actions phares de l'année

CONNAÎTRE

Le PNR de l'Aubrac a sollicité le CEN Occitanie afin de réaliser un état des lieux naturalistes et une étude hydrologique sur une parcelle de zones humides gérée par l'ONF. Ces inventaires ont permis de répertorier 133 espèces de flore et 116 de faune.

PROTÉGER

Afin de protéger l'Orchis de Provence (*Orchis provincialis*) sur la ferme de Salelles-Rieucros dans le sud de l'Aveyron, quelques mètres carrés d'une pâture ont été mis en défens par l'agriculteur. Cette zone a ensuite été fauchée à la main et la matière a été exportée lors d'un chantier participatif.

GÉRER

Sur la Serre de la Gasse, dans les contreforts de l'Aubrac, des travaux de réouverture de landes à callune ont été réalisés par l'équipe travaux du CEN Occitanie qui ont coupés de nombreux pins afin de restaurer un habitat favorable aux busards.

VALORISER

En 2025, le CEN Occitanie a participé, en tant que jury, au concours prairies fleuries organisé par le PNR Aubrac. Le thème de cette année était centré sur les prairies à Narcisse des poètes. Un bon moyen de mettre en avant des pratiques agricoles extensives trouvant l'équilibre entre production agricole et biodiversité riche.

ACCOMPAGNER

Depuis 2022, le CEN accompagne l'association Nant en Transition Causses et Vallées dans un projet de restauration du cours d'eau du Durzon. En 2025, plusieurs propriétaires ont été rencontrés et les premiers inventaires naturalistes ont été réalisés.



Cette année aura été l'année de...

LA CONCRETISATION D' ACTIONS DE TERRAIN GRÂCE A LA DYNAMIQUE COLLECTIVE

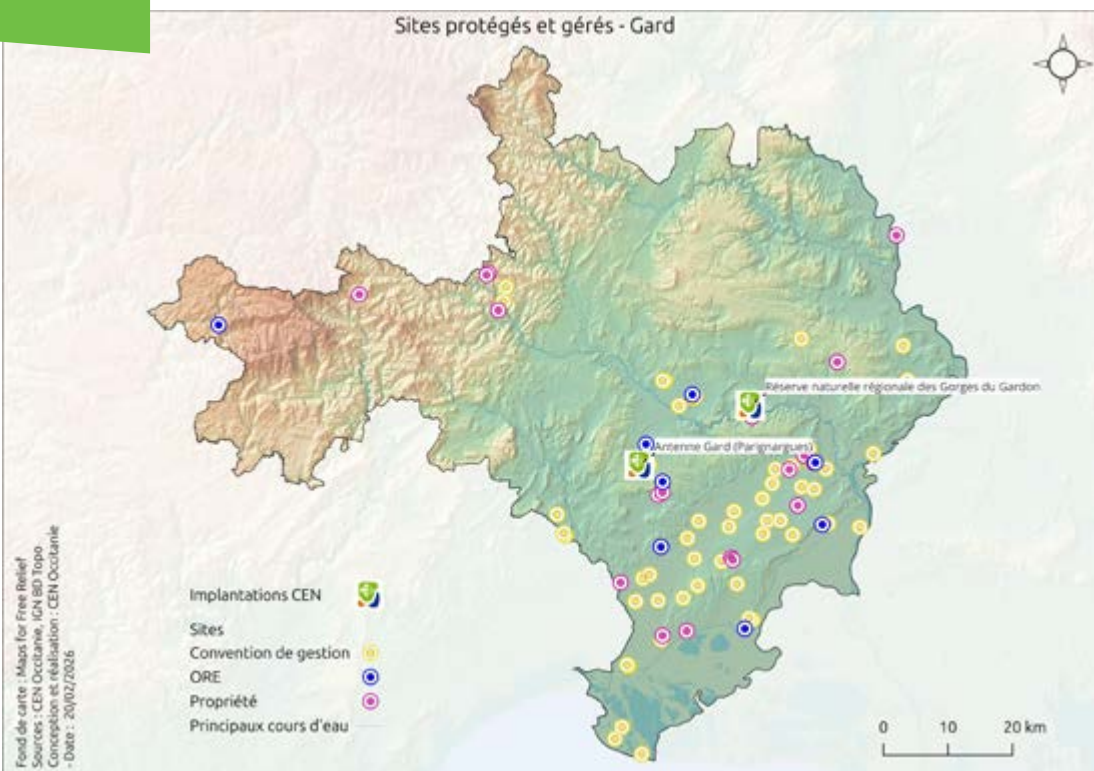
Depuis 2021, une convention de partenariat tripartite entre la commune de Centrès, l'EPAGE Viaur et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie permet de mener des actions de préservation en faveur d'habitats patrimoniaux relictuels au milieu du Ségala. Des parcelles sectionales comportent notamment une prairie humide à Molinie et une lande à Ajonc nain (*Ulex minor*) et Callune (*Calluna vulgaris*), qui abritent chacun une espèce représentant un enjeu exceptionnel pour le département : la Lobélie brûlante (*Lobelia urens*) et le Criquet des Ajoncs (*Chorthippus armoricanus*). Ces milieux ont été progressivement délaissés par l'activité agricole et se retrouvaient en voie de fermeture, menaçant de disparaître et leurs espèces inféodées avec. Après la réalisation d'un état des lieux du site et l'élaboration d'un plan de gestion, des travaux de restauration de ces milieux ont été réalisés depuis 2 ans conjointement avec l'EPAGE Viaur.

En 2025, un éleveur voisin a ainsi pu pâturer à nouveau une partie de ces espaces réouverts et l'entretien de la végétation par le CEN Occitanie continue. Un test d'étrépage de la prairie à Molinie vieillissante a également été fait et a permis de voir réapparaître, dès le printemps suivant, une plante protégée en ex Midi-Pyrénées, la Scirpe à tige multiple (*Eleocharis multicaulis*). Cette espèce rare sur le Ségala avait presque disparu du site, seuls quelques pieds subsistaient dans des ornières. Voir photo ci-contre.

En parallèle, un Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABiC) mis également en place avec l'EPAGE Viaur sur l'ensemble de la communauté de communes Pays Ségali Communauté, a permis de confirmer la seule autre station connue en Aveyron de Lobélie brûlante sur la commune voisine, qui n'avait pas été revue depuis plus d'une dizaine d'années. Des prospections ciblées sur les orthoptères ont aussi permis de découvrir la deuxième station du Criquet des Ajoncs pour l'Aveyron sur la même commune.

Ces projets constituent un parfait exemple de collaboration entre différents acteurs permettant de réaliser des actions plus efficaces et durables pour la préservation la biodiversité du territoire.

Gard



Acquisitions :

- v 15ha 03 - Pinède à Pin de Saltzman - Mialet
- v 24ha 37 - Landes d'altitude – Les Plantiers

Bail emphytéotique de 30 ans

- v 2ha 37 - Pelouses sèches – Sainte Anastasie

ORE

- v 1ha08 - Pelouses sèches, sur 30 ans - Garrigues Ste Eulalie
- v 73ha47 - Landes d'altitude, sur 99 ans - Les Plantiers

Convention de gestion

- v 12ha 36 - Pelouses sèches, sur 10 ans - Bourdic
- v 00ha 31 – Pelouses sèches, sur 5 ans - Bourdic
- v 00ha 86 - Pelouses sèches, sur 5 ans - Bourdic
- v 00ha 92 - Lavognes, sur 15 ans - Blandas
- v 335ha 25 - Prairies, sur 5 ans - En Costières

Focus

TRITON CRÊTÉ



Commandité par l'ABCèze, le CEN Occitanie a été chargé de la rédaction du Plan de gestion pour la zone humide de la Bastide d'Engras. Les inventaires amphibiens ont permis de découvrir, en plus du cortège d'amphibiens communs, des tritons crêtés : plusieurs adultes et un certain nombre de larves. Cette espèce représente un fort enjeu pour ce site, étant à l'extrémité sud de l'aire de répartition ainsi qu'à l'échelle départementale. Les populations gardoises restent peu nombreuses et isolées. Le CEN Occitanie souhaite suivre cette population dans les années à venir et assurer sa conservation sur le site.

Photo ci-dessus : Triturus cristatus mâle ©Thomas Gendre
Photo ci-contre : Haie avant & après travaux ©CEN Occitanie

z o o m De nouvelles haies à Saint-Gilles

Afin de remplacer des arbres morts, une haie a été plantée dans l'enceinte de la station d'épuration de Saint-Gilles. Multi-strates et avec 26 espèces de végétaux locaux différentes, elle offrira un corridor écologique sur plus de 500 ml.



Actions phares de l'année

LES LANDES DE L'ESPINAS

Le 19 décembre 2025, le CEN Occitanie est devenu propriétaire de 24 ha sur la commune des Plantiers. Cette acquisition s'inscrit dans un projet plus global, avec une acquisition de parcelles voisines par Terre de Liens ainsi que par un éleveur ovin en cours d'installation. Sur ces dernières parcelles, le CEN Occitanie a signé une ORE avec la SAFER, qui a vendu ses parcelles à Terre de Liens et à l'éleveur ovin (73,5 ha). Une seconde ORE est signée début 2026 sur les parcelles vendues à Terre de Liens par un propriétaire privé (25,5 ha). L'acquisition par Terre de Liens permet de pérenniser l'activité d'élevage. L'acquisition CEN Occitanie, les ORE, le partenariat avec Terre de Liens et les éleveurs, permettent de travailler sur un projet ambitieux de préservation sur une superficie de 123 ha ! La Commune n'est à ce jour pas directement partie prenante de l'opération mais soutient d'ores et déjà le projet, avec la construction d'une bergerie communale.

Au col de l'Espinass, on trouve une belle mosaïque de milieux naturels, typique des paysages cévenols : falaises siliceuses et pelouses écorchées, fougère aigle, lande à callune ou genêt à balais, chânaie verte et châtaigneraie, mares temporaires méditerranéennes. Dans les Cévennes, les milieux ouverts se font rares et présentent un fort intérêt pour la biodiversité qu'il est essentiel de préserver par le pastoralisme.

En 2026, le plan de gestion va être rédigé, puis des Baux Ruraux à clauses Environnementales (BRE) pourront être signés avec les éleveurs sur les parcelles du CEN Occitanie. En parallèle, des travaux en régie vont avoir lieu : mise en défens temporaire des stations de Gagée de Bohème (enjeu ayant motivé la protection du site), débroussaillage de layons pour faciliter la circulation des troupeaux, installation d'un panneau d'information, abattage des pins noirs exotiques, débroussaillage autour des zones de suintements temporaires.

Ce projet est financé par le programme LIFE Biodiv' Paysanne.



L'Espinass ©F. Sabatier

CAMP GUIRAUD

Dans le cadre du LIFE Terra Musiva, des mesures favorables à l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) ont été mises en place sur le site de Camp Guiraud et plus largement dans la plaine de Saint-Chaptes. Cette plaine bastion participe à la connectivité des populations méditerranéennes, en déclin important. La plaine connaît elle-même une chute majeure des effectifs : 17 mâles chanteurs en 2012 contre 6 en 2020. Le secteur de Camp Guiraud en particulier, situé au carrefour des communes de Garrigues-Sainte-Eulalie, Bourdic et Sainte-Anastasia, accueille historiquement l'essentiel du noyau de la population.

Dans les années 2000, des actions de restauration des pelouses sèches avaient été réalisées par le COGard à Camp Guiraud, lors de chantiers associatifs et avec l'aide de propriétaires riverains. En 2025, le programme LIFE Terra Musiva est venu apporter une réponse avec des moyens plus importants, pour faire face à la baisse importante des effectifs de la population d'Outarde sur le secteur.

Une phase d'animation foncière a permis de sécuriser 17 ha sur le site de Camp Guiraud et de créer un partenariat avec trois communes et deux propriétaires privés. À l'automne 2025, des actions de débroussaillage, d'élagage et de coupe d'arbres ont permis de restaurer les pelouses sèches. Le site sera ensuite entretenu par pâturage, en partenariat avec des éleveurs locaux et selon un cahier des charges précis.

En parallèle sur le reste de la plaine, des semis de luzerne ou de prairie diversifiée ont été réalisés sur des parcelles d'agriculteurs volontaires (6 ha), afin de recréer une mosaïque d'habitats favorables à l'Outarde.

Ces mesures sont mises en œuvre par le CEN Occitanie, avec l'appui de la FD CIVAM du Gard, du COGard et du Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG). Outre leur impact positif sur la biodiversité, elles participent au maintien de l'activité pastorale, à la qualité paysagère ainsi qu'à la lutte contre les incendies, qui se multiplient sur le territoire dans un contexte de changement climatique.

CONNAÎTRE

Premiers résultats de la thèse couleuvres : remise en cause de la création systématique de gîtes pour la conservation des reptiles (besoin d'études préliminaires) et définition des domaines vitaux pour la Couleuvre à échelons (*Rhinechis scalaris*).

La suite : fin du terrain, focus sur la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) et sur l'optimisation des suivis reptiles !

PROTÉGER

Le Pin de Salzman (*Pinus nigra subsp. Salzmanii*) était autrefois très répandu en méditerranée. Aujourd'hui, il se cantonne dans quelques localités en France. Depuis 2025, Le CEN Occitanie maîtrise dans les Cévennes près de 20 ha et entame sa gestion notamment en limitant son exposition au risque incendie et en favorisant sa régénération naturelle.

GÉRER

Le CEN Occitanie travaille avec une centaine d'agriculteurs sur le territoire des Costières Nîmoises. Ce partenariat permet de concilier les enjeux de protection de la biodiversité et les enjeux agricoles via des cahiers des charges. Les espaces pâturés ou fauchés sont ainsi utilisés par les espèces locales comme l'Outarde canepetière, la Pie grièche à tête rousse ou le Lézard ocellé.

VALORISER

Un panneau de sensibilisation a été installé à la Grotte de la Bruge, sur la commune de Montclus, afin d'informer les usagers sur la richesse écologique du site et la fragilité des chauves-souris. Deux panneaux ont été installés sur le site de La Cubelle, à Gallargues-le-Montueux, en janvier pour présenter la restauration et les enjeux du site.

ACCOMPAGNER

Le CEN Occitanie est bénéficiaire associé du Life Terra Musiva. Dans ce cadre, il accompagne un groupe d'agriculteurs souhaitant développer leurs connaissances sur les traitements antiparasitaires et leurs impacts. L'objectif de l'action est d'accompagner un changement des pratiques agricoles afin de favoriser la présence des coléoptères coprophages.

Focus

CRAPAUD VERT

Des crapauds verts (*Bufo viridis*) ont été découverts en 2024 lors d'un suivi sur le site des Paluns à Aramon, soit en dehors de son aire de répartition. En effet, cette espèce n'était présente en France que dans la région Grand-Est et en Corse.

En 2025, un inventaire complémentaire a été organisé suite à une augmentation de la population observée lors des suivis PopAmphibien aux Paluns. Des photos des paternes dorsaux ont été prises afin de pouvoir identifier les individus lors d'un nouveau contact.

En 2026, un suivi par Capture-Marquage-Recapture (CMR) sera couplé au suivi PopAmphibien sur le site.



ZOOM GÉRER LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

En 2025, pas moins de 11 EEE ont été traitées sur une grande partie des sites gardois. Le retrait de ces espèces exogènes du territoire permet de rendre l'espace occupé aux espèces locales.



Travaux EEE Jussie ©CEN Occitanie



CAP SUR

La Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon



Un nouveau cycle de capture des coléoptères saproxyliques

L'année 2025 est la première année d'un nouveau cycle d'échantillonnage des coléoptères saproxyliques qui durera jusqu'en 2027 (le premier cycle ayant été réalisé entre 2012 et 2014), avec l'aide du Laboratoire National d'Entomologie Forestière de l'ONF.

Les emplacements des 6 pièges à interception Polytrap choisis lors du premier cycle d'échantillonnage ont été à nouveau utilisés. Les pièges ont été installés durant 3 mois, d'avril à juillet, et relevés tous les 15 jours.

Cette première année a permis le recensement de 84 espèces de coléoptères, appartenant à 28 familles, dont 73 sont des espèces saproxyliques. En considérant le premier cycle, la richesse totale des coléoptères saproxyliques sur la Réserve s'élève aujourd'hui à 141 espèces, parmi lesquelles 10 sont patrimoniales et considérées comme rares. Une espèce d'intérêt communautaire a été capturée cette année, la Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), s'ajoutant ainsi à la liste des espèces remarquables de la Réserve, comme Capricorne du chêne (*Cerambyx cerdo*), espèce protégée au niveau national recensée lors du premier cycle.

L'inventaire de 2025 a permis en une année un accroissement de 27% du nombre d'espèces saproxyliques connues par rapport au premier cycle d'inventaire et une augmentation de 67% des espèces patrimoniales inventoriées.

Cette première année est donc plutôt encourageante. La suite de l'échantillonnage, associée à une campagne de terrain de mise en œuvre du Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF) qui sera réalisée en 2026, apportera une vision plus objective de la valeur patrimoniale de la forêt de la Réserve.

Inventaire des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE)

A l'occasion de son stage de deuxième année de BTS GPN, Perrine Roucairol a réalisé un inventaire des EVEE. 40 ha de ripisylve ont été inventoriés, pour un total de 1,9 hectares de recouvrement des EVEE et 22 espèces. C'est l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) et l'Armoise des frères Verlot (*Artemisia verlotiorum*) qui ont le recouvrement le plus important. Parmi les espèces contactées, 2 ont un statut « Emergent » en Occitanie, le Souchet rond (*Cyperus rotundus*) et la Grande Jussie (*Ludwigia grandiflora*), les autres possédant un statut « Majeur » ou « Modéré ». Ce suivi devra être renouvelé afin de mesurer l'évolution du recouvrement des espèces et de détecter l'apparition éventuelle d'espèces émergentes. Ce travail permet également de déterminer des priorités de gestion pour les années à venir.

Une action a été menée dès 2025 : l'arrachage (lorsque cela a été possible) ou le cerclage des trois seules stations d'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*). L'accès aux gorges étant contraignant, le chantier a nécessité une logistique importante (transport en canoé des rémanents de coupe), mais a conduit à des résultats très satisfaisants puisqu'aucune repousse n'a été observée.

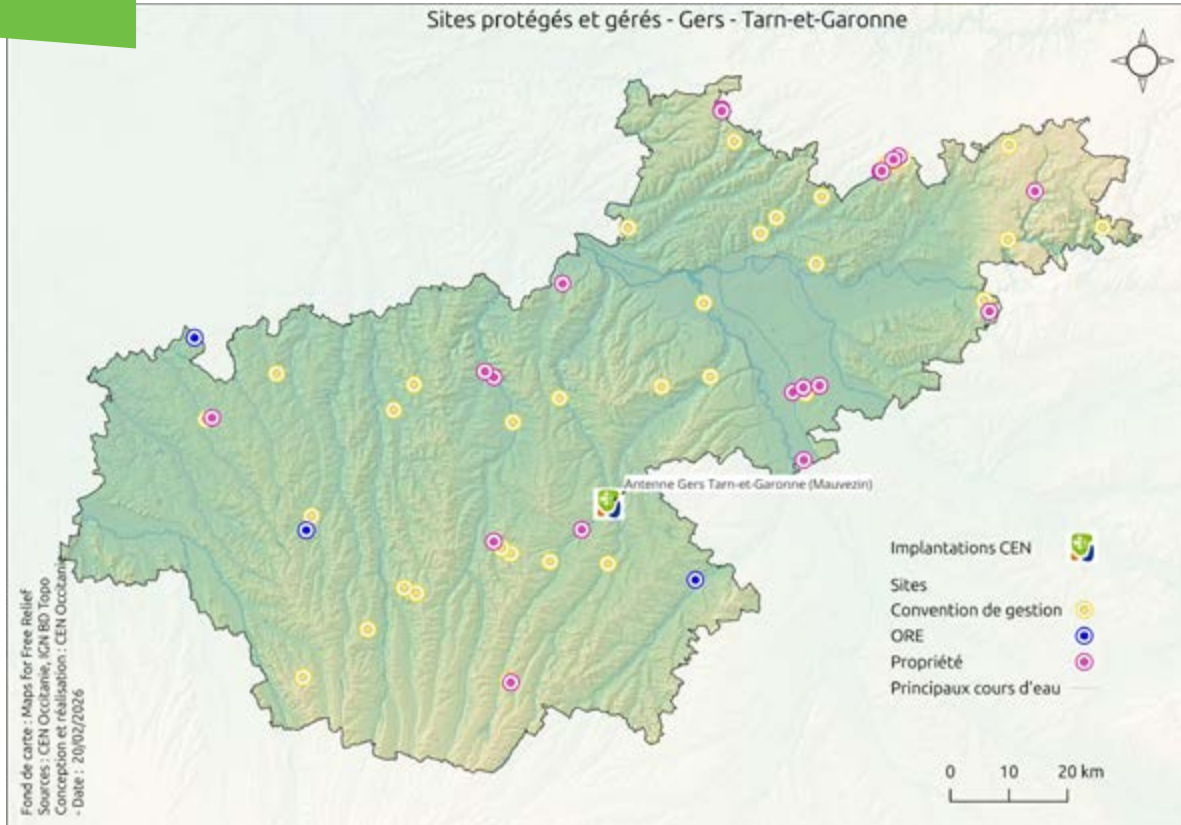
Une nouvelle espèce d'orthoptère découverte sur les berges

Dans le cadre d'un travail visant à compléter la liste des espèces d'orthoptères de la Réserve, une nouvelle espèce a été observée au bord du Gardon. Il s'agit de *Conocephalus conocephalus*. La présence de cette sauterelle, dont la répartition était limitée jusqu'à présent à la Corse et l'Afrique du Nord, est en cohérence avec le récent phénomène d'expansion observé dans le Sud de la France depuis 2020. Elle rejoint la liste des espèces à enjeu pour la Réserve (enjeu toutefois faible).

**Le rapport d'activités 2025 de la Réserve est disponible à ce lien :
<https://cloud.cen-occitanie.org/index.php/s/g47xqpYBaRx9RBp>**

Gers Tarn-et-Garonne

Sites protégés et gérés - Gers - Tarn-et-Garonne



Acquisitions :
v 1 ha - Vallée du
Lemboulas Cariçaie et
boisement thermophile
- Saint-Paul Flaugnac
(46)

Conventionnements :
v 44 ha - Domaine
d'Argoumbat
- Boisements -
Beaumont-de-Lomagne
et Serignac (82)
v 4 ha - Bois d'Aguin -
Pelouses et boisements
; Moncorneil-grazan
(32)

ORE:
v 74 ha - Bois de Miélan
- Boisements - Miélan
(32)

Focus

TAUPIN VIOLACÉ



Lors de prospection des coléoptères saproxyliques (espèces dépendantes à un moment de leur cycle de vie de bois mort), une espèce «En danger d'extinction» selon les critères de l'IUCN a été identifiée au bois d'Aguin. Il s'agit du Taupin violacé (*Limoniscus violaceus*), un petit coléoptère d'environ 10 mm de couleur noire avec des reflets violacés ou bleutés. Ses fortes exigences écologiques expliquent sa rareté. Sa larve se développe dans les terreaux des cavités basse d'arbres feuillus. Connue seulement d'une vingtaine de localité en France, il est la plupart du temps localisé dans les forêts anciennes et matures. Il est ainsi un indicateur important de la richesse et de la biodiversité du boisement.

z o o M Chantiers école Azuré du Serpolet

Des chantiers ont été réalisés avec l'Ecole d'ingénieurs de Purpan sur le site de la Plaine de la Tourderie à Belvèze (82). Les travaux consistaient en la réouverture des pelouses calcaires pour la population d'Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*), la plus importante connue du département.



Photos ci-dessus : de gauche à droite : Taupin violacé ©Nicolas Gouix CEN Occitanie
Travaux à Belvèze avant/après ©CEN Occitanie

Actions phares de l'année

CONNAÎTRE

Un stage de Licence Science de la Vie (Faculté des Sciences et Technologies, parcours Biologie des Ecosystèmes Continentaux) a permis de réaliser une étude statistique sur la Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*), permettant d'explorer les données des facteurs abiotiques pouvant impacter la dynamique des populations de cette espèce.

PROTÉGER

Un propriétaire engagé a contracté des obligations réelles environnementales sur sa prairie de fauche (Estramiac, 32). Le projet, initié en 2024, s'est concrétisé par la signature de l'acte en 2025. Une fauche tardive, après le 01 août, sera réalisée sur cet espace et garantira à l'entomofaune et à la flore la réalisation complète de leurs cycles.

GÉRER

La pose de clôture sur le site du Moulin du Pont (Montpezat-de-Quercy, 82) permettra une gestion par pâturage extensif sur des végétations humides (prairies humides à fritillaires pintades, mégaphorbiaies, cariçaies). Le pâturage se fera principalement à la fin du printemps et à l'été et apportera un soutien à la gestion par fauche, qui est réalisée par secteur, de façon pluriannuelle.

VALORISER

A travers plusieurs partenariats, l'équipe locale du CEN Occitanie est sollicitée pour réaliser plusieurs Nuits de la Chauve-souris. Ainsi, 110 personnes ont pu découvrir les chauves-souris lors de 6 soirées conférences. Une balade nocturne a clôturé ces soirées et a permis de voir et d'écouter ces animaux discrets grâce à un détecteur à ultrasons.

ACCOMPAGNER

Le CEN Occitanie a contribué à améliorer les connaissances sur les chauves-souris dans le cadre du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Antonin-Noble-Val (82) initié en 2025. Un weekend chauve-souris a été organisé pour maximiser les sites inventoriés et actualisés certaines données anciennes.

Cette année aura été l'année du...

WEEKEND DE PROSPECTION BÉNÉVOLE EN PARTENARIAT AVEC LE GRAND'AUCH

Les chauves-souris sont des petits animaux discrets qui utilisent les zones urbaines pour l'ensemble de leur cycle biologique. En hiver, pour l'hibernation, elles peuvent utiliser les ouvrages d'art, les caves et les cavités souterraines, les églises et les vieux bâtis. En partenariat avec le Grand'Auch, un weekend de prospection bénévole a été réalisé le 06 décembre 2025. 10 bénévoles et salariés ont ainsi prospecté des églises, des ponts et des maisons à la recherche de ces petites bêtes.

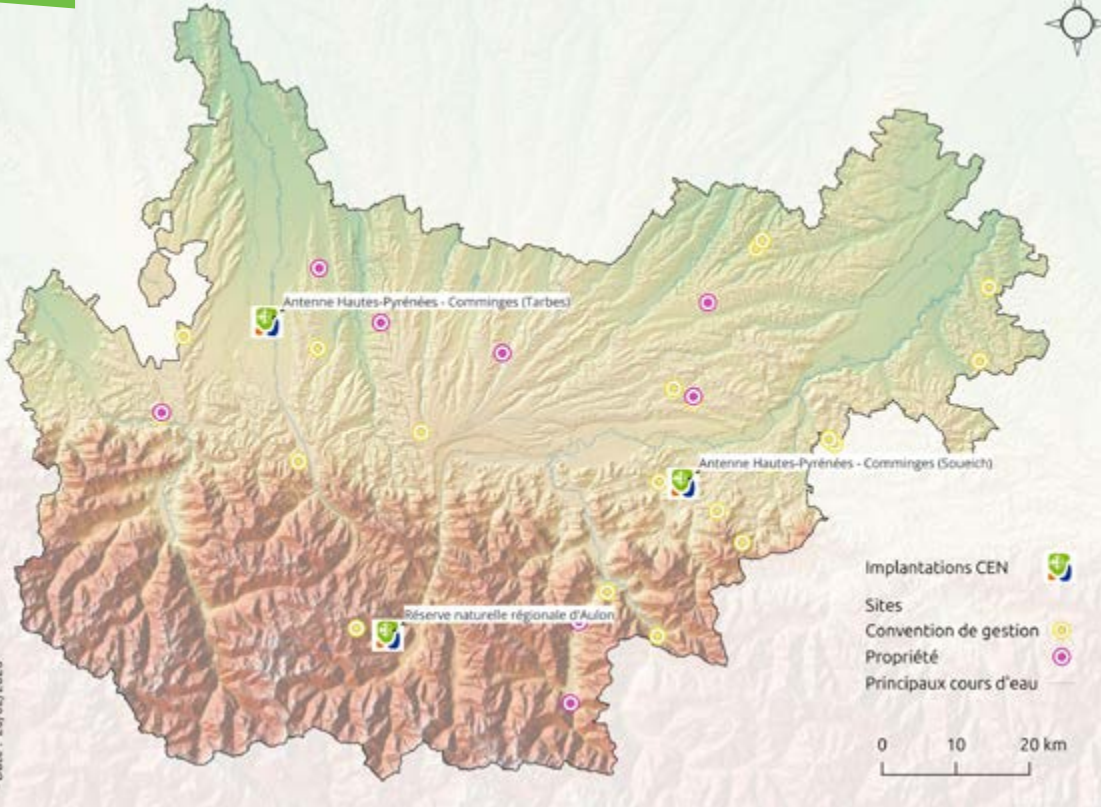
Au total, les chauves-souris ont été détectées sur 6 lieux pour un total de 94 individus de 6 espèces différentes. Les deux espèces phares identifiées ont été la Pipistrelle (*Pipistrellus*) et le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) avec respectivement 71 et 20 individus. La première fréquente les maisons abandonnées et surtout un pont routier, tandis que le Grand rhinolophe hiberne dans un ancien tunnel ferroviaire. Deux autres espèces moins communes ont également été reconnues, l'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*) qui fréquente volontiers les greniers des églises et le Minoptère de Schreibers (*Minopterus schreibersi*) qui préfère les milieux souterrains, retrouvé sous un petit pont. C'est une espèce rare dans le Gers, majoritairement présente en transit. Pour le moment, aucun regroupement d'individus en maternité ou en hibernation n'a été relevé.



Grand rhinolophe et Bâti (Gers) ©Aloïs Roullière CEN Occitanie

Hautes-Pyrénées Comminges

Sites protégés et gérés - Hautes-Pyrénées Comminges



Acquisitions :

v 4,5 ha - Zones humides et forestières dont une identifiée en tant que vieille forêt de plaine – Monlong (65)

Conventionnements :

v 300 ha – Zones humides classées en Espaces Naturels Sensibles – Melles (31)

Fond de carte : Maps for Free Relief
Sources : CEN Occitanie, IGN BD Topo
Conception et réalisation : CEN Occitanie
Date : 20/02/2026

Focus

ECREVISSE À PATTES BLANCHES



L'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pal-lipes*) est un crustacé d'eau douce indigène d'Europe occidentale, présente dans les rivières fraîches et bien oxygénées. Sensible à la pollution et aux espèces invasives, elle est menacée et mérite toute notre attention. Sa couleur varie du brun au vert olive, avec des pinces claires caractéristiques. Nocturne, elle se nourrit de débris végétaux, d'invertébrés et de petits animaux, jouant un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes aquatiques du piémont pyrénéen.

zoom Redécouverte de la Gentiane pneumonanthe

Merci à Patrice Laran d'avoir fauché plus d'1,5 ha de Fougère aigle sur le site de Capvern (65). Combinée au pâturage extensif, cette action a permis de redécouvrir la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) sur la lande restaurée (données de 2013).



Actions phares de l'année

CONNAÎTRE

Resalpyr : réseau de surveillance des lacs d'altitude pyrénéen

En partenariat avec le laboratoire GEODE, la seconde campagne de terrain s'est poursuivie avec l'instrumentalisation d'un pool de lacs et le prélèvement d'un corpus de variables abiotiques (thermie et physico-chimie de l'eau, etc.) et biotiques (zooplancton, macro-invertébrés en zone littorale, etc.).

PROTÉGER

En partenariat avec EDF, un projet d'Obligation Réelle Environnementale (ORE) est en cours de finalisation sur une de leur propriété. Il s'agit d'environ 90 ha de forêts avec des attributs de forêt ancienne où la libre évolution sera préconisée.

GÉRER

L'équipe de l'antenne s'est mobilisée le 1^{er} octobre afin de rouvrir la zone humide paratourbeuse du secteur de Sarrahl du Camp de Ger. Pour cela, 150 bouleaux et saules ont été traités en tire-sève. Une coupe sélective a également été effectuée en bordure du chemin central du camp. La reprise des ligneux sera gérée en 2026.

VALORISER

En mai 2025, les étudiants du lycée agricole de Saint Palais ont réalisé 2 protocoles sur les prairies de la SCEA afin de proposer un calendrier de gestion pastorale adapté au site au regard des enjeux écologiques :

- PASSTEC basé sur les capacités de développement de la végétation pour évaluer la valeur fourragère des parcelles ;
- PASTOTEC pour la durée optimale de pâturage, nécessaire au bon développement de la végétation.

ACCOMPAGNER

MhéO - Milieux humides, évaluation, observation

L'antenne accompagne les partenaires dans la mise en œuvre de ce dispositif en dispensant des formations sur les odonates en Occitanie. Cette méthode permet, sur un site naturel, de décrire l'évolution des milieux humides, et de la rapprocher au besoin d'actions de gestion ou de restauration mises en œuvre au moyen d'indicateurs tels que la flore, les amphibiens, les odonates, mais aussi des facteurs abiotiques.

Cette année aura été l'année de la...

HIERARCHISATION DES ENJEUX SUR LE CAMP MILITAIRE DE GER

Le camp militaire de Ger est désormais considéré comme étant le dernier bastion d'Occitanie pour le Fadet des lâches (*Coenonympha oedippus*), un papillon diurne lié aux landes humides. En effet, un regard historique des activités humaines permet de dire que le camp constitue une enclave favorable à l'espèce au sein du piémont pyrénéen central, qui était occupé jadis par des landes humides et qui a été massivement drainé et détruit au profit de l'urbanisation et de la maïsiculture. Si cette métapopulation semble se maintenir, il est nécessaire de préciser sa répartition et d'évaluer la qualité et le maintien des habitats favorables à sa reproduction. Durant son stage, Emma Barthes a donc tenté d'y répondre en s'appuyant sur la méthode d'Oriane Dorget, développée sur la tourbière de Lourdes (2024). Pour cela, en parallèle d'une compilation des données et de la réalisation d'inventaires lors des pics phénologiques de vol, un corpus de polygones d'habitats potentiellement favorables au Fadet des lâches a été sélectionné sur la base de variables environnementales (taux de recouvrement supérieur à 25 % de la Molinie bleue et se trouvant en touradons, engorgement du sol, etc.). Un échantillonnage aléatoire sous forme de placettes a été réalisé sur les polygones potentiels retenus et un indice de favorabilité a été appliqué sur chaque placette. L'analyse des faciès d'habitats sur les placettes montre que le papillon est présent le long des écoulements tourbeux des prairies humides à Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus*) en mosaïque avec les Bas-marais acide à Sphaigne et où la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) en touradons domine. Une représentation cartographique des données analysées a permis de hiérarchiser les zones à enjeux prioritaires et les zones potentielles à restaurer. Un ensemble de mesures de gestion a été proposé avec la mise en exclos, une meilleure adaptation des pratiques pastorales et des actions de restauration ciblant les zones qui s'assèchent. Ce travail permettra d'alimenter le plan de gestion du camp militaire et de mieux préserver le Fadet des Lâches.

CAP SUR

La Réserve Naturelle Régionale d'Aulon



Réserve Naturelle Régionale
AULON



Avancement du plan de gestion

Comme préalable à la rédaction du nouveau plan de gestion, les hiérarchisations de la faune et des fonges dont les lichens ont été réalisées. Sur les 674 espèces de faune recensées à ce jour sur la Réserve, 172 constituent des enjeux modérés à très forts répartis sur différents habitats et/ou éco-complexe. Sur les 357 espèces de fungi (champignons) dont les lichens, recensées à ce jour sur la réserve, 54 représentent des enjeux allant de modérés à très forts.

Le diagnostic d'ancrage territorial a également été réalisé avec les entretiens des différents acteurs (Partenaires gestionnaires et techniciens - Exploitants professionnels – Riverains et usagers locaux, Élus – Animations, Tourisme) de la zone d'interdépendance de la Réserve. L'analyse a permis d'identifier les leviers d'actions pour améliorer la compréhension, la communication et le partage.

Une sensibilisation des acteurs du territoire

Des actions de sensibilisation conséquentes ont été menées auprès des clubs sportifs et associations sur le thème du dérangement hivernal (338 personnes sensibilisées).

Ces sensibilisations étaient en lien avec la mise en place des zones de quiétude du Grand tétras (*Tetrao urogallus*) sur le terrain, matérialisées à l'aide de panneaux réglementaires d'entrée de site et de fanions spécifiques. Elles sont aussi renseignées sur les sites internet de randonnées quand cela est possible (dispositif Biodiv-sports).



Des portés à connaissances en début d'activation des zones de sensibilité majeure (1^{er} novembre) pour la nidification du couple de Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) ont été réalisés à destination de la société cynégétique et des écoles de vol libre du territoire. Sur ces localisations, toutes les activités perturbatrices sont interdites jusqu'à leur désactivation (1^{er} mars si le nid n'est pas occupé ou jusqu'à l'envol).

Crédits photos ci-dessus et ci-contre : ©RNR d'Aulon

Nouveau partenariat pour des randonnées «Réserve»

Un partenariat conventionné avec l'association des Hautes-Pyrénées (SNAM 65) a été réalisé à l'hiver 2024/2025 et l'été 2025. Il consiste à l'encadrement de balades-randonnées labellisées «Réserve» à destination du grand public pendant les vacances scolaires. Les accompagnateurs ont suivi une formation-échanges sur la sensibilité hivernale et les habitats naturels, ainsi que sur les missions d'une Réserve naturelle et la réglementation du site. Une évaluation est réalisée par les salariés de la réserve.

L'équipe de la Réserve a donc proposé des sorties payantes avec la mise en place d'un tarif accessible afin de permettre au plus grand nombre d'y participer. L'association SNAM 65 est venue abonder financièrement le dispositif, notamment sur la période estivale afin de garantir une rémunération correcte des professionnels mobilisés. Le partenariat est renouvelé en 2026 avec 12 sessions prévues.



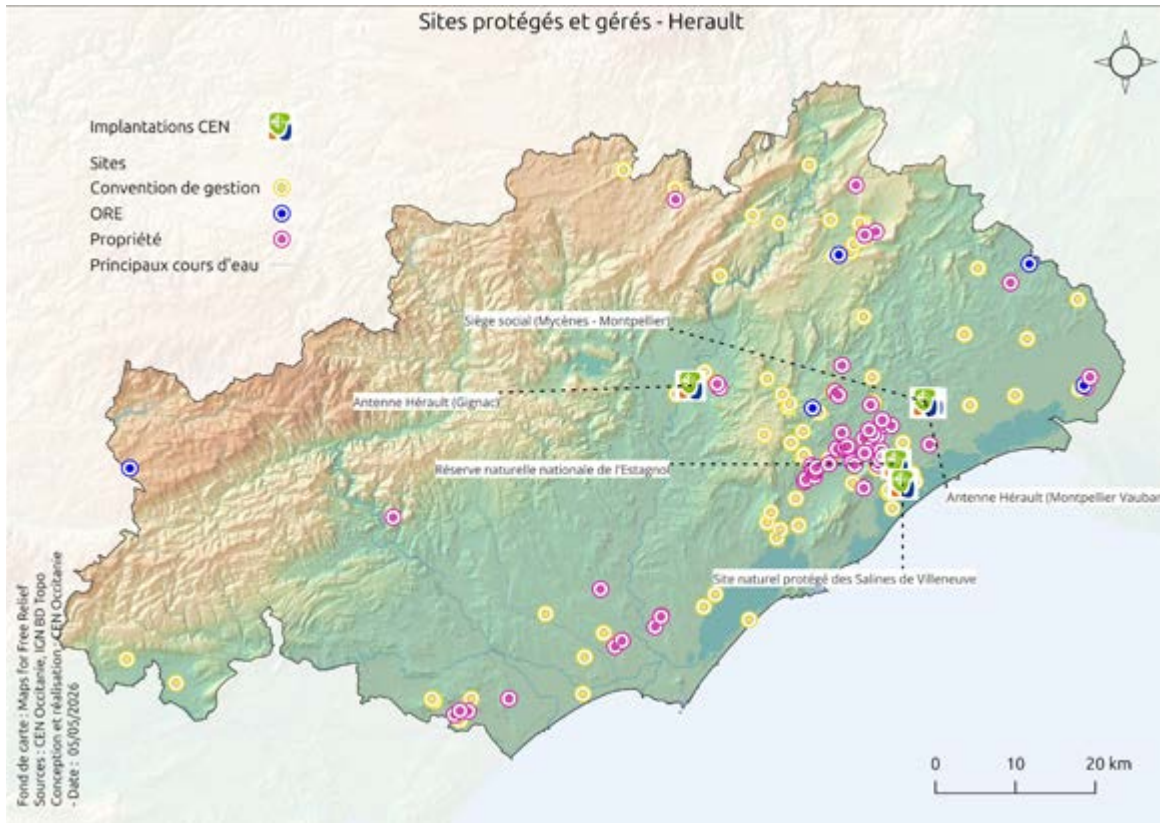
Au total ce sont 47 animations qui sont faites auprès de 326 élèves, 137 en périscolaire, 628 hors scolaire et 1482 lors d'événements.

Focus / Combes à neige

En 2025, deux combes à neige dans un état de conservation préoccupant ont été mises en défens de juillet à octobre en accord avec le gestionnaire d'estive (environ 0,5 ha chacune entre 2400 et 2500 m d'altitude). Ces habitats sont parmi les plus forts enjeux de biodiversité de la Réserve, ce qui implique une forte responsabilité de conservation. Les différentes alliances et associations végétales regroupées sous le terme de « combes à neige » sont influencées par la durée d'enneigement, par l'exposition et la nature du substrat (calcaire, granitique, etc.). Les espèces de ces milieux chionophiles (adaptées à de longues périodes d'enneigement) doivent réaliser la totalité de leur cycle en quelques semaines avant que les conditions ne redeviennent trop rudes. Cette particularité induit une spécialisation de la flore et la présence d'espèces patrimoniales telles que *Cardamine alpina*, *Gnaphalium hopteanum* ou *Veronica nummularia*.



Hérault



- Acquisitions :**
- √ 3 ha à Cournonsec
 - √ 3.2 ha à Cournonterral
 - √ 44 ha à Fabrègues
 - √ 0.3 ha à Florensac
 - √ 5.3 ha à Gignac
 - √ 7.8 ha à Lattes
 - √ 0.4 ha à Lavérune
 - √ 5.5 ha à Lespignan
 - √ 0.3 ha à Mireval
 - √ 1.8 ha à Montbazin
 - √ 0.4 ha à Murviel-lès-Montpellier
 - √ 2 ha à Roquebrun
 - √ 1.8 ha à Saint-Georges-d'Orques
 - √ 5.6 ha à Saussan
 - √ 0.5 ha à Villahuquès

- Conventionnements :**
- √ 18.5 ha à Marseillean
 - √ 20 ha à Poussan
 - √ 7.5 ha à Gigan
 - √ 8.5 ha à Balaruc-le-vieux
 - √ 4 ha à Montbazin

Focus
GLAÏEUL DOUTEUX



Depuis, 2024, le Glaïeul douteux (*Gladiolus dubius Guss.*), une géophyte rare et protégée, fait l'objet de recherches conduites dans le cadre d'une mesure d'accompagnement d'un projet compensatoire. Ces travaux visent à localiser les populations encore méconnues au nord de Montpellier et de caractériser leur niche écologique, dans un objectif de gestion conservatoire des populations. Des prospections systématiques ont permis de détecter un nombre important d'individus, répartis en petites populations souvent isolées. Ces données serviront pour des démarches de maîtrise foncière au cours des années à venir.

z o o m Nettoyage & sécurisation des zones humides des Terrasses

En partenariat avec la commune de Cournonterral, le CEN Occitanie a réalisé la sécurisation d'un ancien puits d'extraction d'argile ainsi que le nettoyage des zones humides des Terrasses, une propriété communale mise à disposition du CEN Occitanie.



Photos ci-dessus :
Gladiolus dubius Combaillaux ©Mario Klecszewski CEN Occitanie - Photos avant/après travaux à Cournonterral © Jérémy Schuh et Valentin Yamani CEN Occitanie

Actions phares de l'année

LE PLAN DE GESTION MULTISITES DE LA BASSE PLAINE DE L'AUDE ET DES COLLINES D'ENSERUNE : UN DOCUMENT POUR LES RESTAURER TOUS !

Le CEN Occitanie est investi depuis de nombreuses années sur le territoire de la Basse Plaine de l'Aude et des Collines d'Ensérune au travers d'un dialogue de gestion avec les collectivités, de la co-gestion de parcelles communales, de la mise en place d'un schéma d'intervention foncière réunissant les collectivités locales, le Département et le Conservatoire du littoral, et par le portage de mesures compensatoires sur certaines parcelles. Déjà propriétaire d'une trentaine d'hectares, le programme LIFE Biodiv'Paysanne a permis au CEN Occitanie de mener une animation foncière et ainsi acquérir une dizaine d'hectares supplémentaires. Le CEN Occitanie a travaillé en 2024 et 2025, aux côtés des collectivités, gestionnaires et acteurs locaux à l'élaboration d'un plan de gestion multisites.

Trois thématiques principales ont fait l'objet d'un focus spécifique :

- Dans le cadre de la gestion pastorale, le CEN Occitanie et ses partenaires ont retravaillé les lots pastoraux afin de répondre au constat de sous-pâturage sur une partie du territoire, favorisant jusqu'alors la fermeture des milieux et aggravant le risque incendie. Ce travail fait également suite à une demande d'installation ou de diversification de certains éleveurs ;

- La gestion forestière a été une question majeure quant à la gestion des espaces collinaires. En discussion avec l'ONF, l'atteinte d'objectifs environnementaux au sein des espaces boisés à vocation première de production a été débattue et les modalités d'entretien précisées, afin de permettre l'expression des pelouses sèches à Brachypodes rameux (*Brachypodium retusum*) au sein des boisements du territoire ;
- Enfin, les enjeux écologiques de la Basse Plaine, ancien delta naturel du fleuve Aude aujourd'hui chenalisé, dépendent d'une gestion hydraulique adaptée à leurs spécificités. Le CEN Occitanie et ses partenaires ont identifié les travaux de restauration permettant la mise en eau du secteur, et notamment de la roselière de l'étang de la Matte en forte régression suite à plusieurs années consécutives de déficit hydrique. Ces travaux seront réalisés en 2026 .



Basse Plaine de l'Aude ©CEN Occitanie

BILAN DE L'ANIMATION FONCIÈRE DU PROJET COMPENSATOIRE DU CONTOURNEMENT OUEST DE MONTPELLIER

+Depuis 2023, le CEN accompagne la société Autoroutes du Sud de la France (ASF) dans la mise en œuvre du projet compensatoire du Contournement Ouest de Montpellier (COM), un projet routier situé dans l'ouest montpelliérain. Cet accompagnement fait l'objet d'une convention de partenariat qui se décline autour de plusieurs actions telles que : la recherche et la maîtrise du foncier compensatoire, la réalisation de diagnostics (écologiques, agricoles, socio-économiques, etc.), la rédaction des plans de gestion, la mise en œuvre concertée des mesures compensatoires ainsi que leur suivi, etc.

Les recherches foncières des surfaces compensatoires ont été finalisées en 2025. Elles sont le fruit d'un travail collaboratif avec les acteurs locaux (collectivités territoriales, SAFER Occitanie, etc.) et de 3 années d'animation foncière.

Au total, plus de 200 hectares seront mobilisés au titre de ce projet compensatoire, répartis sur 18 sites dont 80% sont situés dans un rayon de 10 km autour du COM. L'ensemble des sites compensatoires fait l'objet d'une maîtrise foncière « forte » (acquisition ou bail emphytéotique de 99 ans). Le foncier compensatoire a été financé par ASF pour le compte du Fonds de dotation du CEN Occitanie ou des communes de Lavérune et de Mireval. La maîtrise foncière par le Fonds de dotation et par les collectivités permettra ainsi de pérenniser à long terme la vocation environnementale des sites compensatoires.

Des actions de restauration et de gestion seront déclinées sur chaque site. Il s'agira notamment de restaurer des espaces pollués et/ou artificialisés, d'améliorer la qualité écologique et hydromorphologique de la Mosson, de (re)créer des infrastructures agroécologiques (haies, bandes enherbées, etc.) ou encore de (re)déployer des activités agricoles favorables à l'environnement.

Ainsi, ce partenariat a permis de porter un projet compensatoire ambitieux, qui a fait l'objet d'un avis favorable (sous conditions) du CNPN.

CONNAÎTRE

Sur le site Natura 2000 du Causse du Larzac, le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripes*) était historiquement connu sur 33 sites. En 2025, dans le cadre d'inventaires réalisés par le CEN Occitanie, il n'a été détecté que sur 7 mares, dont seulement 4 où la reproduction est avérée et dont 2 ont été restaurées (programme AERMC). Il est important de poursuivre les actions en sa faveur car son maintien local reste très précaire.

PROTÉGER

La Convention judiciaire d'intérêt public environnementale (CJIPE), une première pour l'Hérault, est un contrat conclu entre des parties suite à la destruction de haies et d'alignements d'arbres sur des sites CEN Occitanie à Marsillargues. Cette procédure a permis de réparer le préjudice écologique, avec le financement de nouvelles plantations d'arbres, et de définir des niveaux d'eau favorables aux prairies humides de la plaine.

GÉRER

Les sites de la Lauze et de Laroque, situés sur la commune de Fabrègues, constituent un bel ensemble de garrigues sur lequel le CEN Occitanie a une maîtrise foncière sur environ 160 ha. L'évaluation du Plan de gestion a montré un effet du pâturage très hétérogène, impactant l'état de conservation du milieu. Suite à la fin du partenariat avec l'éleveur et en s'appuyant sur cette évaluation, un projet pastoral est redéfini, avec une réflexion sur la remise en état d'un lieu d'exploitation (logement et bergerie) sur site.

VALORISER

Dans le cadre de la mise en œuvre de mesures compensatoires, des sites acquis par le CEN Occitanie en bord de Mosson ont fait l'objet d'importants travaux de renaturation : création d'une zone humide de 6 000m², zone d'expansion de crue sur 7ha, etc. Ces sites ont servi de retour d'expérience lors d'une formation dédiée aux mesures compensatoires, réalisée par le CEN Occitanie auprès d'une trentaine d'agents de l'OFB.

ACCOMPAGNER

Avec la signature de conventions de coopération avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la Communauté de communes La Domitienne, le CEN Occitanie a dorénavant un partenariat avec la plupart des EPCI du Département. La convention avec Montpellier Méditerranée Métropole a aussi été renouvelée en 2025. L'une des priorités est de s'assurer de la complémentarité des stratégies foncières entre le CEN Occitanie et la Métropole, en particulier sur les milieux aquatiques et humides, en lien avec la compétence GEMAPI de la collectivité.

Focus

ARCYPTÈRE LANGUEDOCIENNE

Dans le cadre de la convention de coopération liant le CEN Occitanie au Département de l'Hérault, une étude sur l'Arcyptère languedocienne (*Arcyptera brevipennis vicheti*) a été conduite en juin 2025. Afin de mieux cerner les exigences écologiques de ce criquet fortement menacé, 86 points d'écoute ont été réalisés sur l'ENS des Garrigues du Mas Dieu et de la Tour. Le principe est simple : diffuser le chant via une enceinte et attendre que des mâles répondent. 26 points d'écoute se sont révélés positifs, permettant de préciser son habitat préférentiel et d'adapter les mesures de gestion.



Acryptère languedocienne ©Louis Ton CEN Occitanie

ZOOM DES AMÉNAGEMENTS PRÉALABLES À L'INSTALLATION D'UN ÉLEVEUR

Dans le cadre de la compensation d'un projet routier (LIEN), 3,5 km de clôture ont été installés sur le site « Quatre Pilas » à Murviel-lès-Montpellier, dorénavant géré par le CEN Occitanie, afin de développer une activité favorable à la biodiversité.



CAP SUR

Les Sites naturels protégés des Salines de Villeneuve et de l'étang de Vic & la Réserve naturelle nationale de l'Estagnol

Au sein du site Natura 2000 des Etangs palavasiens, le CEN Occitanie est cogestionnaire de deux sites naturels protégés du Conservatoire du Littoral : les Salines de Villeneuve et l'étang de Vic aux côtés de Montpellier Méditerranée Métropole et Sète agglomération méditerranéenne. Le CEN Occitanie est également cogestionnaire de la Réserve naturelle nationale de l'Estagnol aux côtés de l'OFB, propriétaire.

RNN de l'Estagnol



Un anniversaire riche pour ancrer encore plus la Réserve dans son territoire !

Créée en 1975, la Réserve naturelle nationale de l'Estagnol fêtait cette année son 50ème anniversaire ! A cette occasion, le CEN Occitanie a mis en œuvre un programme d'activité riche tout au long de l'année, en alternant les actions de médiation in situ et ex situ, mais aussi en variant les approches et des formats proposés : café-débat, réunion publique, chantier participatif, performance artistique, sorties scolaires, « fête des voisins », soirée institutionnelle, séminaire OFB, etc. Ainsi, près de 350 personnes ont été sensibilisées.



En parallèle, le diagnostic de l'ancrage territorial de la Réserve a été réalisé selon la méthodologie nationale RNF-LPO (stage d'étude M2, Lisa Pellegrini) et a permis de conclure à un ancrage « très bon » (4/5) de l'Estagnol dans son territoire, notamment lié au fort attachement à la Réserve, à l'appropriation de sa protection et aux relations avec l'équipe gestionnaire.

Enfin, cette année a également été l'occasion de réaliser l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion (2019-2028) de la réserve et donc de dresser le bilan des indicateurs de suivis et priorités de gestion.

Pour aller plus loin :

- [Rapport d'activités 2025 de la RNN de l'Estagnol](#)
- [Diagnostic de l'Ancrage territorial de la RNN de l'Estagnol](#)
- [Evaluation à mi-parcours du plan de gestion de la RNN de l'Estagnol](#)

Sites naturels protégés des Salines de Villeneuve et de l'étang de Vic



Vers un nouveau plan de gestion et d'adaptation intégrant l'espace de bon fonctionnement des zones humides

Aux côtés du Conservatoire du littoral, de la Montpellier Méditerranée Métropole et de Sète agglomération méditerranéenne, le CEN Occitanie réalise un nouveau document stratégique pour les Salines de Villeneuve, l'étang de Vic, le lido des Aresquiers et les zones humides périphériques.

Face à l'intensification des effets du changement climatique, le nouveau Plan de gestion et d'adaptation de ce territoire propose d'anticiper les évolutions plutôt que de les subir, en restaurant les capacités naturelles d'adaptation des milieux humides et lagunaires. En travaillant à l'échelle de l'Espace de bon fonctionnement, il privilégie la circulation de l'eau, la reconquête d'espaces de transition et le renforcement des continuités écologiques, afin de soutenir durablement la résilience des écosystèmes et des usages. Basé sur des solutions d'adaptation fondées sur la nature et fort d'une gouvernance intégrée, il vise ainsi à préserver les richesses biologiques exceptionnelles de ce littoral, dans une logique d'adaptation durable du territoire.

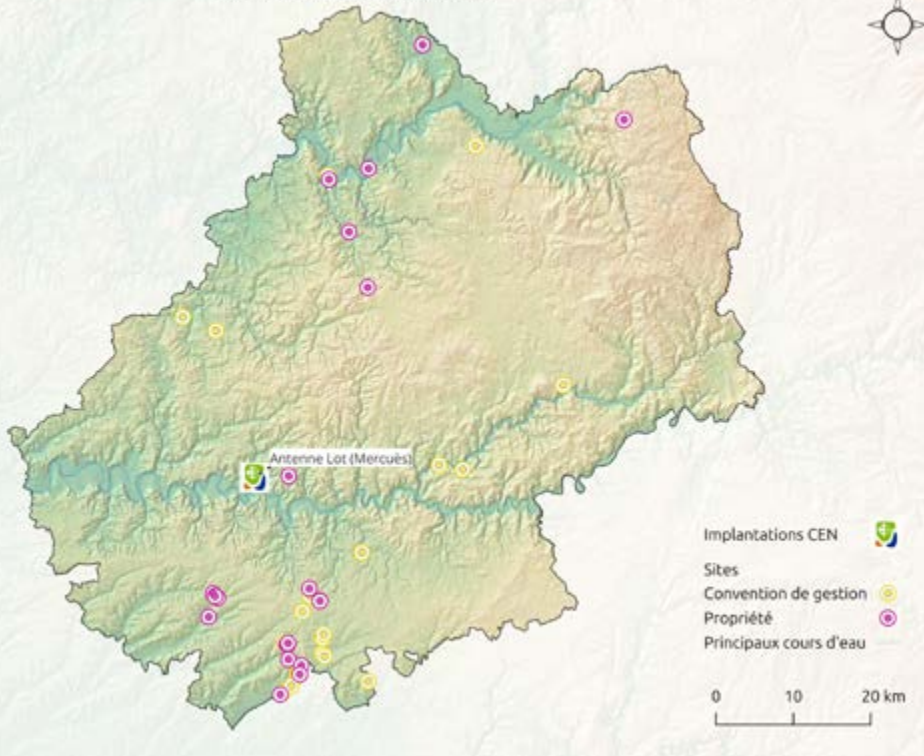


Pour aller plus loin :

- Rapport d'activités 2025 des sites naturels protégés des Salines de Villeneuve et de l'étang de Vic
- Plan de gestion et d'adaptation des lagunes de Vic, de l'Arnel, des Salines de Villeneuve et de leurs zones humides périphériques, des sources au lido - Plan de gestion 2026-2037

Lot

Sites protégés et gérés - Lot



Acquisitions :

- v 10 ha – Origine BORD – Landes, pelouses sèches et bois de Chêne pubescent – Lendou-en-Quercy (46)
- v 11 ha – Origine GARRIGUES – Landes, pelouses sèches et bois de Chêne pubescent – Cézac (46)
- v 13 ha – Origine PERNE Jean-Claude – Landes, pelouses sèches, prairies humides et bois de Chêne pubescent – Cézac (46)
- v 00 ha 68 a 40 ca – Origine TROTRY – Landes, pelouses sèches – Cézac (46)
- v 2 ha – Origine CAZES – Landes, pelouses sèches, prairies semi-sèches et bois de Chêne pubescent – Saint-Paul-Flaunac (46)
- v 1 ha – Origine HERMEN – Mégaphorbiaies, pelouses sèches et bois de Chêne pubescent – Saint-Paul-Flaunac (46) et Montpezat-de-Quercy (82)

Conventionnements :

- v 1 ha - Zone humide de Salviac – Convention de gestion tripartite avec la Mairie de Salviac et le Syndicat des Bassins Versants du Céou et de la Germaine — Mégaphorbiaie et cariçaie – Salviac (46)
- v 45 ha - Parcelles compensatoires de la Côte du Cluzel – Convention de gestion avec le Conseil Départemental du Lot

— Bois de Chêne pubescent, landes, pelouses sèches, prairies semi-sèches, prairies humides – Trespoux-Rassiels, Labastide-Marnhac, Villesèque (46)

v 412 ha - Domaine de l'Escabassole et des Rozières – Convention d'usage et de gestion avec le GFA des Rozières, le GFA de l'Escabassole et la Fonds de dotation « Green sanctuaries » — Pelouses sèches, prairies semi-sèches, prairies mésophiles, bois de Chêne pubescent – Bach, Concots, Escamps (46)

Focus

ORCHIS À ODEUR DE VANILLE



L'Orchis à odeur de Vanille (*Anacamptis fragrans*) est une orchidée qui affectionne les pelouses sèches des Causses du Quercy. Protégée sur l'ensemble du territoire national, son aire de répartition couvre la moitié sud de la France. Elle est menacée par la disparition de son habitat naturel du fait de la perte de surfaces pastorales et est donc très dépendante d'une agriculture respectueuse du vivant. Cette espèce a été observée sur une pelouse sèche de la ferme des Graines de Clayrac à Bio. Ferme « Terre de Liens » et participante au projet LIFE Biodiv'Paysanne, le CEN Occitanie l'accompagne pour un meilleur accueil de la biodiversité et notamment pour le maintien des populations de l'Orchis à odeur de Vanille (*Anacamptis coriophora subsp. fragrans*).

zoom Chantier avec un IME

L'équipe travaux du CEN Occitanie et 16 apprenants de l'Institut Médico-Educatif de Cahors ont conduit des opérations de gestion conservatoire sur la Réserve des Marais de Bonnefont : suppression de ligneux au sein de la roselière et restauration des pelouses sèches piquetées de landes à Genévrier par fauche et exportations.



Actions phares de l'année

CONNAÎTRE

Sur la Commune de Bio, le CEN Occitanie a lancé, avec la LPO Lot et la commune, un Atlas de la Biodiversité Communale. L'objectif est de mieux connaître et prendre en compte la biodiversité de cette commune et d'impliquer ses citoyens.

PROTÉGER

Le lancement des travaux autour de la protection forte dans le Lot avec les services de la DDT et de la préfecture est l'occasion pour faire les bilans des sites correspondants à la Stratégie nationale Biodiversité (10% d'aires protégées forte en France). Plusieurs sites propriétés du CEN Occitanie et projets d'ORE sont identifiés pour contribuer à cet objectif à l'échelle du Lot.

GÉRER

Sur les prairies humides de Salviac, le CEN Occitanie accompagne les travaux de restauration d'une zone humide au travers de l'organisation de chantiers de gestion en partenariat avec la Commune et le syndicat mixte des bassins versants Céou et Germaine.

VALORISER

Le CEN Occitanie a participé, en tant que jury, au concours prairies fleuries organisé par le PNR Aubrac. Le thème de cette année était centré sur les prairies à Narcisse des poètes. Un bon moyen de mettre en avant des pratiques agricoles extensives trouvant l'équilibre entre production agricole et une riche biodiversité.

ACCOMPAGNER

Dans le cadre de la mise en place de la politique de Défense des Forêts Contre les Incendies sur la moyenne vallée du Lot, le CEN Occitanie à accompagner le Département pour appréhender les enjeux et établir une méthodologie opérationnelle de diagnostic en amont des travaux de dégagement des végétations.

Cette année aura été l'année d'un..

PROJET COMMUN AGRICULTURE - BIODIVERSITÉ

En 2025, l'antenne du Lot est devenue propriétaire d'une quarantaine d'hectares sur les communes de Cézac et Lendou-en-Quercy. Principalement occupés par des pelouses sèches et des boisements de chênes pubescents caractéristiques des versants et plateaux du Quercy blanc, ces espaces naturels abritent une faune et une flore remarquable inféodées particulièrement aux milieux ouverts thermophiles. Les inventaires naturalistes ont notamment permis de recenser des papillons rares et protégés comme le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) ou l'Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*), mais aussi le plus grand lézard d'Europe : l'emblématique Lézard ocellé (*Timon lepidus*). De nombreuses espèces patrimoniales y ont également été observées telles que la Zygène d'Occitanie (*Zygaena occitanica*), le Criquet des rocailles (*Omocestus petraeus*), la Narcisse à feuilles de jonc (*Narcissus assoanus*) ou bien le Genêt d'Ausonia (*Genista ausetana*).

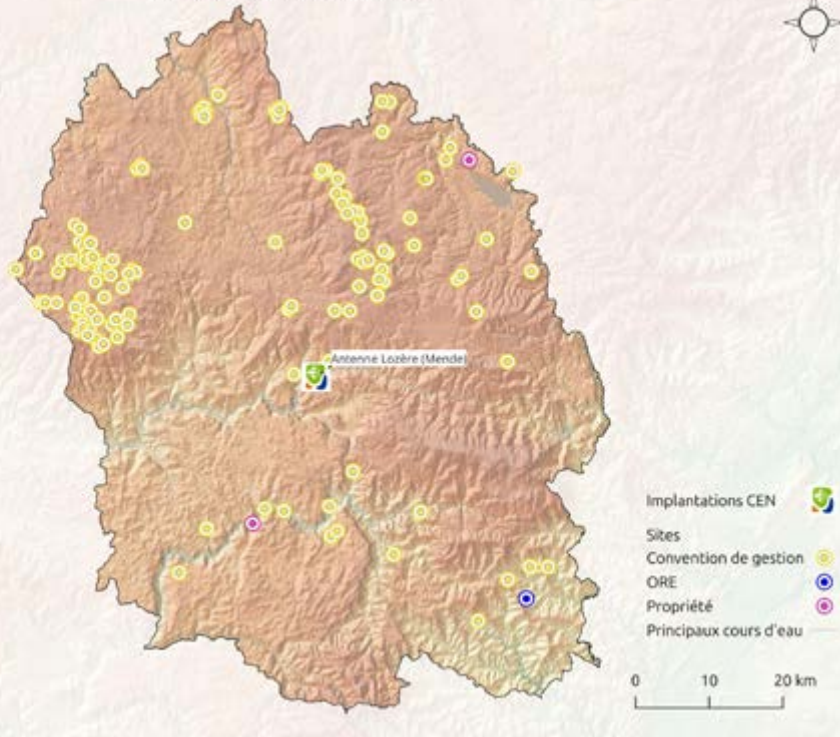
Cependant, ces milieux sont en cours de fermeture par l'absence d'activité agricole. Pour pallier à cette fermeture, le CEN Occitanie, en collaboration avec la mairie de Cézac et les différents acteurs du territoire, s'est associé avec Franck ROBIN, éleveur de brebis itinérant.

La mise en place d'un pâturage extensif en période hivernale permet de concilier la conservation des populations d'espèces avec le maintien des activités pastorales du Lot. L'action du troupeau de Franck permet également de limiter l'embroussaillage des versants et des plateaux, et ainsi de lutter contre le risque incendie sur la Commune. En permettant au troupeau de pâturer sur ses parcelles, le CEN Occitanie agit dans la diversification des parcours de l'éleveur afin de limiter le parasitisme des brebis et s'engage dans la pérennisation d'activités pastorales respectueuses de la biodiversité.

Ce projet est central pour le CEN Occitanie car il rassemble le monde agricole, les acteurs de la protection de la nature et la municipalité, autour d'un projet commun et durable en faveur de la préservation de la biodiversité sur le territoire.

Lozère

Sites protégés et gérés - Lozère



ORE:

1 avec un particulier pour 14 ha ;
châtaigneraie ; Saint-Hilaire-de-Lavit

Bail emphytéotique :

√ 1 avec une commune (MCE) : 13 ha
; Pelouse sèches calcaires, Fruticées
à buis et genévriers, pinède Pins
sylvestres et Pins noirs ; Mende

Conventionnements :

- √ 15 pour 266 ha
√ 1 convention : 57 ha ; landes,
fruticées et prairies ; Saint-Bonnet-
Laval et Auroux
√ 1 convention : 5 ha ; grotte/
résurgence ; Mont-Lozère et Goulet
√ 13 conventions : 204 ha ;
tourbières et complexes humides
associés ;
- communes sur le bassin Adour-
Garonne : Les Salces, Saint-
Laurent-de-Muret,
 - communes sur le bassin Loire-
Bretagne : Arzenc-de-Randon,
Châteauneuf-de-Randon,
Chadeyrac, Saint-Jean-la-
Fouillouse

Focus

LISTÈRE CORDÉE



La Listère cordée (*Neottia cordata*) est une petite orchidée vivant dans les sous-bois humides de montagnes, parmi les mousses et sur les troncs en décomposition de conifères. Elle apprécie l'ombrage et est sensible aux coupes d'arbres. Ses fleurs rouges ou vertes en grappe ne mesurent que quelques millimètres ; ses deux feuilles en forme de cœur lui ont donné son nom. Rare dans le sud du Massif central et plutôt dispersée, elle n'est connue que sur 4 stations en Margeride. Elle a été observée pour la 1ère fois cette année sur le site de Lou Devez, au sud du lac de Charpal (site en convention avec l'ONF).

zoom Génie écolo- gique à Costeboulès

Des étudiants de BTS GPN du Lycée agricole de Saint-Chély-d'Apcher sont intervenus sur une tourbière pour contrôler la dynamique de résineux et de jeunes saules (avec conservation de tire-sèves et export des rémanents en zones sèches).



Actions phares de l'année

CONNAÎTRE

Des individus fleuris de Grassette à grandes fleurs (*Pinguicula grandiflora*) ont été observés sur l'Aubrac lozérien. L'espèce est déterminante ZNIEFF pour le Massif central et constitue un enjeu de conservation fort. Pouvant être confondue avec la Grassette commune en l'absence de fleurs, l'étude a pour but d'identifier des critères de détermination pour les distinguer au stade végétatif.

PROTÉGER

Un projet de bail emphytéotique d'une durée de 99 ans est en projet sur une tourbière de 11 ha sur une commune du bassin de l'Allier. Ce site, non pâturé, présente une dominance d'habitats tourbeux, des espèces protégées inféodées, tels la Laîche des borbiers (*Carex limosa*), la Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), le Nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris*), ou encore la Vipère péliade (*Vipera berus*).

GÉRER

Un nouveau partenariat a été engagé via une convention de gestion avec la Fédération de Pêche de Lozère pour la gestion durable d'une zone humide de 11,4 ha de leur emblématique site de Bonnecombe. Les enjeux habitats et espèces y sont forts. Le CEN Occitanie espère un partenariat plus global sur les propriétés de la Fédération de Pêche.

VALORISER

Une intervention de deux jours s'est tenue auprès des étudiants de licence professionnelle « Gestion des espaces naturels et agricoles ruraux » (GENA) de l'Institut Agro à Florac. Au programme, identification de la flore et des habitats naturels des Cévennes chez des éleveurs partenaires du CEN Occitanie puis évaluation de leur état de conservation.

ACCOMPAGNER

Dans le cadre de la stratégie territoriale Eau & Climat du Lot amont pour la période 2026-2030 porté par le Syndicat Mixte Lot Dourdou, l'antenne a contribué à la construction de certaines fiches-actions ; elle propose également des travaux de restauration/gestion sur 2 tourbières conventionnées.

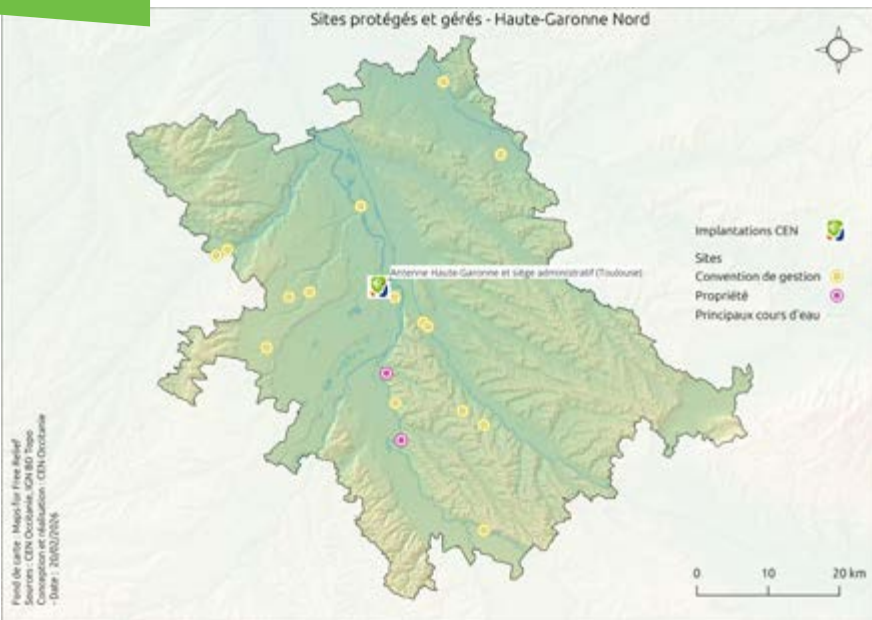
Cette année aura été l'année des... CHIROS COMME NOUVELLE CIBLE !

L'année 2025 a vu la concrétisation du travail d'animation foncière mené dans le cadre d'une stratégie foncière visant la préservation des chiroptères. Cette thématique, nouvelle à l'échelle de la Lozère, vient en miroir du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères, pour lequel le CEN Occitanie est l'animateur en ex-région Midi-Pyrénées. Il s'est agi en préalable de réunir les spécialistes du département pour se connaître et échanger sur les connaissances et les actions réalisées, les souhaits de partenariat et sur les objectifs et moyens d'actions du CEN Occitanie : préserver des espèces de chauve-souris via une maîtrise d'usage de sites d'intérêt. Par-delà la connaissance d'espèces, de sites et de leur suivi par les partenaires, des actions concernant des mines, cavités ou tunnels, des ponts, du bâti ont été réalisées par le passé.

En Lozère, 145 gîtes majeurs sont connus. 28 espèces sont répertoriées dont 2 considérées comme menacées (Liste Rouge ARB, 2023). La hiérarchisation réalisée tient compte du nombre d'espèces présentes, de l'intérêt régional majeur des espèces et du type de gîtes. Les grottes, gouffres et avens ont été ciblés dans cette première phase de travail. Suite à l'envoi de courriers et à de premiers contacts avec des propriétaires, un site fait l'objet de toutes les attentions : une grotte d'intérêt régional qui accueille 9 espèces de chauve-souris dont 5 d'intérêt communautaire : Grand murin (*Myotis myotis*), Petit murin (*Myotis blythii* - espèce déterminante ZNIEFF* Occitanie), Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*), Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*). Pour rappel, toutes les espèces de chauve-souris sont protégées en France.

Gîte d'hibernation et gîte de transit printanier et/ou automnal, ce site et ses abords, font l'objet d'une convention de gestion pour 10 ans sur près de 5 ha. Apprécié des spéléologues, il fait l'objet d'un suivi de fréquentation hivernale par le CEN Occitanie afin d'évaluer les pressions, et envisager si nécessaire des mesures de limitation de fréquentation en partenariat avec les acteurs locaux.

Nord Haute-Garonne



Conventionnements

✓ 10,8 ha – Ripisylve et prairie alluviale humide jusqu'en 2045 – Gagnac-sur-Garonne

Mesures compensatoires

✓ Convention de Coopération opérationnelle avec le CD31 dans le cadre de la compensation relative au projet de construction d'un collège à Plaisance-du-Touch - déplacement de Trèfle écaillé et plan de gestion des parcelles - Plaisance du Touch et Toulouse

✓ Convention de Coopération opérationnelle avec le CD31 dans le cadre de la construction d'un pont - Mirepoix.

✓ Accompagnement du CD31 pour la restauration de deux portions de ripisylve – Bessières.

✓ Convention de coopération opérationnelle avec le CD31 jusqu'en 2036 dans le cadre du suivi de l'efficacité des mesures d'évitement et de réduction mises en place sur le chantier de suppression du passage à niveau PN196 et pour la rédaction d'une notice de gestion dans le cadre de la compensation – Escalquens.

✓ Convention de coopération opérationnelle avec le CD31 2025-2027 pour l'accompagnement sur la thématique Eviter-Réduire-Compenser relative au chantier de déviation de Bessières (RD630) et à la mise en œuvre des mesures de compensation zone humide - Bessières et Escalquens.

Focus

FRITILLAIRE PINTADE



Dans le cadre du partenariat entre le CEN Occitanie et Tisséo, un suivi est mis en œuvre sur un site compensatoire afin de vérifier le maintien et la prise en compte de la Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*). L'aménagement d'un parc sportif en contact direct avec le site a d'ailleurs nécessité une concertation importante avec différents acteurs (Tisséo, Ville de Toulouse, Toulouse Métropole & Oppidéa) pour la réalisation de travaux dans la zone compensatoire :

prise en compte des pieds et zone tampon autour des populations connues pour le tracé d'un chemin et avant décompactage d'autres cheminements voués à être fermés pour plus de quiétude sur le site.

z o o m Ecoparc du Rivel

Accompagnement du Sicoval pour la prise en compte de la biodiversité

Sicoval a sollicité le CEN Occitanie pour l'accompagner dans une meilleure prise en compte globale de la biodiversité sur la ZAC du Rivel (Ecoparc du Rivel) :

- recommandations sur le positionnement des espaces naturels de l'Ecoparc, en lien avec les zones de compensation adjacentes,
- prise en compte des risques de collision sur les axes routiers pour la définition des emplacements et des types de haies,
- prise en compte des facteurs environnementaux pour le positionnement des nichoirs, etc.

Actions phares de l'année

CONNAÎTRE

À Toulouse et dans le Volvestre, le CEN Occitanie réalise des suivis de reptiles sur des sites en acquisition. Ces observations confirment la richesse des habitats et la présence de nombreuses espèces, dont la Couleuvre verte et jaune, le Lézard des murailles et le Lézard à deux raies.

PROTÉGER

La commune de Ramonville-Saint-Agne a délibéré favorablement pour signer une obligation réelle environnementale d'une durée de 50 ans avec le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine (Tisséo) et le CEN Occitanie, pour la gestion du site de compensation écologique de Pouciquot, dans le cadre de l'opération Connexion Ligne B (CLB).

GÉRER

À Ramonville-Saint-Agne, le CEN Occitanie gère des sites compensatoires liés à la ligne B du métro, en faveur de l'Agrion de Mercure. Fauche tardive des prairies, gestion des saules et traction animale ont permis une intervention écologique, adaptée au site, alliant efficacité et faible impact.

VALORISER

Du 23 au 25 mai 2025, le CEN Occitanie a animé un stand lors des Journées nature de Portet-sur-Garonne. Au parc du Ramier, en bord de Garonne, ces belles journées en l'honneur de la nature ont permis de sensibiliser scolaires et grand public aux enjeux de biodiversité.

ACCOMPAGNER

Le CEN Occitanie a organisé une première formation sur les invasions biologiques en milieu aquatique à destination des services Espaces Verts et Cycle de l'Eau de Toulouse Métropole, et de la Direction de l'environnement de la Ville de Toulouse. 12 personnes étaient présentes et 6 en visioconférence.

TRAVAUX PHARES SUR DEUX SITES EN GESTION COMPENSATOIRE

L'année 2025 a permis une avancée significative dans le cadre des travaux réalisés sur les parcelles compensatoires relatives à la construction de la troisième ligne de métro toulousain par Tisséo.

Sur un des sites de compensation situé au nord-ouest de Toulouse, en bord de Garonne, une réouverture importante a permis de retrouver un secteur de prairie de fauche. Cette action, encadrée par l'équipe travaux consistait :

1/ A la coupe d'un bosquet de Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et d'un réensemencement selon trois modalités de semis pour évaluer la reprise des EEE selon les semences mises en place ;

2/ Au gyrobroyage du secteur ouvert et semi-ouvert, avec :

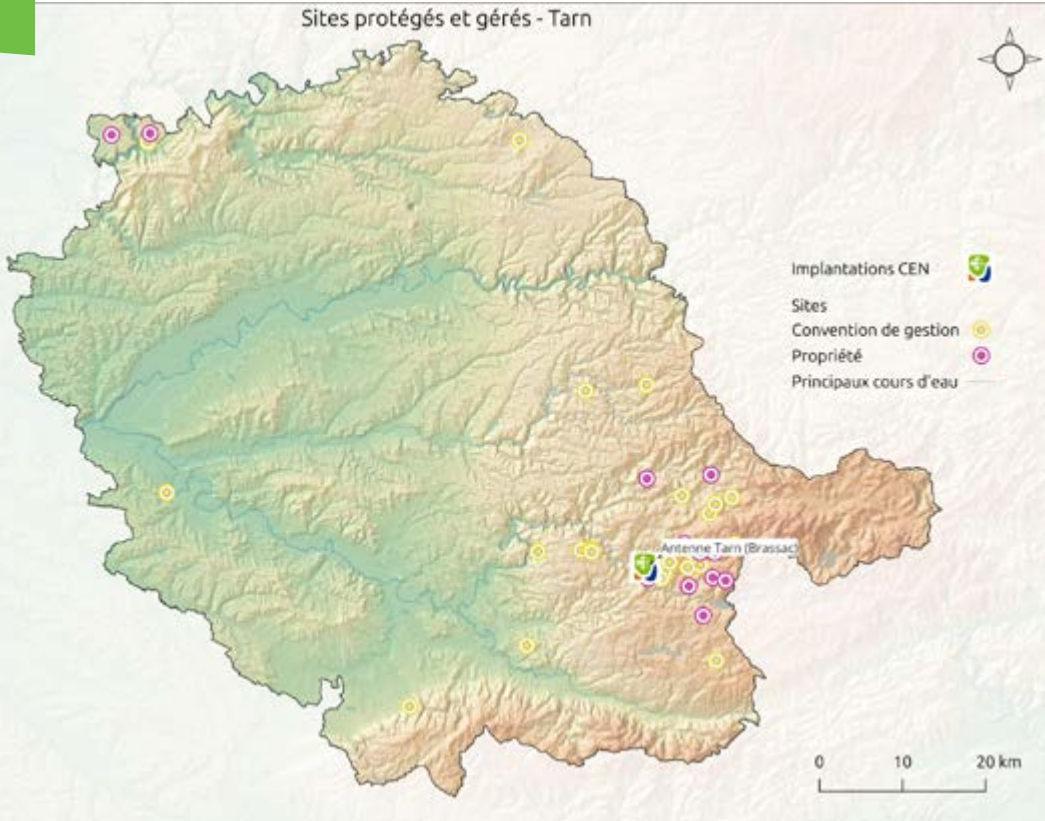
- Conservation des îlots de végétation afin de proposer des zones de refuge et de restaurer des habitats favorables aux espèces ;
- Maintien des arbres isolés et rehaussement des couronnes, facilitant ainsi les futures interventions de mécanisation ;
- Exportation et stockage des résidus de gyrobroyage en placettes de compostage à proximité de la ripisylve et au niveau de la lisière avec le boisement existant ;
- Semis de semences naturelles (Végétal local) sur toutes les zones laissées à nue par les passages d'engin ou le travail de la végétation ;
- Mise en défens du secteur proche de la Garonne pour augmenter la surface en ripisylve ;
- Mise en défens de linéaires de haie et maintien d'un certain nombre d'arbres isolés.

Une action de réouverture importante a également eu lieu sur le site compensatoire de Montgiscard, encadrée par l'équipe travaux. L'objectif était de rouvrir le milieu totalement fermé, en conservant plusieurs îlots arborés pour tendre vers un milieu ouvert mosaïqué favorable à l'avifaune ciblée par la compensation, mais qui le sera également pour toute une diversité d'espèces, notamment l'entomofaune. La matière a été exportée du secteur et mise en placettes de compostage.

Tarn

Acquisition :
 v 1ha – Zone humide – Lamontéliarié

Conventionnements :
 v 8 ha, Renouveau d'un commodat en pâturage extensif avec trois vaches, sur la zone humide de Rieupeyroux, propriété CEN.



Fond de carte : Maps For Free Relief
 Sources : CEN Occitanie, IGN BD Topo
 Conception et réalisation : CEN Occitanie
 - Date : 20/02/2026

Focus

MULETTE PERLIÈRE



La Mulette perlière (*Margaritifera margaritifera*) est un bivalve d'eau douce présent en tête de bassin versant sur des cours d'eau oligotrophes, siliceux et froids. Cette espèce menacée, à la particularité de dépendre de la Truite fario (*Salmo trutta fario*) pour accomplir son cycle de vie pendant sa phase larvaire. Ses exigences écologiques et son cycle biologique complexe nécessitent une qualité toute particulière des cours d'eau où elle demeure. De part sa grande longévité (> 100 ans), elle est un témoin du passé. Elle est une espèce dite parapluie. Protéger la Mulette perlière c'est assurer la pérennité de nos écosystèmes aquatiques.

zoom Chantier expérimental

Chantier expérimental de lutte contre l'Aulne glutineux. A la suite d'un broyage mécanisé en 2024, 2 chantiers école BTSa GPN de la MFR Valrance ont permis de traiter par abattage et exportation 50% des semenciers restants. Les premiers inventaires floristiques démontrent les effets positifs des opérations.



Illustration & Photos ci-dessus et ci-contre de gauche à droite :
 Mulette perlière ©BioObs - Travaux avant/après ©CEN Occitanie

Actions phares de l'année

CONNAÎTRE

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Vallées de l'Agout et du Gijou, des inventaires par prélèvement ADNe et par prospections ciblés sur la Mulette perlière ont été menés. Ils ont permis de contacter 92 individus et d'affirmer la présence de l'espèce sur 12 km linéaire supplémentaire sur la rivière Agout.

PROTÉGER

Les Sagnes d'Oulès, tourbière de près de 70ha, constitue l'une des principales sources permettant d'alimenter le ruisseau des Agrès, un affluent de l'Agout. La propriété en vente représente 4ha 95a attenantes aux 3ha 50a déjà propriété du CEN Occitanie. L'acte notarial sera signé au printemps 2026. Un propriétaire voisin s'est déjà manifesté pour proposer ces parcelles au pâturage.

GÉRER

A cheval sur les départements du Tarn et de l'Aveyron, le CEN Occitanie est intervenu sur la maîtrise de la colonisation de jeunes frênes sur un complexe de landes sèches situées dans un paysage agropastoral des Monts de Lacaune, et propriété de la commune de St Sever. En concertation avec la LPO Tarn, ce chantier permettra de maintenir un habitat favorable, notamment aux Busards St Martin (*Circus cyaneus*) et cendré (*Circus pygargus*) dont les populations sont en forte baisse. Cette action entre dans le cadre d'une mesure compensatoire d'un parc éolien situé à une vingtaine de kilomètres.

VALORISER

Avec la chaîne de diffusion Eiwa, qui fait la promotion des acteurs œuvrant pour la préservation des zones humides, le CEN Occitanie a participé à l'élaboration de deux vidéos. Ces dernières mettent en évidence des collaborations bénéfiques (propriétaires, exploitants agricoles, gestionnaires) et illustrent la gestion des zones humides des Monts de Lacaune grâce à un troupeau conservatoire.

ACCOMPAGNER

Dans le cadre d'un projet de création de voie verte sur l'ancienne voie de chemin de fer reliant Castres à Lacaune, le Conseil départemental du Tarn a demandé un accompagnement pour intégrer les enjeux biodiversité. Les items flore-habitats, chauve-souris et tunnels, reptiles, amphibiens et invertébrés ont été traités, assortis de recommandations et de propositions d'aménagements. Ce travail sera complété d'investigations complémentaires avant travaux.

Cette année aura été l'année du... SÉMINAIRE ZONES HUMIDES

Le 24 juin, le CEN Occitanie a organisé un séminaire consacré à la connaissance, à la gestion et à la conservation des zones humides, et plus particulièrement des prairies humides et des tourbières dans les Monts de Lacaune et du Somail. Cette rencontre s'est déroulée sur la commune de Lamontélarie avec laquelle le CEN Occitanie collabore sur un programme à trois ans d'actions (2024 – 2026) autour des zones humides d'une part, et des espaces forestiers d'autre part. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la labellisation Territoire engagé pour la nature (TEN) obtenu en novembre 2023. Plusieurs communications ont été exposées le matin sur le patrimoine naturel (faune – flore – habitats) ainsi que des retours d'expériences sur la gestion conservatoire ou encore la fonctionnalité hydraulique. Après un repas pris dans la salle communale, le groupe d'inscrits a été convié à aller sur le terrain. Le CEN Occitanie a présenté les premiers résultats d'une action expérimentée autour de la mécanisation de la maîtrise de l'expansion de l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), suivi d'un pâturage à l'aide de nos vaches Highlands Cattle.

Près de 45 personnes ont participé à cette journée technique à laquelle étaient présents les services de l'Etat (DDT, DREAL), des collectivités locales (Conseil départemental du Tarn, des élus de 5 communes du secteur), des forestiers (CNPf, ONF, experts privés, etc.) 2 syndicats de rivière, le PNR du Haut-Languedoc, la Fédération de pêche, Rhizobiome, l'association PEPS'S de l'impluvium des sources de La Salvetat, la SAFER, etc.

Face aux menaces qui pèsent sur les zones humides, il s'est dégagé de l'ensemble des participants un enthousiasme général pour relever tous ensemble ce défi de taille face, notamment, aux conséquences du changement climatique. Une mention particulière à la petite équipe d'élus.es de Lamontélarie pour leur implication cordiale et spontanée dans l'organisation de ce séminaire. Une très belle journée studieuse et conviviale.

L'ANA - CEN Ariège



L'ANA-CEN Ariège s'est appuyée en 2025 sur une équipe pluridisciplinaire de 38 salariés (35,5 Equivalent Temps Plein) et 9 stagiaires et volontaires du Service Civique, renforcée par le soutien de 628 personnes adhérentes (et 20 structures partenaires) comprenant une centaine de bénévoles actifs. Elle a à un budget annuel 2 583 000 euros.

CONNAITRE

L'année 2025 a été marquée par :

- Déploiement de l'Observatoire pyrénéen des tourbières sentinelles (programme LIFE PYRENEES4CLIMA) avec une phase primordiale d'instrumentation du réseau de sites d'Est en Ouest de la chaîne. Ces sites sont maintenant tous équipés de piézomètres et de capteurs de suivi de T°C et d'humidité des couches superficielles de tourbe, et des prélèvements ont été faits pour étudier les communautés bactériennes associées aux sphaignes et à la tourbe. Des sondes multiparamétriques ont été placées aux exutoires des 3 sites pilotes (mesures du pH, conductivité, Carbone organique dissout, etc.).
- Animation du Groupe Tourbière du POCTEFA RED-Bio (Réseau des espaces naturels pyrénéens pour le développement durable et la préservation de la biodiversité).
- Amélioration des connaissances sur le Desman des Pyrénées : sessions de capture sur 5 cours d'eau andorrans et ariégeois afin d'obtenir des données biométriques et du matériel génétique pour caractériser génétiquement et démographiquement les populations étudiées.
- Continuité des missions de long terme : inventaires et suivis entomologiques (2eme année du projet PAP'Alt sur les papillons d'altitude, participations au PRA Papillons et libellules d'Occitanie, etc.) ou ornithologiques, poursuite de travaux sur les plantes messicoles, les espèces patrimoniales de l'Est des Pyrénées (programme Floralab+) ou des aires urbaines (programme Urbaflore).
- Ajout de 74 771 données naturalistes aux bases de données en 2025.

PRESERVER & GERER

Elle a contribué en 2025 à des programmes de conservation d'espèces :

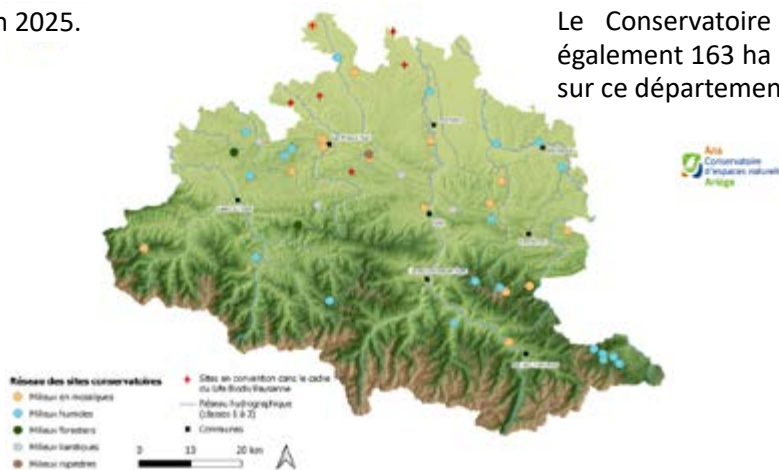
- Les suivis d'oiseaux à Plans d'Actions Nationaux, tels que le Vautour Percnoptère, le Milan royal ou le Gypaète barbu ;
- Les Plans Régionaux d'Action en faveur des chiroptères, des odonates et des papillons de jour et zygènes.

Elle a participé aux travaux de déclinaison régionale et départementale de la Stratégie des Aires Protégées (SAP) et participe à plusieurs commissions départementales au service des politiques publiques : CDPENAF, CDNPS, CODERST, CDT SAFER, etc.

En 2025, l'ANA-CEN Ariège a réalisé un diagnostic d'ancrage territorial sur les mouillères du Donezan afin d'évaluer la perception locale de ces milieux humides. La démarche a mis en évidence une connaissance encore limitée de ces milieux et des projets associés. Les échanges ont souligné la nécessité de renforcer la communication, la concertation et la sensibilisation, notamment via des partenariats locaux et le projet du site de Noubals.

Réseau de sites conservatoires ANA-CEN Ariège :

En 2025, l'ANA-CEN Ariège gère 3 024 ha répartis sur 49 sites conservatoires sous maîtrise foncière ou d'usage; avec la spécificité que 23 des 49 sites sont regroupés en 9 multisites pour la mise en œuvre de leurs plans de gestion. 16 sites ont bénéficié d'actions opérationnelles dans le cadre de leurs plans de gestion en 2025. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie a également 163 ha en convention et 9,7 ha en propriété sur ce département.



Ci-contre : Carte des sites CEN Ariège ©CEN Ariège

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Avec la ville de Foix, l'ANA-CEN Ariège et les élus ont développé un projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) au cœur de la capitale ariégeoise. Ce projet d'ABC répond à plusieurs objectifs :

- Améliorer les connaissances autour de la biodiversité dans les zones les plus urbanisées de la commune ;
- Mesurer les enjeux biodiversité pour affiner les orientations stratégiques à l'échelle de la commune et structurer les priorités définies par la collectivité ;
- Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux et habitants dans la prise en compte et la valorisation de la biodiversité sur leur territoire.

En partenariat avec l'ONF et le PNR des Pyrénées Ariégeoises, l'ANA a collaboré à la mise en place du projet LiDAR visant à améliorer la connaissance des forêts et des milieux naturels grâce à une technologie de cartographie laser aéroportée. Ces données ont permis d'identifier plus précisément les structures forestières, les zones à fort enjeu écologique et les continuités écologiques.

Enfin, avec un collectif de huit structures partenaires, l'association a participé à la promotion du label "Manifestation Verte d'Ariège" pour accompagner les organisateurs pour l'organisation d'événements respectueux de l'environnement et favorisant l'économie locale. En 2025, 32 manifestations ont été labellisées, 2 emplois créés et de nouvelles filières accompagnées pour leur développement.

SENSIBILISER, EDUQUER, FORMER, VALORISER

L'ANA-CEN Ariège, labellisée CPIE d'Ariège depuis 2006, propose un large programme d'animations envers des publics variés, sur ses sites naturels, auprès des partenaires ou encore dans sa Maison de la Biodiversité à Cos.

Sensibiliser, éduquer :

Elle a touché 5 227 personnes en 2025, à travers 207 activités :

- Animations tout public (sorties nature, chantiers, soirées thématiques ou stands d'informations) sur tout le territoire ;
- Participation aux événements nationaux (Fréquence Grenouille, Fête de la nature, Nuit de la Chauve-souris, Chantiers d'automne) ;
- Formation naturaliste pour les bénévoles de l'association et des conférences.

Elle a développé des projets pédagogiques avec des écoles primaires, collèges et lycées touchant 6 057 enfants sur 284 animations, sur diverses thématiques (eau, aux milieux ouverts, au monde de la nuit, au milieu forestier, santé-environnement, etc.) ; Elle coordonne et anime le réseau d'éducation et de sensibilisation à l'environnement d'Ariège "RESEDA" composé de plus de 40 structures ariégeoises.

Elle a poursuivi l'accompagnement de 15 Aires Educatives d'Ariège (AEA) avec 15 écoles et collèges en Ariège.

Former :

L'ANA-CEN Ariège a assuré des journées techniques et formations auprès d'un public de professionnels : élus, encadrants nature, professionnels de santé, personnels des services des routes et syndicats de rivière, guides conférenciers, accompagnateurs en moyenne montagne, gardiens de refuge, sur des thématiques variées (écologie montagnarde, patrimoine naturel, notions d'éducation à l'environnement, Tiques, Ambrosies et Plantes Exotiques Envahissantes, Trame Verte et Bleue, etc.).

Valoriser :

- Trois Bulletins de liaison annuels « Natures d'Ariège Infos » informent les adhérent-es et partenaires des projets en cours et des nouvelles découvertes d'espèces dans le département ;
- Le calendrier annuel des sorties « La calendrier de l'ANature » ;
- Contribution à la série d'émissions radio « De la puce à l'oreille », créée par l'ANA, avec le changement climatique comme fil conducteur sur la thématique plus spécifique du Droit de l'Environnement, de l'écotourisme et de l'impact du changement climatique sur la gestion de la RNR du Massif du Saint-Barthélémy.

La réserve naturelle régionale du massif du Saint-Barthélémy

La RNR du massif du Saint-Barthélémy a poursuivi en 2025 ses travaux scientifiques sur la fonctionnalité et la résilience des tourbières, notamment sur la tourbière de la Grenouillère, site pilote de l'Observatoire Pyrénéen des Tourbières Sentinelles.

Plusieurs études complémentaires ont été menées : analyse des communautés bryophytiques pour mieux comprendre la dynamique des gaz à effet de serre et leur suivi par imagerie, étude ADNe des communautés microbiennes dans le cadre du programme LIFE Pyrenees4Clima et du projet TOURBICOM, dans un but d'évaluer leur rôle dans les cycles du carbone et de l'azote. En parallèle, une étude biogéochimique sur les tourbières de la Grenouillère et du Soularac vise à quantifier les stocks de carbone, à retracer leur histoire et à évaluer le stockage des éléments.

Par ailleurs, les 10 ans de la Réserve ont été célébrés le 11 octobre 2025 à Montségur, réunissant plus de 400 participants autour d'animations naturalistes, artistiques et pédagogiques. Cet événement a contribué à consolider l'ancrage territorial de la Réserve et à mobiliser largement autour de ses enjeux de préservation.

Des nouvelles de l'Agroécologie

AGROÉCOPÔLE DU DOMAINE DE MIRABEAU

Inauguration de la nouvelle bergerie et installation d'un nouvel éleveur

Le domaine de Mirabeau, situé à Fabrègues (34), est un site pilote pour l'agroécologie et la reconquête de la biodiversité. Propriété de la Commune, il accueille depuis 2017 plusieurs activités agricoles complémentaires organisées autour des principes de l'économie circulaire : 12 ha dédiés à la viticulture, 4 ha de maraîchage et d'arboriculture, 9 mares, 1,6 km de haies replantées et de nombreux aménagements favorables à la faune et à la flore.



Brebis Corbières ©CEN Occitanie

Depuis le début de l'année 2025, les travaux de rénovation et d'agrandissement de la bergerie — incluant la construction d'un logement sur place — sont achevés. Ces travaux ont permis à la commune de Fabrègues, en partenariat avec le CEN Occitanie et la Chambre d'agriculture de l'Hérault, de lancer un appel à candidature pour accueillir un nouvel éleveur ovin sur le domaine. C'est Nans Bussy et sa famille qui ont été retenus : ils sont installés sur le site depuis le 1er novembre 2025.

Le retour de l'élevage sur le domaine constitue une étape importante pour la poursuite des efforts engagés depuis plusieurs années en matière de réouverture des milieux sur le massif de la Gardiole.

TERRAES



Mares à La Capelle-et-Masmolène ©CEN Occitanie



Le programme TerrAES a connu deux avancées majeures en 2025.

D'abord, l'installation de Johan Crance à Assas (34) le 1er avril 2025 qui concrétise l'accompagnement à l'installation agricole au cœur des enjeux de biodiversité.

Ensuite, un important travail préparatoire a été mené sur la commune de La Capelle-et-Masmolène (30) : amélioration de la maîtrise foncière communale en zone Natura 2000 (échanges parcellaires) et préparation à la mise à disposition de parcelles sur ce site à forts enjeux écologiques (Triton crêté, gazons amphibies, Lythrum thesioides).

Ce programme est financé par Oc'Via dans le cadre d'une convention de mécénat, et mené en partenariat avec France Active Airdie Occitanie.

INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le CEN Occitanie intervient chaque année dans des cursus de l'enseignement supérieur sur la thématique de l'agroécologie. En 2025, trois établissements ont bénéficié de ces interventions :

- L'École d'ingénieurs de Purpan (Toulouse) : une intervention sur les Infrastructures Agro-Écologiques (IAE) dans le cadre du cursus AgroBachelor, et une intervention sur la concertation territoriale au sein du Master DATA.
- L'Université de Montpellier : une intervention dans le cadre du Master Ingénierie Écologique et Gestion de la Biodiversité (IEGB).
- L'Institut Agro de Montpellier.



Formation concertation © CEN Occitanie

Recherche & Valorisation scientifique

Les actions de gestion du CEN Occitanie s'appuient sur une bonne connaissance des milieux et des espèces, permise par l'expertise diversifiée qui compose son équipe et par l'utilisation de résultats scientifiques. Il va même plus loin, en produisant ses propres résultats scientifiques, par le montage ou la contribution à des programmes de recherche et l'embauche de doctorants pour répondre à des questions de gestion opérationnelle. Ces résultats valorisés par la publication d'articles scientifiques dans des revues naturalistes, à l'interface entre recherche et gestion, et des revues internationales, ou encore des colloques scientifiques, font également l'objet d'un rapport scientifique dont le dernier couvre la période du Plan d'actions quinquennal 2021-2025. Sur cette période, ce sont plus de 150 publications scientifiques, dont un quart sont publiées dans des revues scientifiques à comité de lecture qui ont été produites. Les thématiques abordées sont nombreuses : taxonomie, flore et habitats, vieilles forêts et biodiversité forestière, arachnides, chiroptères, mammifères semi-aquatiques, avifaune, milieux aquatiques et herpétofaune associée, espèces exotiques envahissantes animales, etc.

En 2025, trois thèses ont été soutenues au CEN Occitanie !

- La première, réalisée par Loan Arguel, dans le cadre du Plan national d'actions Desman piloté par le CEN Occitanie portait sur les « Patrons d'activité, utilisation de l'espace et sélection de l'habitat chez le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*) : influence des conditions hydrologiques et des caractéristiques morpho-hydrauliques des cours d'eau » ;
- La seconde est celle de Soumaya Belghali qui a soutenu sa thèse sur « l'efficacité de la compensation de grands projets d'infrastructure : de l'optimisation des protocoles à la démonstration des effets » ;
- Enfin, Daniel Marc, a soutenu sa thèse en géographie et aménagement de l'espace intitulée « Apports des connaissances environnementales pour les politiques publiques d'aménagement des territoires en région Occitanie ».

GESTION ET CONSERVATION DES INVERTÉBRÉS

Organisé par le CEN Occitanie, l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et l'UMS Patrinat, ce colloque s'est tenu à Montpellier du 7 au 9 octobre. 160 participants venus de toute la France se sont réunis pour échanger sur la préservation des invertébrés et de leurs habitats.

A cette occasion, le CEN Occitanie et l'Opie ont présenté une communication sur les « Démarches et outils de connaissance pour la conservation des invertébrés en Occitanie ».



Colloque invertébrés ©CEN Occitanie

CONVERGENCES BOTANIQUES

Les 27 et 28 septembre, une dizaine de salariés a participé aux « Convergences botaniques » et a présenté 4 posters scientifiques.

Ce colloque annuel, le plus important en France pour la botanique, est organisé par la Société botanique d'Occitanie et a accueilli plus de 400 participants.



Liste des publications scientifiques (14), revues naturalistes et actes de colloques (18), communications orales et posters (9), rapports techniques et rapports de stage (6), thèses (3) disponible en téléchargement sur le site internet du CEN Occitanie. Voir QR code ci-contre :



Réalisations du pôle Systèmes d'information

OUTIL DE SAISIE DE LA PROGRAMMATION

Dans le cadre de sa mission transversale de support à l'équipe du CEN Occitanie, l'équipe Géomatique s'est attelée en 2025 à construire un outil pour la programmation qui fonctionne de manière plus fluide que les tableurs utilisés jusqu'alors. En effet, avec des effectifs salariés ayant doublé en 4 ans, plus de 400 projets, eux même divisés en de nombreuses actions représentent entre 7 000 et 9 000 lignes de temps de travail prévisionnel. L'exercice touchait aux limites techniques du logiciel et mettait à rude épreuve les nerfs des salariés en général et de l'équipe administrative en particulier.

Une fois le mode de fonctionnement et les besoins partagés, une base de données a donc été créée, rendue ensuite accessible par une interface de saisie utilisant un outil libre "low code" (Appsmith), le tout agrémenté de contraintes de droits d'accès et de saisie pour éviter ou limiter les erreurs.

L'ouverture à la saisie a eu lieu début octobre 2025 et deux sessions d'aides à la prise en main ont été organisées en visioconférence dans les 15 jours qui ont suivis.

S'il a fallu quelques semaines pour corriger les inévitables bugs, l'outil a été plutôt rapidement fonctionnel et a été adopté par l'équipe. Il est prévu d'y apporter quelques améliorations pour les prochaines années.

DÉVELOPPEMENT DE L'OUTIL DE SAISIE VIEILLES FORÊTS SUR LIZMAP

Adaptation de la fiche protocole « maturité forestière », dans le cadre de l'inventaire des vieilles forêts en Occitanie, sous format numérique. L'objectif est de faciliter la saisie des placettes et des patchs forestiers, en plus de mettre en ligne la cartographie des données à jour. Cet outil est considéré comme un outil de travail plus qu'une cartographie grand public, il nécessite une autorisation pour consulter le projet.



PRAM : STRATÉGIE DE PRIORISATION POUR LA RESTAURATION DE MARES

Conjointement avec l'équipe géomatique de la Fédération Régionale des Chasseurs Occitanie, le CEN Occitanie a élaboré les modélisations permettant de prioriser, sur un territoire, les mares nécessitant des actions de gestion (à partir des données de la BDD PRAM). Ces indicateurs consistent à prendre en compte différents référentiels de données « physiques » (Zones humides, pédologie, occupation du sol entre autres) ainsi que les données naturalistes du SINP Occitanie (prise en compte des taxons à enjeux et des espèces exotiques envahissantes).

DENIM : INVENTAIRE DES DONNÉES DE FAUNE SESSILE* DE SUBSTRAT DUR

Dans le cadre du projet DENIM, piloté par l'IFREMER, le CEN Occitanie a été mandaté pour réaliser l'inventaire des données de faune sessile de substrat dur sur la façade méditerranéenne française. Ces données ont pour vocation à terme d'alimenter les SINP régionaux (Occitanie, PACA, Corse), consolider les connaissances sur les groupes taxonomiques visés par le projet, et de lancer la création d'un potentiel pôle marin en parallèle des autres pôles existants. [*sessile : fixée. Ex moules, huîtres]

INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE DU CEN OCCITANIE

Le CEN Occitanie, c'est 186 PC (salariés et stagiaires), 150 téléphones professionnels, utilisés pour les communications et la collecte de données, 16 serveurs de fichiers et une trentaine de services hébergés (bases de données, sites web, serveurs de formulaires, applications diverses).

L'association prend tâche d'avoir un impact environnemental réduit grâce à l'utilisation de postes de travail reconditionnés (Ecodair), de téléphones durcis offrant la meilleure réparabilité du marché (Crosscall) et de services hébergés mutualisés (Scaleway).

Les PC et téléphones en fin de vie sont reconditionnés à nouveau ou recyclés par la communauté Emmaüs de Saint-Aunès (34).

Communication, Médiation

En 2025, le CEN Occitanie a continué à faire parler via ses différents supports de communication. Pour atteindre l'objectif « mieux connus, mieux reconnus », l'équipe a visé différents publics : grand public, professionnels de l'environnement et de l'agriculture, collectivités, institutions, etc.

DES RÉSEAUX SOCIAUX TOUJOURS AUSSI FONCTIONNELS !

Le CEN Occitanie est présent sur Facebook, LinkedIn, Instagram et Youtube. En 2025, il a gagné plus de 3 000 abonnés tous réseaux confondus. Ces réseaux sociaux permettent la promotion des activités du CEN Occitanie, de diffuser des informations sur la Nature pour susciter l'intérêt des utilisateurs et abonnés et donc de développer son assise citoyenne.

LE SITE INTERNET : VITRINE DE L'ASSOCIATION

En 2025, le site internet du CEN Occitanie a comptabilisé 31 697 utilisateurs uniques, avec une moyenne de 2 minutes 02 passées sur le site, et 67 074 pages vues. Ces chiffres sont en nette augmentation par rapport à 2024, ce qui appuie l'importance de mettre à jour le site internet et de fluidifier la navigation pour les utilisateurs. Les pages les plus regardées sont dans l'ordre : page d'accueil, l'équipe du CEN Occitanie, nous rejoindre et les sorties nature. Les utilisateurs proviennent de différentes sources, mis dans l'ordre de la source la plus utilisée : recherche naturelle, directe, référentiel, réseaux sociaux, campagnes.

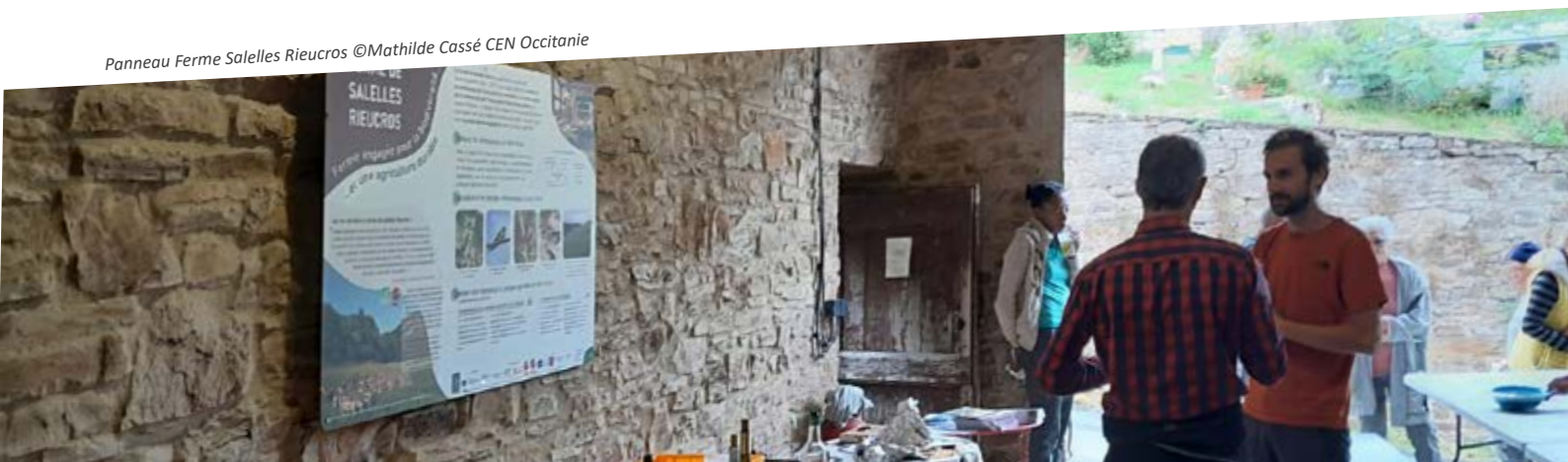


Vous ne connaissez pas le site internet du CEN Occitanie ? C'est par ici : www.cen-occitanie.org

UNE PRÉSENCE IMPORTANTE DANS LA PRESSE

Plus de 165 publications mentionnent le CEN Occitanie et sur tous types de médias : presse spécialisée, départementale, quotidienne régionale, radio, TV, web média, partenaires, etc. A l'honneur cette année, la Réserve naturelle nationale de l'Estagnol qui a fêté ses 50 ans ! Le littoral et les zones humides sont d'ailleurs toujours les milieux les plus médiatisés, ce dont nous nous réjouissons étant donné l'importance des enjeux qu'ils abritent. La presse fait également la part belle aux vieilles forêts et près d'un article sur quatre traite des actions de sensibilisation que le CEN Occitanie mène tout au long de l'année !

Panneau Ferme Salelles Rieucros ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



ÊTRE PLUS VISIBLES DANS LES TERRITOIRES !



Panneau ferme Le Rouinet ©Caroline Rivier CENOccitanie

En 2025, le pôle a amorcé une réflexion sur la signalétique, support de visibilité et de sensibilisation au coeur des sites. Une charte signalétique est en cours de conception et devrait être déployée en 2026. Des panneaux « de fermes » ont été réalisés dans le cadre du LIFE Biodiv'Paysanne, projet coordonné par le CEN Occitanie.

Ces panneaux ont pour objectif de mettre en avant la participation des fermes au projet, leur diagnostic écologique, l'identification d'espèces phares et les recommandations d'actions pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.

En 2025, 24 panneaux ont été imprimés et installés.

DES SUPPORTS TOUS NEUFS !

En 2025 est sorti le tout nouveau livret de présentation du Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie. Ce livret permet de retrouver facilement et rapidement les informations primordiales pour comprendre le fonctionnement et les missions du CEN Occitanie.



Pour voir le livret.



Un nouveau flyer adhésion a aussi été créé ! Recto-verso, il permet, en quelques lignes, de découvrir les avantages de l'adhésion, les missions du CEN Occitanie et d'adhérer directement sur papier grâce à un formulaire.



Pour voir le flyer adhésion !

Côté fonctionnement interne, un document « Les démarches à suivre » a été diffusé à l'équipe. Il vise à rendre le travail plus fluide et efficace en indiquant la démarche à suivre sur certaines actions courantes.

GALERIE ÉPHÉMÈRE

Une fois de plus, cette 13ème édition de la Galerie éphémère, qui s'est tenue du 31 janvier au 2 février 2025, aura été un beau succès ! La programmation artistique, comme à son habitude, a su provoquer la curiosité et l'émerveillement des 3 500 visiteurs, tout en sublimant le lien étroit entre l'Homme et les Zones humides.

L'événement, qui rassemble depuis plus d'une décennie les acteurs de l'art et de l'environnement du territoire, a fait vibrer une dernière fois le cœur des visiteurs avant de fermer définitivement ses portes. Pour cette ultime édition, l'émotion était donc au rendez-vous chez les visiteurs, les artistes, les organisateurs et l'ensemble des bénévoles qui font vivre cet événement depuis son premier jour.

En 13 ans, avec plus de 200 artistes exposés et de nombreuses activités de sensibilisation aux zones humides, la Galerie éphémère aura été une véritable réussite. Ce mariage entre art et nature aura marqué le site naturel protégé des Salines de Villeneuve et restera dans les mémoires !



Photo ci-contre : Galerie éphémère 2025 ©INKARTAD

UN SERVICE FORMATION STRUCTURÉ ET EN CONSOLIDATION

En 2025, le CEN Occitanie a poursuivi le développement de son activité de formation, en s'appuyant sur une organisation dédiée et une expertise scientifique reconnue. Le service formation repose sur un réseau de formateurs internes issus des différents pôles métiers (écologie, agroécologie, entomologie, flore-habitats, gestion écologique, etc.), garantissant des contenus directement adossés aux pratiques de terrain et aux connaissances scientifiques actualisées.

Piloté par un responsable formation, en lien étroit avec la Direction et les ressources humaines, ce dispositif permet d'assurer la conception, la coordination et l'évaluation des actions de formation, dans une logique d'amélioration continue.

Le CEN Occitanie est organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation (n° FRCM23153), attestant de la qualité de ses processus pédagogiques et organisationnels. En 2025, l'organisme a franchi une étape importante avec la **réalisation de son audit** de surveillance, qui a confirmé la conformité globale de ses pratiques et la structuration progressive de son offre de formation. Cette certification garantit aux bénéficiaires des formations répondant aux exigences du Référentiel national qualité. L'ensemble des actions s'inscrit ainsi dans une démarche qualité structurée, reposant sur l'analyse des besoins, l'évaluation des acquis, le recueil de la satisfaction et la mise en œuvre de plans d'amélioration. Chaque formation donne lieu à la délivrance d'attestations individuelles précisant les compétences acquises et les objectifs atteints.

UNE ACTIVITÉ DE FORMATION EXTERNE CONSOLIDÉE

En 2025, le CEN Occitanie confirme la structuration de son activité de formation externe, principalement déployée en intra et sur mesure, en réponse aux besoins des partenaires publics et privés (collectivités, établissements publics, entreprises).

Le CEN Occitanie met à disposition une offre structurée et accessible via son catalogue de formations en ligne, consultable sur son site internet : <https://www.cen-occitanie.org/formations/>.

Ce catalogue s'inscrit dans une logique de co-construction, avec un recueil systématique des besoins permettant d'ajuster les contenus et les formats. L'année a également permis de poursuivre son enrichissement, notamment avec la mise en place d'une formation immersive dédiée aux habitats naturels de montagne, construite en partenariat avec la Réserve naturelle régionale d'Aulon.

Les formations couvrent un large spectre thématique (biodiversité, gestion des milieux, agroécologie, compensation écologique, espèces protégées) et s'appuient sur des pédagogies actives favorisant l'appropriation opérationnelle des compétences. Plusieurs interventions illustrent cette diversité et l'ancrage partenarial du dispositif : formation en milieu agricole pour Vigne de Cocagne, accompagnement de l'Office français de la biodiversité sur la compensation écologique, actions ciblées sur les zones humides auprès d'acteurs territoriaux, ou encore formations spécialisées sur des espèces protégées comme le Desman des Pyrénées. Proposées sur des formats variés, de quelques heures à plusieurs jours, ces formations s'inscrivent dans un cadre formalisé conforme aux exigences Qualiopi (objectifs pédagogiques, évaluation, suivi des acquis) et contribuent à renforcer les compétences des acteurs ainsi qu'à diffuser les pratiques en faveur de la préservation de la biodiversité.

UNE OFFRE DE FORMATION INTERNE POUR LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

En 2025, le CEN Occitanie a poursuivi une politique volontariste de formation interne, levier pour accompagner l'évolution des métiers, renforcer l'expertise des équipes et garantir la qualité des interventions. Ces actions contribuent à l'harmonisation des pratiques et à l'adaptation aux enjeux écologiques, réglementaires et territoriaux.

Parmi les formations internes proposées en 2025 : « Détermination et évaluation des habitats naturels » (standardisation des méthodes), « Conception et plantation de haies » (pratiques agroécologiques) et « Étude et identification des bryophytes » (renforcement des compétences naturalistes).

En complément, 24 actions de formation externe ont été réalisées, représentant 103 participations de salariés. En intégrant les formations internes (5 participants pour les bryophytes, 12 pour les habitats naturels et 12 pour les haies), ce sont 27 formations réalisées en 2025, pour 127 participations.

L'ensemble témoigne d'une démarche structurée de développement des compétences, au service des priorités du CEN Occitanie : montée en expertise scientifique, sécurisation des pratiques et adaptation aux politiques publiques de biodiversité, soutenue par un budget Uniformation de 36 000 €.

NOUS TROUVER

SIÈGE SOCIAL – 26 Allée de Mycènes Immeuble le Thèbes, 34000 Montpellier

SIÈGE ADMINISTRATIF – Ecole d'Ingénieurs de Purpan – 75 voie du Toec, 31076 Toulouse Cedex 3

Antenne Aude / Pyrénées-Orientales

- Site d'implantation Aude - 11 Rue de l'Industrie, 11800 Trèbes
- Site d'implantation Pyrénées-Orientales - 15 avenue de Grande Bretagne, 2ème étage, 66000 Perpignan

Antenne Aveyron

- Service technique de la mairie de Rodez, Pl. Eugène Raynaldy, 12000 Rodez

Antenne Gard

- 4 rue de l'Abbé Jeanjean, 30730 Parignargues
- RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES GORGES DU GARDON - Mairie de Sanilhac-Sagriès Place de la Mairie, 30700 Sanilhac-Sagriès

Antenne Gers / Tarn-et-Garonne

- 11 rue des fleurs 32120 Mauvezin

Antenne Hautes-Pyrénées / Comminges

- Site d'implantation de Soueich - 1 place de la mairie, 31160 Soueich
- Site d'implantation de Tarbes - Villa Fould,, 2 rue du IV septembre, 65000 Tarbes
- RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE D'AULON - Maison de la nature 82 Place du village, 65240 Aulon

Antenne Hérault

- Site d'implantation Gignac - Lycée privé agricole Vallée de l'Hérault Chemin de Carabotte, 34150 Gignac
- Site d'implantation Montpellier - Immeuble B les Portes d'Antigone 71 place Vauban, 34000 Montpellier
- RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ESTAGNOL - Chemin de la Bascule, 34750 Villeneuve-lès-Maguelone
- SITE NATUREL PROTÉGÉ DES SALINES DE VILLENEUVE - Chemin des Salins, 34750 Villeneuve-lès-Maguelone

Antenne Lot

- 67 rue du Calvaire, 46090 Mercuès

Antenne Lozère

- Résidence l'Aurore – 8 rue Charles Morel, 48000 Mende

Antenne Nord Haute-Garonne

- Ecole d'Ingénieurs de Purpan – 75 voie du Toec, 31076 Toulouse Cedex 3

Antenne Tarn

- 11 place du Petit Train, 81260 Brassac



NOS PARTENAIRES

NON EXHAUSTIF

De nombreux partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN Occitanie et nous les remercions chaleureusement :

Institutions

Europe, Etat, Région Occitanie, Région Nouvelle Aquitaine, Départements de l'Aude, du Gard, du Gers, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, de la Lozère, du Lot, des Pyrénées-Orientales, des Pyrénées Atlantiques et du Tarn.

Métropoles, Communautés d'agglomération et de communes

Aubrac, Aure-Louron, Causses Aigoual Cévennes, Cévennes Mont Lozère, Grand Narbonne, Grand Pic-Saint-Loup, La Domitienne, Lézignan Corbières Minervois, Montpellier Méditerranée Métropole, Nîmes Métropole, Pays de l'Or, Perpignan Méditerranée Métropole, Pyrénées audoises, Pyrénées Haut-Garonnaises, Sète Agglopolé Méditerranée, Sor et Agout, Toulouse Métropole, Vallée de l'Hérault, Vallées des Gaves.

Communes

Barbaira, Belfort-sur-Rebenty, Belvis, Bessan, Bouzigues, Brissac, Camplong d'Aude, Canet, Capendu, Caveirac, Comigne, Counozouls, Cubières-sur-Cinoble, Duilhac-sous-Peyrepertuse, Fabrègues, Grabels, Le Grau-du-Roi, La Capelle-Masmolène, La Fajolle, Lavérune, Lespignan, Mas-de-Londres, Mazuby, Montlaur, Montpellier, Mornas, Nissanlez- Enserune, Notre Dame-de-Londres, Pradelles-en-Val, Peyrestortes, St Etienne-des-Sorts, St Guilhem-le-Désert, St-Paul-de-Fenouillet, Sournia, Saint-Paul-et-Valmalle, Sainte Colombe-sur-Guette, Sanilhac-Sagriès, Roquefeuil, Talairan, Tuchan, Valliguières, Vendres, Villeneuve-lès-Maguelone, Cournonsec, Lavérune, Cournonterral, Murviel-lès- Montpellier, Valergues.

Penne, Fontrieu, Anglès, Brassac, Espérausses, Caucalières, Gijounet, Dourgnes, Sagnousse, Lacrouzette, Paulinet, Mazamet, Millau, La Cavalerie, Durenque, Naucelle, Quins, La Loublière, Montpeyroux, Laguiolle, Cassuejoul, Argences en Aubrac, Saint-Chély-d'Aubrac, Curières, Comiac, Carennac, Séniergues, Reilhaguet, Pinsac, Cieurac, Fontanes, Belfort de Quercy, Mondoumerc, Caylus, Montpezat-de-Quercy, Jamblusse, Loze, Bach, Vaylats, Saint-Paul-Flaunac, Cazes- Mondenard, Montastruc, Piquecos, Castelsarrasin, Saint-Antonin-Noble-Val, Varen, Larrazet, Montbartier, Labastide- Saint-Pierre, Grisolles, Gagnac-sur-Garonne, Toulouse, Léguevin, Goyrans, Sainte-Livrade, La-Tour-du-Crieu, Dun, Bagnères-de-Luchon, Arbas, Aulon, Capvern, Ger, Lourdes, Poueyferré, Mirande, Coueilles, L'Isle-de-Noé, Condom, Auch, Saint-Clar, Fleurance, Montégut, Lahitte, Barran, Manciet, Montréal-du-Gers, Lectoure, Dunes, Gasques. Lajo, Gorges du Tarn Causses, Saint Sauveur de Ginrestoux, Les Laubies.

Syndicats Mixtes

Bassin de Thau, Bassin de l'Or, Bassin du Lez, Cahors Sud, Canigou, Camargue gardoise, Delta de l'Aude, Massif et Gorges du Gardon, Pibeste-Aoulhet, RIVAGE, Salagou, Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac, Terres d'Oc, Lot Dourdou, Tarn amont ; PNR Aubrac, PNR Causses du Quercy, PNR Grands Causses, PNR du Haut-Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes, PNR Corbières-Fenouillèdes.

Etablissements publics et assimilés

Agences de l'Eau Adour-Garonne, Loire Bretagne et Rhône Méditerranée Corse, CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées, CBN Méditerranée, Conservatoire du littoral, Office Français de la biodiversité, CEFE-CNRS, Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, INP-ENSAT Toulouse, EI PURPAN, INRA Montpellier, IRSTEA, Ministère de la Défense, Muséum National d'Histoire Naturelle, ONF, CRPF, Office de l'environnement de la Corse, Parc National des Cévennes, Parc National des Pyrénées, SAFER Occitanie, Sup Agro Montpellier et Florac, Université de Montpellier, Université de Perpignan, Université de Toulouse, OSU-OREME, Causses et Cévennes UNESCO, le CGET, CRPF, EPLEFPA 48.

Fondations et mécènes

Clamor Terrae, EDF, Fondation Banque populaire, Fondation de France, Fondation du Patrimoine, Fondation François Sommer, Fondation Yves Rocher, Planet Earth Now, La Tour du Valat.

Associations

ADASEA du Gers et ADASEA d'Oc, ADENA, Afac Agroforesteries, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, ASFRA, Ass. Spéléo. de Nîmes, Aude Nature, Fédération Aude Claire, Caracol, ANA - CEN Ariège, Caminarem, CEN PACA, CIVAM L-R, COGard, CPIE de Bigorre Pyrénées, CPIE Quercy-Garonne, CPIE Pays Gersois, CPIE des Causses Méridionaux, CPIE du bassin de Thau, REEL-CPIE Lozère, Ecologistes de l'Euzière, FCEN, Fédérations départementales et régionale des chasseurs, Fédération des réserves naturelles catalanes, Fédération Régionale de Spéléologie, FNE L-R, FR CIVAM, Forêt méditerranéenne, GCLR, GISOM, GRAINE Occitanie, GOR, La Salsepareille, Les Amis de Solan, LPO Mission Rapaces, LPO Occitanie, LPO Pyrénées Vivantes, NEO, Opie, Opie MP, SFEPM, TelaBotanica, Terres de Liens L-R & MP, Société Tarnaise des Sciences Naturelles, Société des Sciences Naturelles du Tarn et Garonne, Oc'Nat.

Organismes socio-professionnels et privés

Chambres consulaires d'agriculture, Aéroport de Béziers-Agde, Agromousquetaires, ASA de Lespignan, Biocenys, Biotope, BRL, Carrières et Travaux du Sud-Ouest, Carrières du Biterrois, COLAS Midi-Méditerranée, Compagnie Nationale du Rhône, Cours Diderot, Fédération des IGP Hérault, GGL, Groupe ACCOR, IMERYS, IMMOCAP, Lafarge, La Provençale, MILAN Editions, NEXIMMO, Oc'Via, Oc'Via maintenance, Pôle Sup, SNCF Réseau, STPC Brissac, Syndicat AOC Languedoc, Syndicat forestier de Counozouls, Sylva Environnement, SHEM, VALOREM, SARL EXEN, SARL NATECO, SAS Le Sapin Rouge, VALECO, SAS Vailis, TEREKA, Vinci autoroutes, Zoo African Safari.

*Merci aux propriétaires qui nous ont accordé leur confiance,
aux adhérents et aux bénévoles pour leur aide précieuse.*



Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie – 2026

Directeur de publication : Arnaud Martin

Coordination : Mathilde Cassé

Conception et relecture : Alix Petrykowski, Ludovic Foulc

Comité éditorial : Anne-Marie Wattellier, Thomas Gendre,
Sonia Bertrand, Daniel Marc, Bérangère Lalot.

Conception graphique : Magali Boyce

Photos de couverture : Forêt de Lapazeuil ©Sylvain Nicolas CEN Occitanie. Puis de gauche à droite : Coenagrion caerulescens ©Bastien Laboutin ; Salines de Villeneuve ©Ludovic Foulc CEN Occitanie ; Chantier ©Annabelle Pons CEN Occitanie ; Animation Gardon ©CEN Occitanie ; TerrAES ©Ronan Dumoulin

Illustrations : Aurélie Malbec

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SUIVEZ-NOUS !

Retrouvez toutes nos actualités sur
notre site internet et nos réseaux sociaux

www.cen-occitanie.org



REJOIGNEZ-NOUS !

Vous pouvez devenir adhérent du CEN Occitanie.
Rien de plus simple, inscrivez-vous sur le site internet à
<https://www.cen-occitanie.org/adherer-au-cen/>



SIÈGE SOCIAL

Immeuble Le Thèbes
26 Allée de Mycènes
34 000 Montpellier
04 67 02 21 28
occitanie@cen-occitanie.org



ARTICLE L.414-11 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

« Les conservatoires régionaux d'espaces naturels contribuent à la préservation d'espaces naturels et seminaturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional. Ils mènent également des missions d'expertise locales et des missions d'animations territoriales en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. »